

1987/1988

ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE

◆
YUGOSLAVIE



ETUDES ECONOMIQUES
DE L'OCDE



YUGOSLAVIE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1^{er} de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les Pays membres originaires de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973).

La République socialiste fédérative de Yougoslavie prend part à certains travaux de l'OCDE (accord du 28 octobre 1961).

Published also in English.

© OCDE, 1988

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :
M. le Chef du Service des Publications, OCDE
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

Table des matières

Introduction	9
I. La Résolution de 1987 et ses résultats	11
Action conjoncturelle	12
L'échec de la lutte contre l'inflation	19
Stagnation de la production et croissance de l'emploi	23
Balance des paiements	29
II. Programmes de stabilisation et réformes structurelles	35
Mesures et réformes récentes	38
Réformes institutionnelles et structurelles en attente	48
III. Compétitivité et commerce extérieur	54
Le commerce extérieur et la stratégie de développement	54
Dispositions régissant les échanges extérieurs	56
Structure du commerce extérieur	58
Résultats à l'exportation	63
Nouvelles mesures	70
IV. Tendances actuelles et perspectives à court terme	72
Objectifs officiels et politique économique en 1988	72
Indicateurs récents et incertitudes	79
V. Conclusions	82
Notes et références	88

Annexes :

I. Le régime de contrôle des prix	94
II. Résultats à l'exportation – analyse à parts de marché constantes	95
III. Résultats à l'exportation des activités manufacturières	100
Annexe statistique	106

Tableaux

Texte

1. Budget fédéral	13
2. Comptes consolidés du secteur public	15
3. Indicateurs monétaires divers	16
4. Prix et salaires	21
5. Compte des ménages	24
6. Demande et production	25
7. Emploi	27
8. Commerce extérieur	31
9. Balance des paiements en monnaies convertibles	33
10. Dette extérieure en monnaies convertibles	34
11. Performances comparées	36
12. Structure géographique du commerce extérieur	59
13. Structure par produits du commerce extérieur	61
14. Indice de concentration des exportations	63
15. Résultats à l'exportation	65
16. Résultats à l'exportation dans la zone de l'OCDE en fonction des principales caractéristiques des activités manufacturières	68
17. Part des produits manufacturés dans les exportations	69
18. Résolutions économiques et résultats	73

Annexes

A1. Régime de contrôle des prix depuis 1986	94
A2. Exportations yougoslaves de marchandises vers le reste du monde et la zone de l'OCDE	97
A3. Classification des exportations de produits manufacturés	101
A4. Exportations yougoslaves de produits manufacturés vers la zone de l'OCDE	102

Annexe statistique

A. Produit social	106
B. Produit national et dépenses	107
C. Produit brut au coût des facteurs par branches d'activité	108
D. Formation brute de capital fixe	109
E. Le revenu national et compte des particuliers	110
F. Agriculture	111
G. Production industrielle	112
H. Population active et emploi	113
I. Prix et salaires	114
J. Bilan consolidé du système bancaire	115
K. Importations et exportations par groupes de produits	116
L. Importations et exportations par zones	117
M. Balance des paiements	118

Graphiques

Texte

1. Evolution de la structure des dépôts bancaires	17
2. Taux d'intérêt	18
3. La spirale salaires-prix	22
4. Demandes d'emploi et offres non satisfaites	28
5. Taux de change	30
6. Bénéfices, pertes et faillites, ensemble des entreprises	39
7. Structure des recettes et paiements au titre des échanges extérieurs	60
8. Coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre et résultats à l'exportation	67
9. Indicateurs conjoncturels	78

Annexes

A1. Décomposition de l'écart de croissance par rapport au reste du monde	98
A2. Décomposition de l'écart de croissance par rapport à la zone de l'OCDE	99
A3. Décomposition de l'écart de croissance du secteur manufacturier	103
A4. Décomposition de l'écart de croissance par grande catégorie d'activités manufacturières	104

Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel de la Yougoslavie par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 4 mai 1988.

•

Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 7 juin 1988.

•

L'étude précédente de la Yougoslavie a été publiée en janvier 1987.

STATISTIQUES DE BASE DE LA YOUGOSLAVIE

LE PAYS ET LA POPULATION

Superficie totale (1 000 km ²)	256	Accroissement net de la population, 1971-1986 (1 000), moyenne annuelle	180
Superficie cultivée (1 000 km ²) 1986	142.0	Emploi rémunéré, total (1986, 1 000)	6 716
Superficie forestière (1 000 km ²) 1986	93.0	dont :	
Population (30.06.1986, 1 000)	23 270	Industrie	2 625
Républiques :		Construction	586
Serbie	9 657	Agriculture (secteur socialisé)	239
Croatie	4 665	Personnes employées dans les exploitations agricoles individuelles (1986, 1 000)	2 200
Bosnie et Herzégovine	4 356		
Macédoine	2 041		
Slovénie	1 941		
Monténégro	619		
Villes principales (1981, 1 000)			
Belgrade	1 470		
Zagreb	856		
Skoplje	505		
Sarajevo	449		
Ljubljana	305		

LA PRODUCTION

PNB au coût des facteurs (1986, milliards de dinars)	22 073.2	Origine du PIB en 1986 (pourcentage du PIB) :	
PIB par habitant (1986, dollars E.-U.)	2 588	Agriculture, forêts, pêche	13.4
Formation brute de capital fixe :		Industries extractives et manufacturières	37.6
en 1986 (milliards de dinars)	5 047	Construction	7.3
en 1986 (pourcentage du PNB)	21.2	Divers	41.7

LES INSTITUTIONS

Consommation publique (1986, pourcentage du PIB)	14.3	Recettes de l'État, y compris la Sécurité sociale (1986, pourcentage du PIB)	32.2
---	------	---	------

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

	Structure des exportations en 1987 (en pourcentage)	Structure des importations en 1987 (en pourcentage)
Produits alimentaires, boissons et tabac	8.7	5.8
Matières premières et produits semi-manufacturés	44.4	59.7
Produits manufacturés finis	46.9	34.5

LA MONNAIE

Unité monétaire : le dinar	Unités monétaires par dollar des États-Unis, moyenne journalière :	
	Année 1987	742.34
	Mai 1988	1934.29

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

PAGE BLANCHE

Introduction

Depuis le dernier examen consacré, en novembre 1986, par le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement à la Yougoslavie, la performance de l'économie est restée peu satisfaisante. Selon des estimations préliminaires, en 1987, la production totale aurait été un peu plus faible que l'année précédente, la productivité du travail aurait accusé un recul sensible et les gains nets moyens en termes réels auraient subi une contraction sans précédent de l'ordre de 20 pour cent dans le secteur socialisé au cours de l'année. Simultanément, l'inflation s'est accélérée de façon spectaculaire, puisque la hausse des prix à la consommation sur douze mois a atteint 167 pour cent en décembre 1987, c'est-à-dire qu'elle a pratiquement doublé en un an. Le seul point rassurant a été la réapparition d'un excédent extérieur courant en devises convertibles relativement confortable (1 milliard de dollars), encore que celui-ci soit davantage attribuable à de sévères restrictions des importations qu'au dynamisme des exportations en termes réels.

Dans le but de rompre le cercle vicieux de la stagflation, les autorités ont pris ou annoncé un ensemble de nouvelles mesures. Des contrôles plus rigoureux des prix et des revenus ont été décidés en novembre 1987 pour faire obstacle à une grave tendance à une inflation galopante. Simultanément, des initiatives plus résolues ont été prises pour accélérer le processus de réformes structurelles et institutionnelles. La Résolution économique pour 1988 table sur un léger redressement de la production et de la productivité du travail mais prévoit de nouvelles réductions, faibles il est vrai, des revenus réels. Les perspectives d'inflation restent très incertaines. Le blocage partiel des prix n'a pas été très bien respecté et le risque d'une réactivation de la spirale des prix et des salaires n'est pas écarté. En mai, un important programme de libéralisation des prix, des importations et des marchés des changes a été annoncé, tandis que des mesures étaient prises simultanément pour limiter la progression des salaires, des dépenses publiques et des agrégats monétaires jusqu'à la fin de 1988.

Le premier chapitre de la présente étude retrace l'évolution qu'a connue la situation économique en 1987, en mettant particulièrement l'accent sur le fait que les

tensions inflationnistes n'ont pas pu être éliminées. Le chapitre II donne un aperçu des faiblesses qui caractérisent encore le système et des mesures récemment prises pour redresser la situation dans certains domaines essentiels. Le chapitre III est consacré aux problèmes structurels qui, sur le plan des échanges extérieurs et de la compétitivité internationale, constituent des contraintes sérieuses et récurrentes pour la croissance et l'amélioration des équilibres financiers extérieur et intérieur. Le chapitre IV présente les objectifs de la politique économique pour 1988 et examine les perspectives à court terme. Enfin, le cinquième chapitre résume les principales conclusions de l'étude et expose un certain nombre de considérations relatives à l'action gouvernementale.

I. La Résolution de 1987 et ses résultats

Dans sa dernière étude de la Yougoslavie, publiée en janvier 1987, l'OCDE estimait que les objectifs macroéconomiques fixés pour 1987, notamment dans le domaine de l'inflation, ne pourraient être atteints sans un resserrement des conditions monétaires et la mise en place de mécanismes efficaces permettant d'atténuer la hausse des salaires nominaux. Dans la pratique, ces conditions n'ont pu être réalisées et les déséquilibres économiques n'ont cessé de s'aggraver. De fait, la levée du blocage partiel des prix vers la fin de 1986 a débouché sur une progression excessive des revenus des personnes physiques et un fort accroissement de la consommation privée dans les premiers mois de 1987. A partir de la fin février, on a commencé à mettre en place des mesures restrictives. Puis, vers le milieu de l'année, des restrictions à l'importation ont été décidées face à la vigueur de la demande d'importations, en partie spéculative, et à l'ampleur des fuites de capitaux. Ces mesures ont contribué à affaiblir la demande intérieure et à améliorer le solde de la balance des paiements au second semestre de 1987, mais ne sont pas parvenues à mettre un terme à l'accélération des tensions inflationnistes. Dans ces conditions, de nouvelles mesures de lutte contre l'inflation ont été prises au milieu du mois de novembre 1987. Le gouvernement a par ailleurs formulé diverses propositions prévoyant un certain nombre d'importantes réformes institutionnelles et structurelles, lesquelles ne prendront toutefois effet qu'au terme de longues procédures.

Les résultats de 1987 confirment l'instabilité observée depuis 1980 dans le processus de développement économique : un assouplissement de la politique économique et une année de croissance relativement rapide (1986) ont entraîné un phénomène de surchauffe et ont été suivis d'une période de stagflation induite par la politique économique. Cela montre à quel point il reste nécessaire d'engager des réformes institutionnelles et structurelles plus radicales pour obtenir une reprise plus durable. Sur l'ensemble de l'année, les résultats observés dans la plupart des domaines s'écartent sensiblement des objectifs fixés dans la Résolution économique de 1987 (voir tableau 18, chapitre IV). Pour toutes les composantes de la demande, les objectifs sont loin d'avoir été atteints et le PSB¹ pourrait même avoir légèrement

baissé alors qu'on prévoyait une croissance de 3 pour cent. De même, les principaux indicateurs de performance, comme la productivité et l'investissement net, ont enregistré des taux de croissance négatifs. Outre ces évolutions décevantes en termes réels, on a observé une nette accélération de la hausse des prix à la consommation, qui a atteint 167 pour cent au cours de l'année terminée en décembre 1987, soit un rythme presque égal au double de celui de l'année précédente, l'excédent de la balance des paiements en monnaies convertibles tenant par ailleurs davantage à la réduction des importations et à la contraction de la demande intérieure qu'à un nouvel essor des exportations.

Action conjoncturelle

Les politiques menées en 1987 dans les domaines de la demande et des revenus ont été modérément restrictives, l'action portant essentiellement sur des variables réelles, comme la production, l'emploi et les salaires réels, et non sur des objectifs nominaux comme l'inflation, le revenu nominal, etc. Etant donné le niveau élevé du taux tendanciel d'inflation, qui faisait qu'il était difficile de prévoir l'évolution des agrégats en termes réels, les autorités ont choisi d'établir certains de leurs plans et de leurs objectifs sur une base trimestrielle et non annuelle. Il n'en reste pas moins que les objectifs trimestriels successifs étant toujours fondés sur l'évolution des trimestres précédents, l'action gouvernementale a largement accompagné une inflation croissante. Les autorités se sont alors efforcées de briser la spirale prix-salaires de plus en plus rapide, et ce essentiellement par le biais de mesures administratives qui ont pris la forme de lois d'intervention et de pactes sociaux correspondants² visant à réduire les salaires réels au cours des trois derniers trimestres de l'année. Le fait qu'elles n'ont pas suffisamment eu recours jusqu'à présent aux instruments macro-économiques traditionnels de régulation de la demande reflète leur expérience limitée et leur manque de moyens d'action dans ce domaine, d'une part, mais tient aussi, d'autre part, aux rigidités institutionnelles et à l'absence généralisée de signaux émis par le marché.

Politique budgétaire

Le budget fédéral et la Résolution pour 1987 fixaient, en matière de dépenses, des objectifs restrictifs destinés à réduire, ou tout du moins à stabiliser, la part du secteur public dans le PSB, ce qui impliquait une croissance quasiment nulle en termes réels³. Pour un certain nombre de postes de dépenses, représentant environ un tiers du total, des règles strictes ont été établies : les dépenses du premier trimestre

de 1987 devaient être gelées à leur niveau du quatrième trimestre 1986 et les accroissements autorisés par la suite devaient rester un peu inférieurs à la croissance du revenu nominal dans le secteur des entreprises. L'application de ces règles aurait dû entraîner une diminution substantielle de la plupart de ces postes de dépenses en termes réels, et notamment des dépenses salariales et, dans une moindre mesure, des dépenses au titre de la défense. Des textes ont été votés pour obliger les autres échelons de l'administration à observer les mêmes règles, un contrôle trimestriel étant effectué au niveau tant de l'Etat fédéral que des républiques et des provinces autonomes.

Pour les autres grands postes de dépenses publiques (pensions, santé, protection sociale, allocations aux mères et aux enfants), il était prévu une progression un peu plus forte que celle du PSB. Cette progression devait même être beaucoup plus rapide dans le cas des pensions (qui représentent un cinquième du total des dépenses

Tableau 1. Budget Fédéral

	En milliards de dinars				Pourcentage de variation			
	1985	1986 Résultat	1987	1988 Budget	1985	1986	1987	1988
Recettes ordinaires	686	1 375	3 009	5 660	75.4	100.4	118.9	88.1
Droits de douane	150	324	789	1 729	71.7	115.9	143.5	119.1
Impôt de base sur les ventes	264	491	1 538	2 735	62.8	85.3	213.5	77.8
Contributions financières des républiques et des provinces autonomes	251	533	622	1 127	92.1	112.5	16.6	81.3
Divers	21	27	59	68	94.4	28.4	122.1	14.8
Dépenses	693	1 362	2 982	5 628	78.3	96.5	120.9	88.8
Défense nationale	460	968	1 971	3 730	86.4	99.8	103.6	89.3
Administrations	48	90	198	335	58.4	85.9	120.8	68.9
Versements aux républiques et aux provinces autonomes	60	54	188	447	70.0	-10.5	250.7	137.3
Investissements	5	8	8	15	181.3	77.8	1.3	90.1
Versements aux caisses de retraite	106	214	585	1 055	44.2	101.5	173.7	80.2
Divers	15	29	31	46		96.6	101.7	49.7
Solde des opérations ordinaires	-7	13	27	32				
Opérations financières								
Réserves budgétaires	0	0	0	1				
Amortissement de la dette et divers	3	12	27	31				
Banque Nationale de Yougoslavie	-10	-	-	-				
<i>Pour mémoire :</i>								
Dépenses, en pourcentage du PSB	6.2	6.5	6.2	6.4				

Note: Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas être égaux à la somme de leurs composantes.

Source: Données fournies par les autorités nationales.

publiques). Outre une nouvelle récupération des pertes antérieures en termes réels induites par l'inflation, il a été décidé qu'à compter de 1987 les pensions seraient indexées sur les salaires qui, aux termes de la Résolution, devaient peu augmenter en termes réels. Par ailleurs, la progression des versements au titre des pensions reflète l'augmentation rapide du nombre de bénéficiaires, dont le rythme atteint presque le double du rythme d'accroissement de l'emploi depuis 1985.

Conformément au principe classique de l'équilibre du budget, la croissance des recettes du secteur public ne devait pas dépasser celle des dépenses. Si, au cours d'un trimestre, les recettes se trouvaient dépasser les dépenses (en particulier dans les domaines de la sécurité sociale et de l'action sociale), les impôts et contributions devaient être réduits le trimestre suivant afin d'éviter tout gonflement des dépenses publiques. La part des recettes provenant de la taxe de base sur les ventes affectée au budget fédéral a été portée de la moitié au trois quarts de ces recettes, celle revenant aux républiques et aux provinces étant minorée en conséquence (tableau 1). A titre de compensation, les contributions des républiques et des provinces au budget fédéral ont été réduites. Jusqu'en 1987, les recettes provenant de la taxe de base sur les ventes servaient aux républiques et aux provinces pour financer leur contribution au budget fédéral. S'il a été décidé de modifier les parts relatives, c'est pour simplifier les procédures administratives et permettre à l'administration fédérale de mieux maîtriser son propre budget.

Au moment de l'adoption du budget fédéral et de la Résolution pour 1987, les prévisions officielles faisaient apparaître un ralentissement de l'inflation et une expansion de l'activité. Dans la pratique, c'est l'inverse qui s'est produit et les lois d'intervention limitant la progression des salaires réels et des dépenses au titre des services et de l'investissement ont par ailleurs eu une incidence sur l'évolution des agrégats budgétaires en 1987. Les dépenses publiques ont augmenté de près de 110 pour cent, soit un peu moins que le PSB nominal (tableau 2). Cette progression tient exclusivement à la baisse sensible des salaires réels dans pratiquement tous les organismes du secteur public, à la diminution en termes réels des dépenses en matière de défense et aux mesures limitant l'investissement du secteur public dans les domaines de la sécurité sociale et de l'action sociale. En revanche, pour des raisons qui ont déjà été indiquées, les dépenses au titre des pensions se sont accrues d'environ 5 pour cent en termes réels, tandis qu'on a observé une diminution, du même pourcentage à peu près, pour toutes les autres activités sociales et éducatives. Globalement, les premières estimations indiquent que le compte des administrations publiques est resté légèrement excédentaire et que la part des dépenses publiques dans le PSB est tombée à 33.5 pour cent, ce qui traduit une orientation assez restrictive de la politique budgétaire en 1987.

Tableau 2. Comptes consolidés du secteur public¹

	En milliards de dinars				En pourcentage			
	1984	1985	1986	1987	1984	1985	1986	1987
Recettes								
Impôts directs ²	1 055	2 004	5 045	10 683	53.2	57.5	65.8	66.6
Impôts indirects ³	669	1 106	2 145	4 396	33.8	31.7	28.0	27.4
Autres impôts et recettes non fiscales	258	378	473	959	13.0	10.8	6.2	6.0
Recettes totales	1 981	3 488	7 663	16 038	100.0	100.0	100.0	100.0
Dépenses								
Défense nationale et administration	461	863	1 809	3 768	23.6	25.0	23.8	23.6
Enseignement	239	451	1 037	2 172	13.7	13.1	13.6	13.6
Sécurité sociale et services sociaux	745	1 364	3 223	7 591	36.9	39.5	42.4	47.6
Intervention dans l'économie	262	385	774	1 550	8.9	11.2	10.2	9.7
Autres dépenses ⁴	255	387	754	862	16.9	11.2	10.0	5.5
Dépenses totales	1 962	3 450	7 597	15 943	100.0	100.0	100.0	100.0
Solde	19	38	66	95				
<i>Pour mémoire :</i>								
Dépenses totales en % du PSB	31.0	30.6	34.4	33.5				
Dépenses totales en % du PIB	28.0	27.0	30.4					

Note: Ces chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas être égaux à la somme de leurs composantes.

1. Y compris les budgets, fonds et communautés d'intérêt à tous les niveaux d'administration ; non compris le Fonds fédéral de développement des régions sous-développées ; chiffres nets des transferts à l'intérieur du secteur public.

2. Y compris les impôts sur le revenu et les bénéfices des entreprises et des particuliers, les cotisations de sécurité sociale, les taxes salariales à la charge de l'employeur et les impôts fonciers.

3. Y compris les impôts sur les biens et services et sur les opérations avec l'étranger.

4. Y compris les dépenses pour le logement, les investissements et les subventions à la consommation.

Source : Données fournies par les autorités nationales.

Politique monétaire

Après avoir mené une politique d'argent plutôt facile en 1986, les autorités avaient annoncé un resserrement en 1987 ainsi que des mesures destinées à accroître l'efficacité des instruments monétaires (voir chapitre II). Pour la première fois, les objectifs monétaires devaient être établis sur une base trimestrielle. Les objectifs de croissance de M1 et du crédit en dinars ont été fixés, respectivement, à 4.5 et 5.5 pour cent pour le premier trimestre de 1987⁴. Ces objectifs ne tenaient pas compte des effets de change⁵ et étaient jugés compatibles avec une croissance annuelle de M2 (y compris les effets de valorisation ou de change) d'environ 50 pour cent, au lieu des 85 pour cent enregistrés en 1986.

D'emblée, il s'est avéré difficile de respecter ces objectifs rigoureux en raison, pour l'essentiel, de l'accélération de l'inflation et de l'irrégularité de la croissance du PSB au cours de l'année. Bien qu'on ait intégré à intervalles réguliers la dérive

Tableau 3. Indicateurs monétaires divers

	1986 Milliards de dinars	1984	1985	1986	1987				1988
					T1	T2	T3	T4	T1
					Pourcentage de variation par rapport à la période précédente				
Actif net en devises	5 568	74.4	63.2	63.5	78.1	77.2	126.1	180.7	141.2
M1, masse monétaire ¹	3 896	43.1	46.5	109.1	106.8	95.6	87.6	99.9	110.6
Quasi-monnaie	8 925	49.2	66.7	76.0	83.3	66.2	90.4	142.4	131.2
Dépôts en dinars	3 777	56.9	62.8	87.5	69.8	39.9	43.2	58.0	61.0
Dépôts en devises	5 148	44.4	69.4	68.3	92.4	83.7	122.3	204.3	172.9
M2, monnaie au sens large ²	12 820	47.4	60.7	84.8	89.8	73.9	89.6	129.5	125.0
Actif intérieur net ³	18 388	55.2	61.5	77.8	85.9	75.0	100.9	144.9	130.1
Crédit intérieur	13 037	47.1	51.8	67.4	83.9	78.0	94.6	105.0	104.6
dont : Crédit en dinars	9 075	29.9	40.9	78.9	92.8	83.3	78.5	66.2	75.2
Autres composantes, net	5 351	82.4	87.6	100.3	89.9	70.4	113.1	242.2	212.5
<i>Pour mémoire:</i>									
Crédit inter-entreprise ⁴	11 246	56.1	73.0	77.8				107.0	
Vitesse de circulation ⁵	1.72	5.6	11.0	5.7				-5.5	
Produit social brut	22 055	55.6	78.4	95.4				117.0	

1. Billets et pièces en circulation plus comptes chèques en dinar.

2. M1 plus quasi-monnaie.

3. Crédit intérieur fourni par le secteur bancaire plus les autres actifs nets de toutes les banques y compris la Banque Nationale de Yougoslavie.

4. Crédits commerciaux reçus par les entreprises.

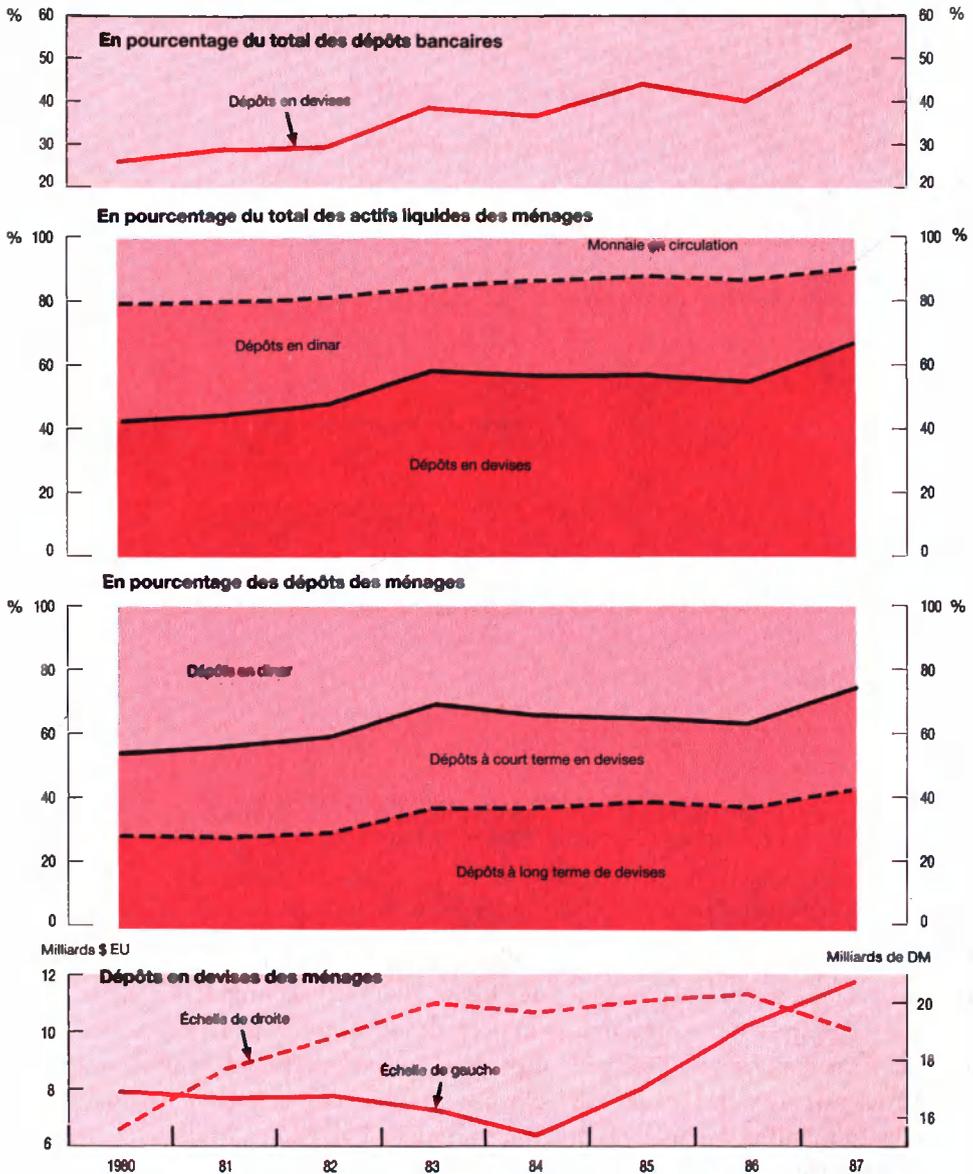
5. Rapport entre le PSB et M2.

Sources : Banque Nationale de Yougoslavie, *Bulletin trimestriel* et données fournies par les autorités nationales.

observée par rapport aux chiffres de référence et qu'on ait retenu un rythme d'inflation plus rapide que celui prévu dans la Résolution, la croissance du crédit intérieur en dinars et de M1 a été supérieure aux objectifs trimestriels successifs. Si l'on tient compte des dettes en devises des entreprises et des dépôts en devises des ménages, la croissance du crédit intérieur total a atteint 105 pour cent et celle de M2 130 pour cent (66 et 79 pour cent, respectivement, si l'on ne tient pas compte de ces dettes et dépôts en devises). Ces écarts de croissance sont presque entièrement imputables aux effets de change qui ont été particulièrement importants dans les derniers mois de 1987. L'ampleur de ces effets en termes quantitatifs⁶ montre à quel point la gestion monétaire est difficile, notamment en période de forte inflation et de perte de confiance dans le dinar. De fait, sans les effets de change, l'expansion monétaire aurait été plus conforme à l'orientation restrictive annoncée.

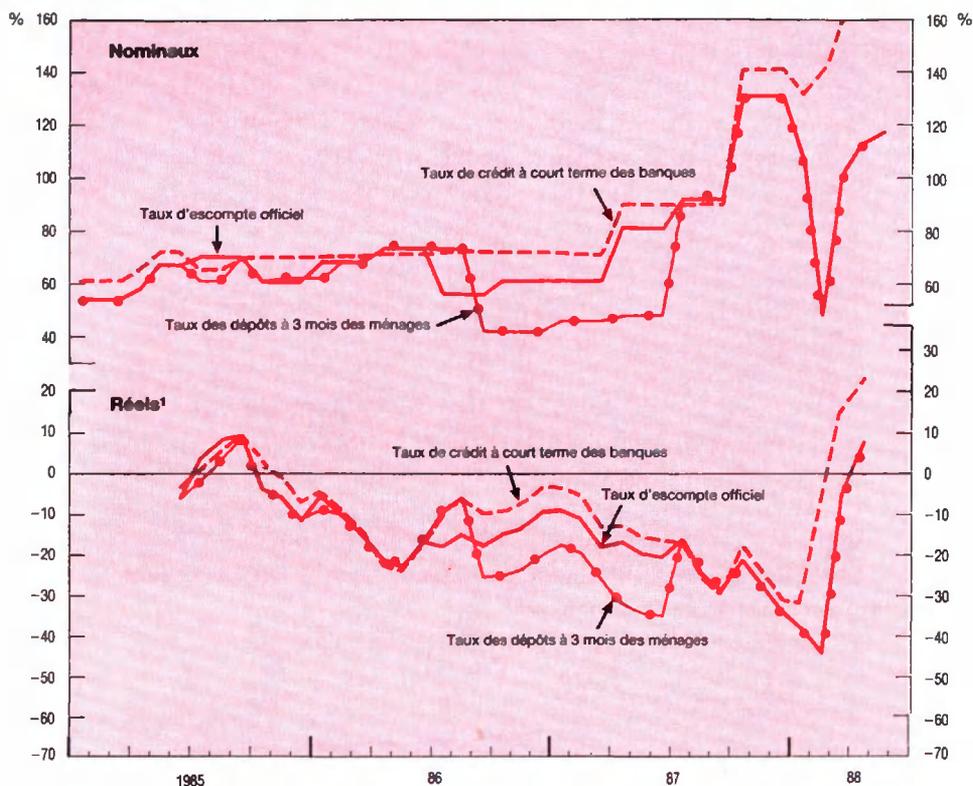
Contrairement à l'objectif affiché, les taux d'intérêt réels sont restés nettement négatifs tout au long de 1987, et sont même devenus de plus en plus négatifs si on les déflate par le taux mensuel tendanciel d'inflation (graphique 2). A la fin de 1986, la

Graphique 1. ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES DÉPÔTS BANCAIRES



Sources : Données fournies par la Banque Nationale de Yougoslavie et estimations du Secrétariat de l'OCDE.

Graphique 2. TAUX D'INTÉRÊT



1. Les taux d'intérêt réels sont donnés par le rapport entre les taux nominaux et le taux mensuel d'inflation annualisé.
 Note : Depuis le milieu de 1987 le taux d'escompte officiel et le taux des dépôts à 3 mois des ménages sont identiques.
 Sources : Données fournies par la Banque Nationale de Yougoslavie et estimations du Secrétariat de l'OCDE.

Banque nationale de Yougoslavie a modifié son mode de fixation des taux d'intérêt nominaux (taux annuel de croissance de l'indice des prix de la production industrielle au cours des trois mois précédents, majoré de celui prévu pour les quatre mois suivants) en supprimant l'élément prospectif qui sous-estimait régulièrement la hausse des prix. Depuis janvier 1987, elle fixe son taux d'escompte au niveau du taux annualisé d'inflation des six mois précédents majoré d'un point⁷. Mais cette nouvelle méthode n'a pas non plus permis d'obtenir les résultats désirés car le taux d'intérêt est resté inchangé pendant des périodes de trois mois consécutifs au cours desquels l'inflation s'est accélérée et l'indice des prix à la production industrielle a tendance à

sous-estimer l'inflation comme en témoigne l'évolution nettement plus pentue des prix au détail et à la consommation⁸. Qui plus est, afin de soutenir l'activité et d'atténuer les charges financières des entreprises, l'accélération de l'inflation n'a pas été totalement répercutée sur les taux d'intérêt.

L'échec de la lutte contre l'inflation

Depuis deux ans, l'évolution de l'inflation a été largement influencée par les fréquents aménagements du dispositif de contrôle des salaires et des prix. Ceux-ci ont non seulement affecté le profil d'évolution de l'inflation mais aussi sans doute contribué à augmenter son taux tendanciel. Les divers blocages partiels et temporaires ont toujours été suivis de fortes hausses ponctuelles des prix qui ont eu tendance à renforcer les anticipations inflationnistes et, partant, à relancer l'inflation. Les blocages de prix sélectifs et discriminatoires ont contribué à accélérer la spirale prix-prix, chacun s'efforçant de rétablir les écarts de prix relatifs et de devancer les blocages futurs. Par ailleurs, il semblerait que le système de détermination et de répartition du revenu comporte un biais inflationniste étant donné que les directives concernant les salaires sont habituellement exprimées en termes réels tandis que les règles régissant la répartition du revenu brut des entreprises le sont en pourcentage des chiffres nominaux. Or, dans un environnement non concurrentiel, chaque entreprise ne peut que chercher à obtenir la répartition souhaitée en augmentant ses prix plutôt qu'en recherchant un compromis sur les majorations de salaires nominaux ou sur l'emploi.

L'intensification des anticipations inflationnistes en novembre-décembre 1986, avant la fin du blocage partiel des prix mis en place pour quatre mois⁹, et la vague de hausses des salaires nominaux et réels qui en a découlé à la fin de 1986 ont ouvert la voie à un renforcement des pressions inflationnistes en 1987. Pour y faire face, les autorités ont adopté divers programmes successifs de stabilisation. La loi d'intervention du 26 février prévoyait que :

- i) Les salaires (et la consommation collective)¹⁰ des secteurs non marchands¹¹ devaient être ramenés à leur niveau du quatrième trimestre 1986 et gelés à ce niveau jusqu'à la fin du mois de juin.
- ii) Les salaires réels (et la consommation collective) des secteurs marchands pourraient augmenter parallèlement à la productivité de la main-d'œuvre pendant les deux premiers trimestres de 1987. Cette disposition visait à éviter une nouvelle contraction de la part de l'épargne nette (accumulation de capital) dans le revenu net des entreprises.

Le 29 mars, le contrôle des prix a été renforcé, certains prix ont été abaissés et le régime applicable aux différentes catégories de produits industriels (voir annexe I) a été modifié, d'où une diminution du nombre relatif de produits dont les prix sont librement déterminés. D'autres modifications, par ailleurs peu importantes, ont ultérieurement été apportées au régime des prix. En juillet, le nouveau pacte social sur la répartition du revenu a été adopté. Toutes les entreprises ont été invitées à le signer. Celles qui refusaient tombaient automatiquement sous le coup de la loi relative à la procédure de redressement (voir chapitre II), ce qui les obligeait à fixer les salaires réels à un niveau inférieur de 20 pour cent à la moyenne de l'année précédente. Le pacte social comportait les directives suivantes :

- i) Les lois sur la répartition du revenu adoptées par les diverses républiques et provinces devaient viser à accroître la part de l'accumulation nette (bénéfices non distribués).
- ii) L'application des lois sur la répartition du revenu devait être plus rigoureuse et, pour la première fois, les républiques et les provinces étaient tenues de mettre en place des objectifs trimestriels et un système de suivi.

Le 14 novembre, une nouvelle loi d'intervention a été adoptée ; elle prévoyait une limitation des relèvements de salaires et un blocage du prix de la plupart des produits industriels pour six mois, jusqu'au milieu du second trimestre de 1988 (voir chapitre IV).

Le taux de croissance des salaires s'est ralenti immédiatement après l'adoption de la première loi d'intervention sur les revenus de février (graphique 3). La modération des salaires n'a toutefois pas permis de mettre un terme à l'accélération tendancielle de l'inflation, d'où une baisse sensible des salaires réels (conformément à l'objectif fixé par la loi). Les baisses de prix décidées en mars ont eu des effets limités et de courte durée. Les produits dont le prix a été réduit ne représentant que 8 pour cent de la valeur de la production industrielle, la progression de l'indice des prix à la production industrielle n'en a pas été ralentie de plus de 2 points. Les prix des services, et surtout des produits agricoles, auxquels les mesures ne s'appliquaient pas, ont continué d'augmenter rapidement. Rien d'étonnant donc qu'après une courte pause la spirale prix-salaires ait redémarré et que la hausse des prix à la consommation ait atteint quelque 250 pour cent en rythme annuel au cours des trois mois terminés en octobre, contre environ 85 pour cent au début de l'année (avant la mise en place des mesures de 1987 concernant les revenus et les prix). L'évolution des indices sur douze mois ne rend pas compte de la forte accélération de l'inflation en 1987. La hausse des prix à la consommation a atteint 167.4 pour cent au cours des douze mois terminés en

Tableau 4. Prix et salaires
Pourcentage annuel de variation

	<u>1982</u> 1980	1983	1984	1985	1986	1987	<u>Déc. 86</u> Déc. 85	<u>Déc. 87</u> Déc. 86	<u>Avril 88</u> Avril 87
Prix à la production									
Produits industriels	35	32	57	82	71	90	68	159	132
<i>dont :</i>									
Electricité	38	30	86	56	89	158	147	212	140
Produits agricoles	45	45	44	60	85	96	74	127	..
Prix au détail	38	39	57	76	88	118	92	168	152 ¹
<i>dont :</i>									
Produits agricoles	39	43	40	67	89	117	82	167	161
Produits industriels	40	39	62	76	87	117	94	165	152
Prix à la consommation²	37	41	53	74	89	120	91	171	160
Biens	38	42	55	73	89	118	90	168	162
<i>dont :</i>									
Produits alimentaires	40	45	47	70	90	111	82	160	172
Services	25	31	40	76	96	138	97	180	145
Salaires nets moyens dans le secteur socialisé	31	26	44	78	108	105	125	108	167 ³
Secteur économique	31	27	44	78	107	105	126	109	167 ³
<i>dont :</i>									
Industrie	32	28	45	77	105	105	122	111	167 ³
Secteur non économique	27	24	44	80	113	106	121	105	167 ³
Salaires moyens nets réels, secteur socialisé	-5	-11	-6	2	10	-7	17	-23	4 ³

1. Augmentation de 149 pour cent mai 1988/mai 1987.

2. Indice du coût de la vie.

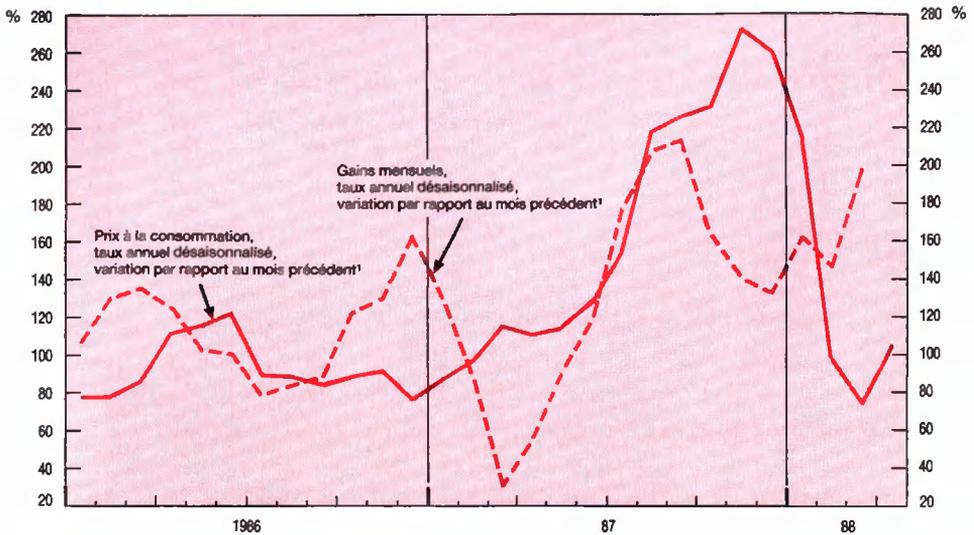
3. Mars 1988/mars 1987.

Sources : Bureau fédéral de statistique, *Indeks*, et données fournies par les autorités nationales.

décembre 1987, soit un chiffre un peu inférieur au double de celui de l'année précédente (tableau 4). Il est intéressant de noter que, pendant la période de forte accélération de l'inflation, les importantes différences qu'on pouvait observer auparavant dans le rythme d'accroissement des prix des diverses catégories de produits – denrées alimentaires, produits manufacturés et services – ont eu tendance à s'estomper, de sorte qu'à la fin de 1987 on enregistrait une augmentation, sur douze mois, à peu près identique pour les trois grandes composantes de l'indice des prix.

La forte accélération de l'inflation ne peut s'expliquer, comme on le fait habituellement, par la pression de la demande et/ou la poussée des coûts. Tous les indicateurs font apparaître une contraction sensible de la demande intérieure réelle à partir du début du printemps. Côté coûts, depuis février 1987 la progression des salaires a marqué un retard sur les hausses de prix ou les a suivies de près et il s'est

Graphique 3. **LA SPIRALE SALAIRES-PRIX**
Pourcentages de variation



1. Moyenne mobile sur 3 mois.

Sources : OCDE, *Principaux Indicateurs Économiques* et estimations du Secrétariat de l'OCDE.

produit par ailleurs un net ralentissement de la progression des taux de salaires (nominaux) au cours des quatre mois terminés en mai. En conséquence, les gains nets moyens ont diminué de plus de 20 pour cent en termes réels au cours de l'année terminée en décembre et de 7 pour cent sur l'ensemble de 1987, ces pertes se répartissant de façon assez homogène entre toutes les catégories professionnelles et les secteurs de l'économie. La forte hausse des taux d'intérêt nominaux ainsi que les directives visant à relever les provisions pour amortissement et à augmenter l'épargne nette des entreprises ont intensifié les pressions à la hausse sur les coûts. Or, ces effets ont été vraisemblablement annulés du fait que la progression des salaires nominaux a été moins rapide que la hausse des prix. De même, l'incidence des prix à l'importation sur l'inflation semble avoir été assez faible, le taux de change effectif s'étant peu déprécié en termes réels jusqu'au milieu du mois de novembre. Cette décomposition des causes possibles de l'inflation laisse à penser que la forte poussée inflationniste s'explique par l'existence, dans un environnement non concurrentiel, de fortes liaisons prix-prix et d'une puissante spirale prix-salaires dont les effets sont attisés par de

virulentes anticipations inflationnistes. Par ailleurs, les contrôles des prix et des salaires, toujours partiels et intermittents, pourraient aussi avoir contribué à cette évolution.

Stagnation de la production et croissance de l'emploi

L'effet négatif qu'a exercé sur le revenu des ménages la baisse des salaires réels dans le secteur socialisé a été atténué par un accroissement des envois de fonds des travailleurs expatriés et des prestations de sécurité sociale. La contraction des envois de fonds en devises des travailleurs expatriés a été plus que compensée par la dévaluation en termes réels du dinar, laquelle a également eu un effet de patrimoine positif pour les détenteurs de dépôts en devises. Toutefois, ces effets de change en termes réels ont été annulés par l'érosion de la valeur des dépôts bancaires nets des ménages en dinars, due à l'inflation (tableau 5). En conséquence, si l'on tient compte à la fois de l'évolution des revenus et des effets nets de patrimoine, le revenu disponible réel des ménages semble avoir très légèrement diminué en 1987 alors qu'il avait sensiblement augmenté l'année précédente.

Selon les premières estimations officielles, d'ailleurs corroborées par les données disponibles sur les ventes au détail, la consommation privée aurait quelque peu baissé en 1987 (tableau 6), surtout au second semestre de l'année. Toutefois, étant donné les possibilités de rémunérations en nature, les chiffres ne tiennent probablement pas compte de certains éléments de consommation privée et surestiment le niveau des stocks¹². Qui plus est, de plus en plus de touristes yougoslaves font en fait des achats, qu'ils ne déclarent pas, à l'étranger, en particulier dans les pays voisins. Compte tenu de ces lacunes statistiques, la contraction effective de la consommation privée a probablement été très faible en termes réels en 1987, contrairement à celle de la consommation publique (voir ci-dessus).

Certains facteurs économiques et certaines décisions administratives ont entraîné un tassement de l'investissement en 1987. La faiblesse de la demande intérieure et les incertitudes entachant les ventes futures ont assombri les perspectives des entreprises. Par ailleurs, les modifications apportées aux règles comptables et les efforts d'assainissement financier qui en ont découlé se sont traduits par un accroissement des réserves et des actifs liquides, autant de ressources qui n'ont pu être affectées à l'investissement fixe. En outre, les conditions d'accès aux concours bancaires et aux crédits inter-entreprises ont été resserrées. En conséquence, l'investissement des entreprises, qui avait légèrement augmenté en 1986 (pour la première fois depuis 1979), aurait, selon les estimations, diminué d'environ 5 pour

Tableau 5. Compte des ménages¹
Milliards de dinars aux prix constants de 1986

	1982	1983	1984	1985	1986	1987 ²
Salaires nets et autres revenus des ménages dans le secteur socialisé ³	7 461	6 789	6 621	7 065	7 949	7 535
Bénéfices et salaires nets dans le secteur privé	1 195	1 246	1 119	916	1 056	1 051
Transferts sociaux	2 008	1 871	1 750	1 808	2 278	2 305
Auto-consommation	941	988	949	918	886	765
Envoi de fonds de l'étranger	1 407	1 062	1 400	1 131	860	898
Revenus nets d'intérêts	311	427	536	863	832	755
Autres revenus	368	327	281	231	381	500
Revenu total	13 692	12 710	12 656	12 933	14 242	13 809
Moins : Impôts ⁴ et taxes	347	323	324	301	339	339
Revenu disponible	13 345	12 387	12 332	12 632	13 903	13 470
Consommation privée	11 330	10 983	11 093	11 230	11 788	11 429
Taux d'épargne (en pourcentage)	(15.1)	(11.3)	(10.1)	(11.1)	(15.2)	(15.2)
<i>Y compris l'effet de valorisation⁵</i>						
Revenu disponible	13 536	12 705	12 476	12 547	13 680	13 902
Taux d'épargne (en pourcentage)	(16.3)	(13.6)	(11.1)	(10.5)	(13.8)	(17.8)
<i>Y compris l'effet de valorisation et l'érosion par l'inflation de la valeur des actifs en dinars⁶</i>						
Revenu disponible	13 197	12 223	12 107	12 005	13 043	13 037
Taux d'épargne (en pourcentage)	(14.1)	(10.2)	(8.4)	(6.5)	(9.6)	(12.3)

1. Le compte des ménages est en partie fondé sur les concepts classiques du SCN, déflatés par l'indice des prix à la consommation (coût de la vie). Les services non productifs sont inclus dans la consommation privée, tandis que les cotisations de sécurité sociale à la charge des employeurs sont exclues du revenu des ménages.
2. Estimations de l'OCDE.
3. Les impôts et cotisations assis sur les salaires et traitements sont versés directement par les entreprises et autres organismes à l'Etat et aux entités publiques (fonds de sécurité et d'action sociales principalement) ; en conséquence, les salaires et traitements sont pratiquement nets d'impôts et de cotisations.
4. Impôts payés par les seuls titulaires de revenus supérieurs à deux fois et demie le niveau de gain moyen.
5. Augmentation de la contre-valeur en dinars des dépôts de devises due à la dépréciation réelle du dinar. L'effet de valorisation annuel équivaut à un apport de revenu.
6. La valeur des actifs nets en dinars, hors crédits aux ménages, est érodée par l'inflation. L'érosion annuelle équivaut à une réduction du revenu.

Sources : Bureau fédéral de statistique, *Annuaire statistique de la Yougoslavie, 1987*, données fournies par les autorités nationales et estimations du Secrétariat de l'OCDE.

cent l'année dernière. Qui plus est, conformément à la loi d'intervention de février 1987, de nombreux projets d'investissement du secteur public ont été reportés. L'investissement dans le « secteur non marchand » a en fait baissé de 15 pour cent en volume. L'investissement en logements a, lui aussi, sensiblement diminué (10 pour cent) reflétant un recul de la construction de logements par les entreprises et les particuliers. Jusqu'en 1986, les particuliers bénéficiaient de crédits bancaires assortis d'un taux d'intérêt fixe, négatif en termes réels au moment de l'obtention du prêt et donc, avec la forte inflation, de plus en plus négatif au fil des échéances. Afin

Tableau 6. Demande et production¹

	1986 Milliards de dinars aux prix courants	1983	1984	1985	1986	1987 ²
		Pourcentage de variation aux prix constants de 1985				
Consommation privée	11 206	-1.7	-1.0	0.0	4.5	-1.0
Consommation publique ³	1 910	-4.0	-0.2	1.9	4.6	-3.0
Investissement fixe	5 047	-9.7	-9.6	-4.0	3.5	-4.0
Demande intérieure finale	18 163	-4.6	-3.6	-1.0	4.2	-2.0
Formation de stocks ⁴	3 949	2.8	3.7	0.9	0.0	1.4
Demande intérieure totale	22 112	-1.4	-4.3	1.5	3.4	-0.2
Exportations	3 763	1.4	10.1	8.2	2.0	0.4
Importations	3 930	-5.5	-0.4	2.3	8.8	-5.8
Solde extérieur ⁴	-167	2.0	2.1	1.2	-1.8	1.8
Ecart statistique ⁴	110	-1.4	0.7	-0.8	1.9	-2.0
Produit social brut	22 055	-1.0	2.0	0.5	3.5	-0.5
Agriculture et sylviculture	2 899	-0.7	2.1	-6.6	10.1	-6.9
Autres activités	18 754	-0.9	2.0	1.6	2.5	0.4
Industrie	8 699	1.3	5.6	2.7	3.9	0.7
Construction	1 589	-13.2	-4.2	-1.5	-1.4	-4.0
Services	8 466	-0.8	-0.9	0.8	1.7	0.8

1. Définitions et concepts yougoslaves.

2. Estimations officielles.

3. Selon les définitions yougoslaves, la consommation publique s'appelle « consommation générale et collective ».

4. Contributions en points à la croissance du produit social.

Sources : *Annuaire statistique de la Yougoslavie, 1987, Saopstenje*, Bureau fédéral de statistique, et données fournies par les autorités nationales.

d'éliminer cet important élément de subvention, il a été décidé à partir de 1987 de ne plus appliquer aux prêts au logement des taux d'intérêt fixés une fois pour toutes, mais ajustés régulièrement en fonction de l'évolution des autres taux. Cette réforme a entraîné une sensible diminution, en termes réels, de la demande de prêts au logement et de l'investissement immobilier. Même s'il n'a cessé de baisser en termes réels depuis 1980 (abstraction faite de l'année 1986), l'investissement fixe total a représenté 21 pour cent du PSB (20 pour cent du PIB) en 1987, soit un chiffre proche de la moyenne des pays européens de l'OCDE.

La contraction de la demande intérieure réelle a été largement compensée par une contribution positive à la croissance du solde extérieur réel, laquelle est en quasi-totalité imputable à une nette compression des importations. De fait, le volume des exportations n'a que peu augmenté (voir ci-après) et on n'avait pas enregistré d'aussi mauvais résultats à l'exportation depuis 1982. La légère diminution du PSB est imputable à une forte contraction de la production agricole, la sécheresse de l'été

ayant détruit environ un tiers de la récolte de céréales. Toutefois, même abstraction faite des effets du mauvais temps, l'expansion tendancielle de la production agricole a été relativement faible (1½ pour cent). Sous l'effet de la baisse de l'investissement, les activités de construction ont, elles aussi, sensiblement diminué. Dans les secteurs des services et de la production industrielle, la progression a été très faible. Quant à la production manufacturière, elle a subi le contre-coup non seulement du tassement de la demande mais aussi, semble-t-il, d'une pénurie de matières premières et de produits intermédiaires importés, phénomène assez courant en Yougoslavie (voir chapitre III). Dans la plupart des branches d'activité industrielle, les taux de croissance ont été négatifs. Par contre, dans les activités plus traditionnelles comme l'alimentation, le tabac et l'habillement, de même que dans le secteur du matériel de transport, quelques gains ont été enregistrés. La performance de ce dernier secteur a été fortement influencée par des livraisons groupées de navires.

Malgré une contraction régulière de la main-d'œuvre agricole et la faible croissance de la production dans les autres secteurs, l'emploi total a continué d'augmenter en 1987, à peu près au même rythme que pendant la première moitié des années 80 (tableau 7). Tout comme au cours des quelques années précédentes, l'emploi a progressé beaucoup plus vite dans le secteur privé non agricole que dans le secteur socialisé. En conséquence, malgré sa faible part dans l'emploi total (6½ pour cent), le secteur privé non agricole a contribué pour un cinquième à la croissance de l'emploi total hors agriculture. L'emploi dans le secteur socialisé a augmenté d'environ 2 pour cent, chiffre qui se décompose entre une forte progression tout au long de 1986 et pendant les premiers mois de 1987 et une évolution assez stationnaire pendant le reste de l'année. Pour la troisième année consécutive, la croissance de l'emploi a été très forte dans l'industrie, les services financiers et les secteurs de l'action sociale et de la santé. Cette progression de l'emploi, jointe à la quasi-stagnation du PSB, a entraîné un recul sensible de la productivité de la main-d'œuvre, à la fois dans l'ensemble des activités non agricoles et dans l'industrie. Dans le secteur socialisé, ce recul (1.8 pour cent) est le plus important qui ait été enregistré depuis la récession de 1983.

La tendance à la hausse sur longue période du chômage déclaré s'est inversée à partir du milieu de 1986 pendant treize mois, puis a repris au quatrième trimestre de 1987. Cette évolution reflète une réaction décalée à la reprise relativement marquée de l'activité en 1986 et à la phase d'austérité financière et de faiblesse de la production qui a suivi. Ce renversement de la situation sur le marché du travail s'est également traduit par une inversion, au premier trimestre de 1987, de la tendance à l'augmentation des offres d'emplois non satisfaites observée précédemment (graphique 4). En moyenne, le nombre de demandeurs d'emploi recensés a été légèrement

Tableau 7. **Emploi**

	1986 Milliers	1984	1985	1986	1987	1986 Décem- bre	1987 Juin	1987 Décem- bre	1988 Mars
Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente									
Population en âge de travailler	15 129	0.7	0.7	0.9	0.7				
Population active intérieure ¹	10 003	1.3	1.3	1.3	1.3				
Emploi intérieur	9 445	1.1	1.5	1.8	1.1				
Agriculture	2 528	-2.1	-2.4	-2.1	-2.3				
Autres	6 917	2.4	3.1	3.3	2.3				
<i>dont:</i>									
Secteur socialisé	6 327	2.0	2.5	2.9	2.1	2.5	1.9	1.2	0.7
Secteur privé	590	7.5	10.0	7.3	5.1				
Emploi indépendant	440	8.8	11.4	6.8	3.9				
Salariés	150	4.0	5.3	9.0	8.7				
Emploi dans le secteur socialisé	6 566	2.1	2.5	2.9	2.1	2.5	1.9	1.2	0.7
<i>dont:</i> Industrie	2 625	3.0	3.4	3.8	3.1	3.4	2.9	2.1	1.1
En milliers									
Chômage recensé ²		975	1 040	1 087	1 081	1 085	1 050	1 087	1 131
Personnes à la recherche d'un premier emploi		685	738	775	775	771	760	771	779
Offres d'emploi		78	84	88	84	73	98	56	82
<i>Pour mémoire :</i>									
Travailleurs employés temporairement à l'étranger		780	710	768	695				

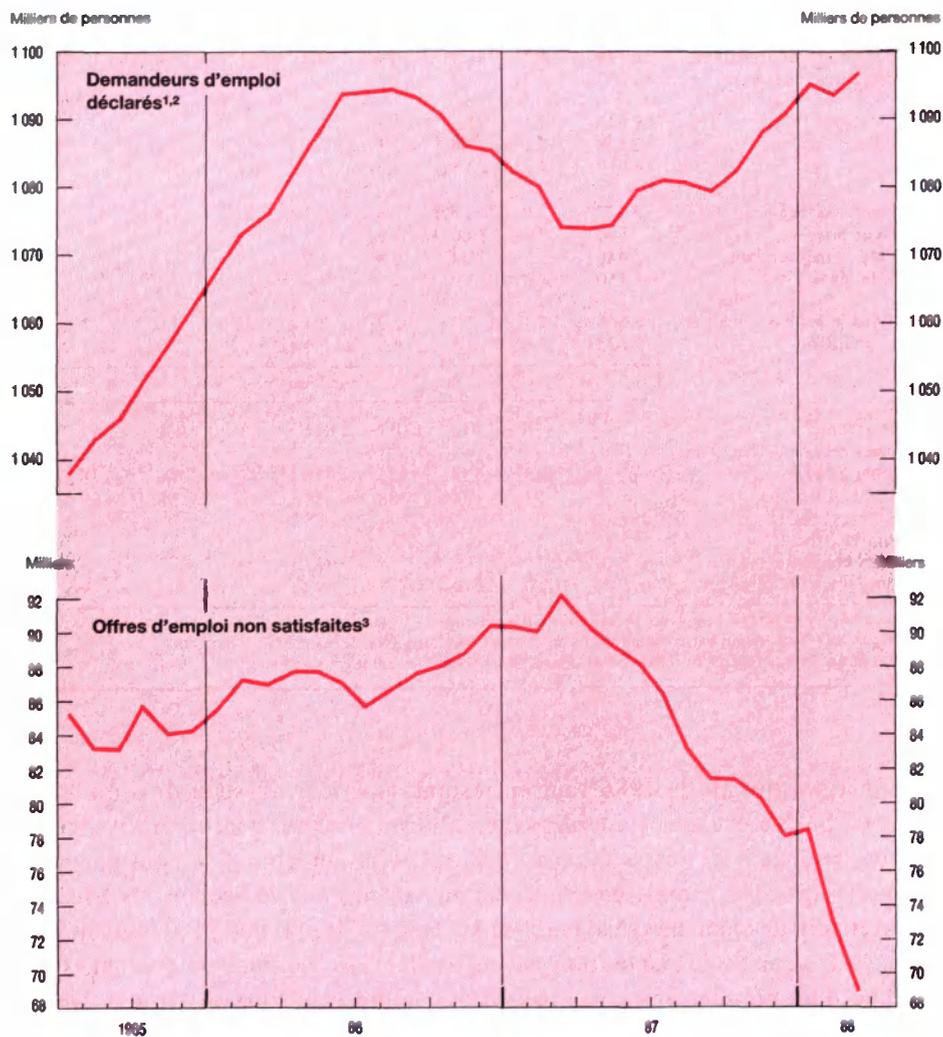
1. Non compris les travailleurs employés temporairement à l'étranger.

2. Y compris les personnes qui ont un emploi mais en cherchent un autre (voir le texte de l'Etude).

Sources : Indeks, Bureau fédéral de statistique et données fournies par les autorités nationales.

inférieur à son niveau de 1986 tout en restant supérieur au seuil de 1 million de personnes. Si l'on exclut les doubles comptabilisations (qui concernent principalement les étudiants et les personnes qui ont déjà un emploi – notamment les exploitants agricoles – mais en cherchant un autre dans le secteur socialisé), le nombre effectif de chômeurs s'est établi aux alentours de 630 000 personnes en 1987, soit 6½ pour cent de la population active totale¹³. Le nombre de personnes à la recherche d'un premier emploi enregistrées comme chômeurs a diminué pour la première fois depuis 1987 alors qu'il ne cessait d'augmenter depuis vingt-cinq ans. Cette baisse tient sans doute principalement à la diminution du nombre de personnes qui atteignent l'âge actif ainsi qu'à une stabilisation générale du taux d'activité qui, avec 66 pour cent, est parmi les plus élevés de la zone de l'OCDE. Il semble par ailleurs que le nombre de stagiaires et d'apprentis ait augmenté. Contrairement à ce qu'on avait observé les années précédentes, où le chômage de toutes les catégories de

Graphique 4. **DEMANDES D'EMPLOI ET OFFRES NON SATISFAITES**



1. Voir texte.

2. Moyenne mobile sur 3 mois.

3. Moyenne mobile sur 5 mois.

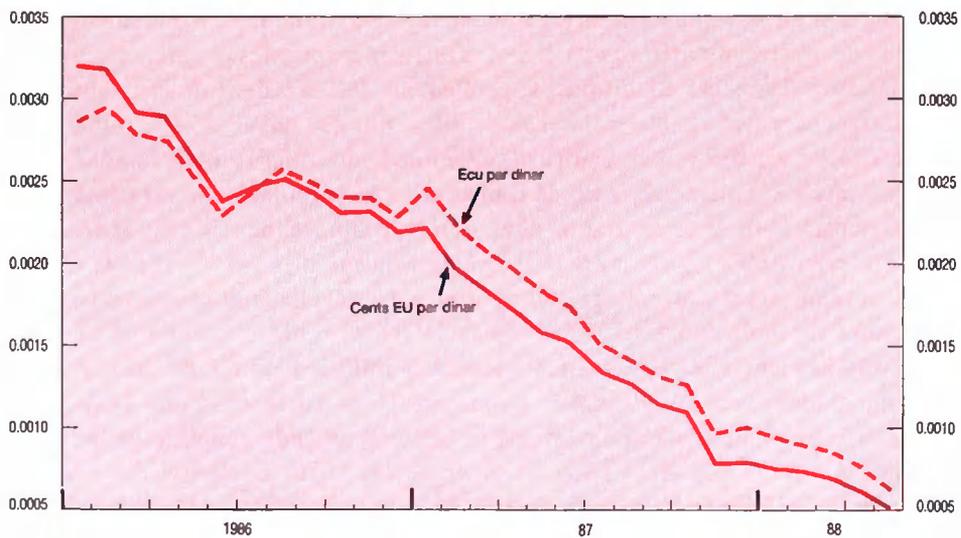
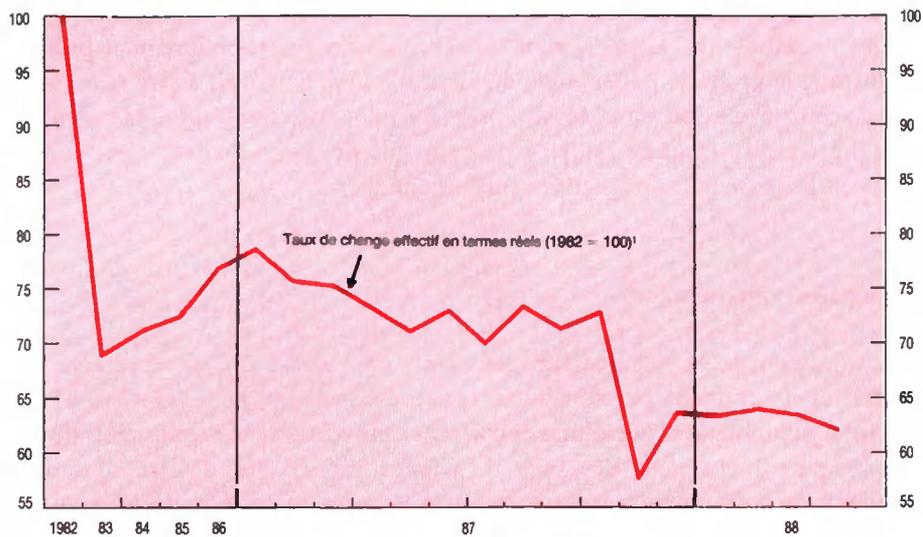
Source : OCDE, *Principaux Indicateurs Économiques*.

main-d'œuvre avait quelque peu progressé, l'évolution a été plus diversifiée en 1987 : aggravation pour les diplômés de l'enseignement supérieur et les travailleurs qualifiés et diminution pour les travailleurs non qualifiés et les personnes qui n'ont pas poursuivi leurs études au-delà du secondaire. Comme l'offre de main-d'œuvre qualifiée ne semble pas avoir marqué un accroissement particulièrement prononcé, pas plus que le profil de la demande de main-d'œuvre ne paraît s'être notablement modifié, cette évolution dans la structure du chômage tient probablement à un déséquilibre croissant entre l'offre et la demande de main-d'œuvre dans certaines régions ou pour certaines catégories professionnelles.

Balance des paiements

L'évolution de la balance des paiements en 1987 a été affectée par divers facteurs, et notamment par une forte vague de spéculation. Le niveau élevé et croissant d'inflation, le risque d'une importante dépréciation en termes réels du dinar et les amples fluctuations des taux de change croisés des devises sont autant d'éléments qui ont fourni un terrain propice à la spéculation. L'agitation croissante sur le marché des taux de change s'est traduite par d'amples oscillations au poste « erreurs et omissions » qui, d'excédentaire de 1½ milliard de dollars en 1986, est devenu déficitaire de ¾ de milliard de dollars en 1987, une partie seulement de ce déficit pouvant être imputée aux paiements anticipés et retardés liés aux échanges de marchandises. Dans ces conditions, le gonflement de l'excédent de la balance des opérations courantes en monnaies convertibles, qui est passé de 173 millions de dollars en 1986 à 1 037 millions en 1987 surestime vraisemblablement l'amélioration de la balance des paiements. Afin de contrecarrer la spéculation et de stimuler les exportations, les autorités ont résolu, dès le début de l'année, de laisser se déprécier le dinar en termes réels. Au mois d'avril, la dépréciation du taux de change effectif représentait un peu plus de 5 pour cent en termes réels et elle était encore un peu plus importante six mois plus tard. Visiblement, la réaction des exportations s'est fait sentir relativement vite. En revanche, jusqu'au milieu du mois de novembre, la demande d'importations est restée vigoureuse dans l'attente d'une importante dévaluation imminente. Cette instabilité et cette incertitude générales se reflètent d'ailleurs dans l'ampleur des tirages effectués sur les dépôts en devises des ménages (assimilés dans la balance des paiements à des remises de fonds des émigrés et des travailleurs à l'étranger). Ceux-ci ont atteint 3.3 milliards de dollars, chiffre deux fois supérieur à la moyenne des cinq années précédentes. La dévaluation de 20 pour cent du dinar, le 16 novembre, a apaisé la spéculation, mis fin à la fuite des capitaux et favorisé certaines entrées de capitaux, notamment par renversement de l'évolution

Graphique 5. TAUX DE CHANGE



1. Sur la base des indices des prix de la production industrielle.

Sources : Données fournies par la Banque Nationale de Yougoslavie et Secrétariat de l'OCDE.

des paiements anticipés et retardés. Au total, la dépréciation du taux de change effectif du dinar a atteint près de 20 pour cent en termes réels au cours de 1987, chiffre à comparer aux quelque 27 pour cent enregistrés en 1983, année qui a vu la première dévaluation importante du taux de change effectif en termes réels depuis le second choc pétrolier en 1979, et la seule jusqu'à celle de novembre dernier¹⁴.

Après un léger recul en 1986, les exportations en volume sont restées stationnaires en 1987 (tableau 8). Cela tient uniquement à la faiblesse des livraisons à destination des pays du CAEM, notamment de l'URSS, marché sur lequel les exportations ont chuté d'un cinquième en volume. Les médiocres performances obtenues dans les pays d'Europe de l'Est sont essentiellement imputables à une réduction des exportations visant à rééquilibrer les comptes de compensation¹⁵ qui étaient nettement excédentaires à la fin de 1986 en raison principalement de la baisse des prix du pétrole. Les exportations à destination des pays en développement se sont fortement redressées, ce qui donne à penser que la Yougoslavie a gagné des parts de marché dans ces pays. Quant aux exportations à destination de la zone de l'OCDE, leur croissance a été encore plus soutenue (14 pour cent en volume), d'où d'importants gains de parts de marché qui ont comblé dans une large mesure les

Tableau 8. Commerce extérieur
Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	1984	1985	1986	1987	1984	1985	1986	1987
	Exportations f.o.b.				Importations f.o.b.			
Valeur totale (Dollars E.U.)	2.9	4.3	4.3	6.0	-1.5	2.4	7.1	-0.8
Prix	-7.6	-3.1	7.1	6.0	0.1	-0.1	0.5	6.7
Volume	11.4	7.6	-2.6	0.0	-1.6	2.5	6.6	-7.0
Monnaies non-convertibles	0.6	12.5	-7.1	-15.9	3.6	-6.7	-15.1	1.3
Prix	-5.0	-1.0	0.0	1.3	3.0	1.9	-15.8	-2.6
Volume	5.9	13.6	-7.1	-17.0	0.6	-8.4	0.8	4.0
Monnaies convertibles	4.3	0.4	11.6	17.5	-4.1	7.5	17.7	-1.5
Prix	-9.0	-4.2	11.4	7.9	-1.5	-1.0	7.6	10.3
Volume	14.6	4.0	0.2	8.9	-2.6	8.6	9.4	-10.7
<i>dont :</i>								
OCDE :								
Prix	11.4	2.1	20.7	27.1				
Volume	-12.3	-5.1	18.3	11.4				
Hors pétrole :								
Prix	27.0	7.6	2.0	14.1	-4.3	6.6	21.9	0.4
Volume					2.6	-1.0	15.1	11.9
					-6.7	7.7	5.9	-10.3

Source : Secrétariat fédéral du commerce extérieur.

pertes des deux années précédentes. Les exportations à destination de tous les pays de l'OCDE ont augmenté mais cette augmentation a été particulièrement sensible pour les deux voisins de la Yougoslavie – l'Italie et l'Autriche – et les Etats-Unis. La vigueur des exportations semble tenir principalement à la contraction de la demande intérieure. La dépréciation du taux de change effectif en termes réels n'est pour l'essentiel intervenue qu'en novembre et ne peut donc avoir eu beaucoup d'incidence sur l'évolution des exportations en volume pour l'ensemble de l'année 1987. De plus, l'effet de stimulation de la dépréciation sur les exportations a été dans une certaine mesure compensé par une réduction des crédits bonifiés à caractère sélectif et des ristournes de droits de douane.

La forte contraction des importations en volume peut être attribuée à la limitation des importations en provenance de pays à monnaies convertibles et, dans une moindre mesure, au tassement de la demande intérieure réelle. Cette contraction a été à peu près compensée par la hausse des prix. De fait, en dollars des Etats-Unis, les importations sont restées à un niveau pratiquement inchangé par rapport à celui, assez élevé, de 1986. Pour économiser les devises, la Yougoslavie a fortement réduit ses importations de pétrole en monnaies convertibles et augmenté dans des proportions correspondantes ses importations dans le cadre du régime de la compensation. Globalement, le solde des échanges avec la zone de l'OCDE s'est nettement amélioré en termes réels, amélioration qui n'a été qu'en partie neutralisée par une détérioration des termes de l'échange. En conséquence, le déficit commercial en monnaies convertibles est tombé à 1 milliard de dollars, chiffre le plus faible des quinze dernières années¹⁶.

Contrairement à celui des échanges, le solde des opérations invisibles s'est nettement dégradé. Cette évolution est due pour beaucoup à la sensible diminution des remises de fonds des travailleurs émigrés, qui sont tombées aux alentours de 1 milliard de dollars en 1987 alors qu'elles atteignaient à peu près régulièrement 1 $\frac{3}{4}$ milliard de dollars depuis quatre ans. Comme on l'a déjà indiqué, cette diminution s'explique dans une large mesure par les facteurs spéculatifs et le climat d'incertitude. Par ailleurs, une partie des retraits effectués sur les dépôts en devises ont servi à acheter à l'étranger des produits qui, soit sont difficiles à trouver sur le marché yougoslave, soit sont considérablement moins chers dans les autres pays. Les recettes recensées du tourisme, autre poste important de la balance des invisibles, ont continué d'augmenter dans des proportions appréciables même si une partie des gains semble avoir été écoulee sur le marché des changes parallèle. Exprimées en dollars, ces recettes sont restées soutenues sous l'effet de l'accroissement du volume des échanges touristiques ainsi que de l'appréciation des monnaies européennes (dans lesquelles sont libellées la plupart des transactions touristiques) par rapport au dollar. Comme

Tableau 9. **Balance des paiements en monnaies convertibles**

Millions de dollars

	1983	1984	1985	1986	1987	Janvier - Mars	
						1987	1988
Balance commerciale	-1 798	-1 171	-1 771	-2 562	-1 068	-322	161
Exportations, fob	6 271	6 588	6 496	7 246	8 521	1 599	2 211
Importations, caf	-8 069	-7 759	-8 267	-9 808	-9 589	-1 921	-2 050
Balance des opérations invisibles	2 097	2 036	2 115	2 735	2 105	223	265
Recettes	6 562	6 726	6 646	8 090	8 500	1 666	1 836
Envois de fonds des travailleurs expatriés	3 404	3 456	3 285	3 935	4 292	990	1 130
Voyages	879	1 034	1 010	1 282	1 606	115	144
Transports	1 259	1 380	1 550	1 702	1 730	375	400
Autres recettes	1 020	856	801	1 171	872	186	162
Dépenses	-4 465	-4 690	-4 531	-5 355	-6 395	-1 443	1 571
Envois de fonds des travailleurs expatriés	-1 733	-1 699	-1 650	-2 315	-3 303	-670	-780
Transports	-637	-700	-715	-745	-855	-200	-222
Intérêts	-1 662	-1 804	-1 828	-1 870	-1 790	-450	-450
Autres dépenses	-433	487	-338	-425	-447	-123	-119
Balance des opérations courantes	299	865	344	173	1 037	-99	426
Mouvements de capitaux à long terme	1 369	9	-158	-1 622	-1 324	-382	-479
Prêts reçus, net	1 526	101	-63	-1 392	-1 122	-402	-344
Tirages ¹	4 245	3 131	3 183	2 792	2 837	595	498
Remboursements	-2 719	-3 030	-3 246	-4 184	-3 959	-997	-842
Prêts consentis, net	-157	-92	-95	-230	-202	20 ²	-135 ²
Mouvements de capitaux à court terme	-670	-96	-36	350	-65	151	121
Erreurs et omissions	-1 108	-242	58	1 565	-722	-250	-262
Variation des réserves officielles (- = diminution)	-110	536	208	466	-1 074	-580	-194
<i>Pour mémoire :</i>							
Refinancements	-	-	-	1 650	1 747	310	300

Note : Les chiffres concernant 1983 et 1984 ont été calculés sur la base des taux de change croisés constants et ne sont donc pas totalement comparables aux données les plus récentes, établies à partir des taux de change courants.

1. Y compris les opérations de refinancement.
2. Y compris les avances pour la construction à l'étranger.

Source : Banque Nationale de Yougoslavie.

les années précédentes, les paiements d'intérêts à l'étranger sont restés pratiquement stationnaires à leur niveau de 1984, c'est-à-dire que leur rapport au total des recettes courantes en monnaies convertibles a diminué de quelque 2 points pour revenir à 11 pour cent.

L'énorme déficit du poste «erreurs et omissions» n'annule pas l'excédent de la balance courante en monnaies convertibles, mais le solde, même positif, n'a pas été suffisant en 1987 pour permettre de gros remboursements sur les prêts en cours (tableau 9). En 1987, les remboursements de prêts à moyen et long terme ont atteint

4 milliards de dollars. Les nouveaux emprunts et les accords de refinancement ont couvert 2.8 milliards de dollars (y compris les interventions de la BIRD et d'autres organisations internationales). Par ailleurs, l'endettement à court terme auprès des banques étrangères a été réduit et l'encours des crédits à long terme s'est accru. Pour couvrir ces décaissements, on a puisé 1.1 milliard de dollars dans les réserves officielles en devises, qui ont ainsi enregistré leur plus forte baisse depuis 1979. A la fin de 1987, les réserves officielles étaient tombées à $\frac{3}{4}$ de milliard de dollars et les réserves extérieures totales (y compris les actifs étrangers des banques commerciales) à 1.8 milliard de dollars, soit un niveau à peine supérieur au point bas de 1982. A la fin de 1987, le total de la dette nette en monnaies convertibles représentait 17 944 millions de dollars, soit 30 pour cent du PIB, chiffre à comparer à la moyenne de 36 pour cent observée pour la période 1982 à 1986. Exprimée en pourcentage des recettes courantes en monnaies convertibles, la dette extérieure nette a aussi beaucoup diminué, revenant de 125 pour cent au cours de la période 1982 à 1986 à 105 pour cent en 1987.

Tableau 10. Dette extérieure en monnaies convertibles¹
Millions de dollars, fin de période

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Endettement brut ²	17 165	18 322	18 494	18 814	18 665	18 255	19 026	20 242
Moins: Créances extérieures	1 432	1 475	1 593	1 738	1 791	1 791	2 064	2 298
Endettement net ²	15 733	16 847	16 901	17 076	16 874	16 464	16 962	17 944
A moyen et long termes	15 115	17 000	16 677	17 667	17 614	17 240	17 661	18 942
dont:								
FMI	918	1 417	1 817	2 191	2 075	1 888	2 086	1 837
BIRD	1 359	1 483	1 682	1 722	1 951	1 979	1 917	1 880
Autres institutions financières internationales	180	202	255	387	410	502	690	959
Versements d'intérêts	1 245	2 066	2 005	1 662	1 804	1 823	1 870	1 790
Amortissements ³	1 888	1 947	1 897	2 719	3 109	3 245	4 184	3 959
Service de la dette, total	3 133	4 013	3 902	4 381	4 913	5 068	6 054	5 749
<i>Pour mémoire:</i>								
Service de la dette (en pourcentage du total des recettes courantes)	21.6	23.7	26.7	34.2	36.8	38.6	39.5	33.8

1. Les chiffres antérieurs à 1986 ont été calculés sur la base des taux de change fixés par voie administrative; à partir de 1986 inclus, les données ont été établies sur la base des taux de change courants.

2. Les allocations de DTS non comprises.

3. Opérations de refinancement incluses à partir de 1983.

Source: Banque Nationale de Yougoslavie.

II. Programmes de stabilisation et réformes structurelles

Etant donné le stade de développement de la Yougoslavie, relever le niveau de vie du peuple yougoslave de manière à le rapprocher de celui des nations industrielles plus avancées revêt nécessairement un caractère très prioritaire. Se différenciant en cela nettement des années 60 et 70, la présente décennie n'a pas permis d'atteindre cet objectif. Au contraire, comme le montre le tableau 11, la faible progression du produit social en termes réels a tout juste été supérieure à l'accroissement démographique et, si l'on tient compte de la dégradation cumulée des termes de l'échange ainsi que du déficit de la balance extérieure au titre des revenus de facteurs, le revenu national disponible par habitant a nettement baissé en termes réels au cours des huit années s'achevant en 1987 ; par ailleurs, l'emploi continuant d'augmenter à un rythme relativement élevé, la productivité moyenne du travail a diminué de près de 10 pour cent entre 1980 et 1987.

La médiocrité de ces performances au regard du potentiel de la Yougoslavie et des résultats enregistrés par les autres pays de l'OCDE peut être imputée à deux grandes carences de la politique économique, qui n'a pas su, d'une part, éliminer deux contraintes se renforçant mutuellement et présentant un caractère plus ou moins permanent qui constituent un frein à la croissance de la demande intérieure – la fragilité de la balance des paiements du pays et son extraordinaire propension à l'inflation – et, d'autre part, rétablir une croissance plus forte de la production potentielle en améliorant l'efficacité du capital et du travail. La formulation et la mise en œuvre de la politique économique se sont heurtées à un grand nombre de facteurs, dont la prédominance d'aspirations et d'intérêts régionaux et locaux contradictoires, le morcellement des marchés yougoslaves, les obstacles connexes à la mobilité du capital et de la main-d'œuvre et peut-être par-dessus tout l'absence de mécanismes adéquats, dictés par le marché, d'incitation et de sanction¹⁷. Si l'on est passé de déficits importants de la balance des opérations courantes à la fin des années 70 à des excédents variables depuis 1983, c'est pour une large part au prix d'une sévère limitation de la demande intérieure et d'un contrôle administratif des

Tableau 11. Performances comparées
Pourcentage annuel de variation

	1980 1971		1986 1980		1987 ¹	
	OCDE	Yougo- slavie	OCDE	Yougo- slavie	OCDE	Yougo- slavie
Produit intérieur brut ²	3.1	5.5	2.5	1.1	2.7	-0.5
Revenu national disponible ³ par habitant	1.8	3.5	1.9	-1.0	2.0	-1.3
Production industrielle	3.1	7.1	1.9	2.9	3.0	0.7
Investissement fixe en pourcentage du PIB ⁴	22.4	35.2	20.8	23.9		19.9
Productivité marginale du capital ⁵	7.8	6.0	9.2	18.9		
Productivité hors secteur agricole	1.7	1.7	1.4	-1.5	1.4	-1.9
Emploi hors secteur agricole	1.4	4.3	0.7	2.4	1.6	2.3
Prix à la consommation	9.4	19.5	5.9	53.6	3.2	120.3
Gains moyens dans l'industrie ⁶						
Termes nominaux	11.4	19.8	7.3	50.8		104.8
Termes réels	1.8	0.3	1.3	-1.8		-6.7

1. Estimations provisoires.

2. Produit social brut dans le cas de la Yougoslavie.

3. Revenu national net corrigé des fluctuations des termes de l'échange.

4. En pourcentage aux prix courants.

5. Rapport entre la formation brute de capital fixe et l'accroissement du PIB à prix constants.

6. Rémunération horaire dans le secteur manufacturier pour la zone de l'OCDE, et rémunération mensuelle dans les secteurs extractif et manufacturier pour la Yougoslavie.

Sources : OCDE, *Comptes Nationaux, 1960-1986, Principaux indicateurs économiques* ; Bureau fédéral de statistique, *Annuaire statistique de la Yougoslavie, 1987, Indeks No.3, 1988.*

importations, toutes mesures qui tendent à renforcer les distorsions et les rigidités¹⁸.

Au niveau de l'entreprise, le fait que l'éventail des salaires ne tient pas suffisamment compte des différences de formation générale et professionnelle ainsi que de la nature des responsabilités peut avoir entravé l'initiative et l'innovation sur le plan des modes de production ainsi qu'en matière de recherche, d'organisation et de commercialisation¹⁹. A côté d'une insuffisante mobilité du capital, un autre handicap important dont souffrent les entreprises yougoslaves du point de vue de l'amélioration de la productivité du travail réside dans leur « mission sociale », qui fait qu'il leur est extrêmement difficile, sinon très souvent impossible, de licencier ou de supprimer des emplois. Ainsi, même les entreprises déficitaires sont obligées de recruter des jeunes et des apprentis, et les pressions sociales et politiques se traduisent souvent par des pactes pour l'emploi au niveau des républiques et des provinces, en vertu desquels les entreprises sont astreintes à accroître leurs effectifs à raison d'un certain pourcentage annuel, indépendamment de leur situation économique. Enfin, l'accélération de l'inflation a probablement concouru à freiner la productivité du travail étant donné

que les dirigeants d'entreprises ont dû de plus en plus s'attacher davantage à sauvegarder la valeur en termes réels du revenu et des actifs financiers de l'entreprise qu'à rechercher une mise en œuvre plus efficace des facteurs de production. A mesure que le taux d'inflation général augmentait, les gains de productivité perdaient comparativement de leur importance pour l'amélioration des marges bénéficiaires ou du taux «d'accumulation du capital».

Compte tenu de son rythme tendanciel actuel, l'inflation ne peut plus être uniquement considérée comme un symptôme de dysfonctionnement des marchés ou de déséquilibres structurels. Elle a acquis sa propre dynamique et aggravé les faiblesses systémiques dont souffre l'économie yougoslave. L'accélération de l'inflation – on a atteint en rythme annuel d'environ 250 pour cent au troisième trimestre de 1987 – a ravivé le danger d'une hyperinflation incontrôlable et rendu pratiquement inéluctable le recours à des mesures administratives. On ne doit pas pour autant en déduire que les instruments axés sur le marché sont inopérants, mais qu'on ne les a pas assez utilisés. Les autorités ont pris de plus en plus conscience de cet état de choses et de la nécessité d'engager des réformes plus fondamentales dans la lignée de celles évoquées à l'occasion d'études précédentes de l'OCDE. Le premier train de mesures et de réformes se situe dans le cadre du «Programme de mesures et d'activités visant à réduire l'inflation et à stabiliser l'économie», du 14 novembre 1987. Certaines des mesures proposées ont déjà été mises en place ; d'autres sont encore en discussion.

Un deuxième ensemble de réformes et de mesures, d'un caractère plus fondamental, lié à un accord de confirmation du Fonds monétaire international a été introduit en mai 1988. Ces réformes se démarquent nettement de la tradition de l'intervention administrative dans la mesure où elles laissent une plus large place aux mécanismes du marché, créent un environnement plus concurrentiel et visent à promouvoir l'intégration de la Yougoslavie dans l'économie mondiale. Les trois principaux volets de la réforme structurelle sont la libéralisation progressive des prix, celle des importations et l'abolition du système d'allocation de devises. La mise en place d'un marché des changes unifié représente un pas important dans la voie de la convertibilité totale du dinar pour les opérations courantes. Parallèlement à ces mesures, les autorités ont fixé trois «points d'ancrage» en termes nominaux – des objectifs de croissance nominaux pour les rémunérations moyennes, les dépenses publiques et les agrégats monétaires en 1988 – et ont renforcé les instruments macro-économiques et micro-économiques de nature à permettre la réalisation de ces objectifs. Les restrictions en termes nominaux et les mesures s'y rapportant ont pris effet le 16 mai 1988. Les réformes structurelles, qui dépendaient en partie de l'obtention d'un soutien financier externe adéquat, sont entrées en vigueur le 30 mai

et ont été accompagnées d'une dévaluation de 23.9 pour cent du dinar. (Les nouvelles réformes et mesures seront examinées en détail dans les parties des chapitres II, III et IV qui s'y rapportent).

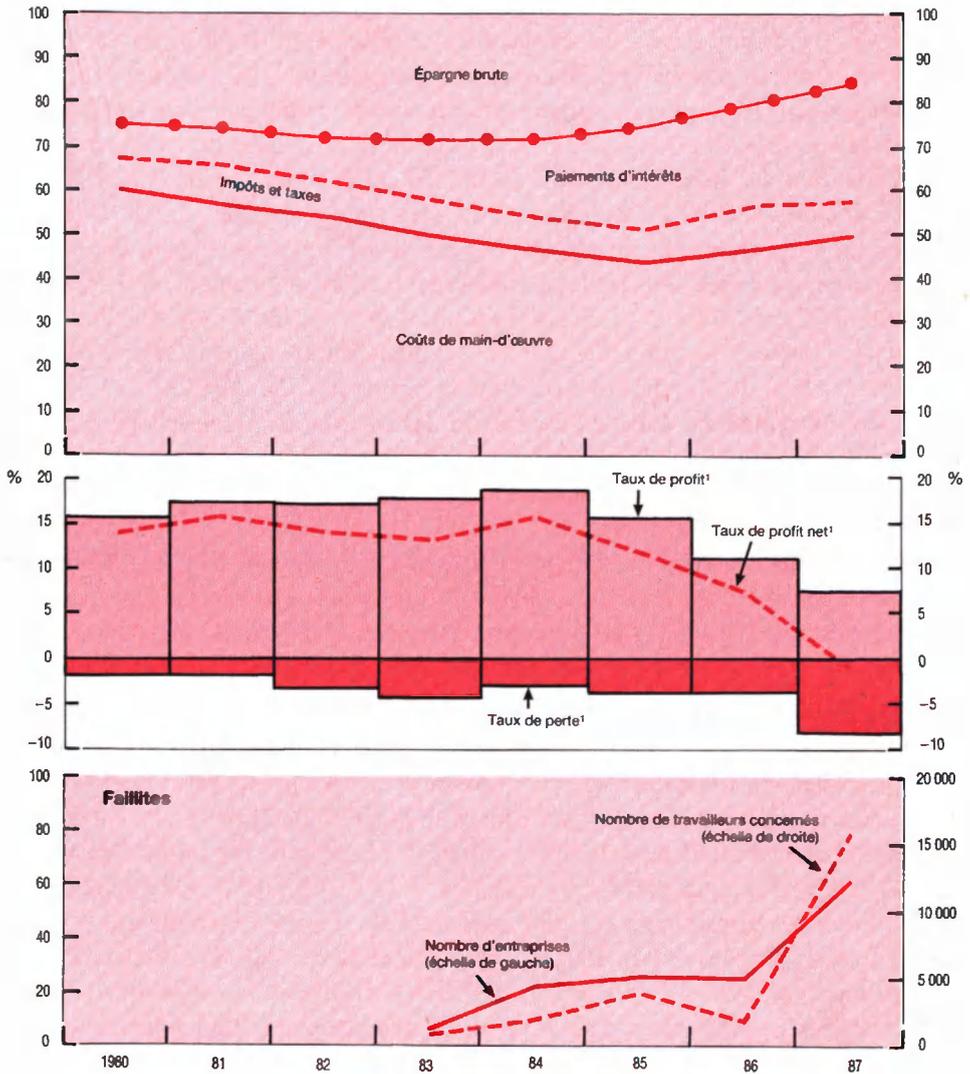
Mesures et réformes récentes

Discipline financière des entreprises

Les contre-incitations immanentes qui nuisent à la discipline financière des entreprises ont été identifiées dans l'*Etude économique de 1987 sur la Yougoslavie* comme l'une des principales causes de l'évolution peu satisfaisante du secteur réel de l'économie et de l'accélération de l'inflation. Le laxisme financier des entreprises est également l'un des facteurs qui peuvent expliquer l'accumulation d'une dette extérieure considérable et la fragilité de la situation financière des entreprises dans leur ensemble ainsi que du système bancaire. Les ratios endettement/fonds propres, qui sont relativement élevés par rapport aux autres pays, ont fortement augmenté entre 1980 et 1986, les ratios d'autofinancement étant par ailleurs faibles et en baisse. Les efforts déployés pour maintenir le niveau de vie des travailleurs (salaires et consommation collective) alors que la productivité du travail diminuait ont également concouru au gonflement du crédit inter-entreprises et aux difficultés de trésorerie.

Les autorités ont pris durant ces deux dernières années une série de mesures s'attaquant sous différents aspects au problème de la discipline financière et de l'assainissement financier dans le secteur des entreprises. Un nouveau système comptable a été mis en place le 1^{er} janvier 1987. Sur la base de la valeur actuelle, le stock de capital doit être réévalué chaque trimestre selon l'indice des prix industriels à la production, une méthode plus complexe étant appliquée tous les douze mois pour déterminer la valeur de remplacement des différents éléments²⁰. Par ailleurs, les taux légaux minimums d'amortissement ont été légèrement relevés depuis l'an dernier. Le nouveau système devrait contribuer à accroître le taux d'épargne brute des entreprises, sans garantir toutefois que les fonds supplémentaires ainsi épargnés ne serviront pas, comme dans un passé récent, à financer la formation de stocks au détriment de l'investissement fixe ou de la constitution de réserves financières. Tout en absorbant des ressources réelles et en maintenant l'inflation à un niveau qui, sinon, ne serait pas aussi élevé, la formation excessive de stocks explique en partie le gonflement des intérêts acquittés par les entreprises. La part des charges d'intérêts dans la valeur ajoutée totale des entreprises est passée de 7.4 pour cent au début des

Graphique 6. **BÉNÉFICES, PERTES ET FAILLITES**
ENSEMBLE DES ENTREPRISES



1. En pourcentage des recettes brutes (rentées, déduction faite du coût des matières premières et intermédiaires).
Source : Données fournies par les autorités nationales.

années 80 à quelque 25 à 30 pour cent en 1987. Une politique plus déterminée de taux d'intérêt réels positifs permettrait à différents égards que les entreprises soient moins incitées à constituer des stocks excessifs et spéculatifs, sans nécessairement alourdir au total les charges nettes d'intérêts de l'ensemble du secteur des entreprises.

Afin d'empêcher que l'investissement n'aille à des projets non rentables et de limiter ainsi à l'avenir le coût du service de la dette, les autorités se sont efforcées ces quelques dernières années d'introduire des critères objectifs d'évaluation des projets d'investissement. Pour certains grands projets dans le domaine des services publics, des infrastructures, des transports et des communications, il est prévu de procéder à une évaluation sur la base de taux de rendement économique ou social, avec le concours d'organisations internationales. Mais ce qu'il faut aussi, c'est une coordination appropriée entre les républiques et les provinces ; sinon, ces critères risquent de rester lettre morte et les projets urgents de développement d'être retardés. Les critères d'investissement concernant les projets de petite et moyenne dimension suscitent également des difficultés d'ordre technique, qui tiennent à l'absence de taux d'intérêt réalistes de marché et à l'écart entre les prix mondiaux et les prix intérieurs et rendent extrêmement difficile l'évaluation des coûts et avantages comparatifs des différents projets du point de vue de la spécialisation internationale et des échanges. De plus, les petites banques régionales n'auront sans doute pas toujours le savoir-faire nécessaire pour aider les entreprises à évaluer leurs projets. Leur politique de crédit risque également d'être davantage sujette à des pressions locales. Tout bien considéré, l'effet de ces réformes pourrait être très limité si des réformes complémentaires ne sont pas mises en place pour remédier à ces insuffisances institutionnelles.

Les nouvelles lois, entrées en vigueur à la fin de 1986, qui concernent les entreprises en situation d'illiquidité (ne pouvant assurer le service de leur dette) et les entreprises déficitaires, ont d'ores et déjà donné de très bons résultats. Ces entreprises sont tenues de présenter dans les trente jours un programme de redressement accepté par leurs créanciers et d'en saisir aux fins de suivi le Service de la comptabilité sociale (SDK)²¹. Ces lois ont considérablement abrégé les délais d'établissement des programmes de redressement et la durée de ces programmes. Elles ont dans le même temps renforcé les pouvoirs du SDK dans le domaine du contrôle du redressement des entreprises. L'un des éléments importants des programmes de redressement est la réduction des salaires réels d'environ un cinquième²², les licenciements n'étant possibles que dans des circonstances particulières. Cette mesure a été rendue encore plus rigoureuse par les dispositions adoptées en mai 1988, qui prévoient une réduction supplémentaire de 10 points des salaires réels. Le programme de redressement fait généralement intervenir les créanciers et/ou les autres entreprises avec lesquelles

l'entreprise déficitaire entretient des relations commerciales ou d'autres liens. Lorsqu'ils approuvent un programme de redressement, les créanciers doivent abandonner 30 pour cent de leurs créances, les 70 pour cent restants devant être couverts pour l'essentiel par les entreprises parties prenantes à l'opération de redressement. Aucun crédit bancaire direct à l'entreprise déficitaire ni aucune somme prélevée sur des fonds communs de réserve (il s'agit de fonds appartenant à plusieurs entreprises) ne peuvent être utilisés pour couvrir les pertes. L'objet de cette mesure est de mettre un terme à la socialisation des pertes des entreprises. De même, pour que les autorités locales et les autorités des républiques soient moins incitées à maintenir en survie les entreprises déficitaires, il a été décidé d'exonérer d'impôts les entreprises en cours de redressement. De plus, les pouvoirs des parties au redressement (les entreprises apportant leur concours au programme de redressement et couvrant les pertes) ont été sensiblement renforcés, tant pour les décisions ayant trait aux activités commerciales et à la production que pour celles touchant à la distribution des revenus des entreprises déficitaires. Enfin, les fonds apportés par les parties au redressement sont rémunérés à un taux réel positif.

Les pertes totales des entreprises, en particulier dans l'industrie, se sont fortement accrues depuis le début des années 80, notamment en 1985 et 1986 (graphique 6). En 1986, 5 pour cent des entreprises, employant près de 6 pour cent de la population active totale de secteurs marchands, ont accusé des pertes d'un montant de 470 milliards de dinars. En 1987, 87 pour cent de ces entreprises ont fait l'objet d'un programme de redressement. Une procédure de faillite a été entamée pour 5 pour cent d'entre elles, de sorte qu'environ 0.3 pour cent des effectifs totaux des secteurs marchands ont été touchés. A la fin de 1987, un certain nombre de programmes de redressement concernant des entreprises déficitaires en 1986 étaient encore en cours. Les retards qui affectent les procédures de redressement semblent correspondre aux difficultés normales de mise en route rencontrées lorsqu'on applique de nouvelles politiques et de nouvelles mesures. Mais, même si l'on fait abstraction de ces difficultés, les résultats des mesures de restructuration prises par les entreprises pourront être considérés comme insuffisants sur un plan national global tant que les politiques mises en œuvre ne seront pas efficacement coordonnées à un niveau économique d'ensemble. Le secteur des chemins de fer, où coexistent 365 organisations élémentaires de travail associé indépendantes, illustre parfaitement ce problème²³.

Par rapport aux années précédentes, pour lesquelles les faillites n'ont touché qu'un petit nombre de travailleurs (2 000 en moyenne entre 1982 et 1986), quelque 16 000 travailleurs ont été licenciés en 1987 pour cause de pertes subies en 1986. De plus, depuis le début de 1987, le recours à des critères plus stricts pour la définition des

pertes, se doublant de contrôles plus poussés de la part du SDK, a réduit les possibilités qui s'offraient aux entreprises de socialiser leurs pertes soit en les dissimulant, soit en opérant par prélèvement sur les fonds publics ou d'autres fonds sociaux. Les charges d'intérêts s'étant par ailleurs fortement alourdies, il en est résulté au cours des neuf premiers mois de 1987 une nette progression du nombre des entreprises déficitaires (on a atteint le chiffre de 3 600, soit 13 pour cent de l'ensemble des entreprises). Cela étant, on peut prévoir qu'avant la clôture de leurs comptes annuels un grand nombre d'entre elles couvriront leurs pertes en faisant appel à leurs réserves. Il n'empêche que, selon des estimations provisoires, les cas de déficit non couvert sont en forte progression. Le nombre croissant des programmes de redressement (se traduisant par des réductions importantes de salaires en termes réels) et des faillites devrait commencer à influencer sur le comportement des travailleurs et renforcer la discipline financière en courte et moyenne période.

Amélioration de la gestion monétaire

Un chapitre spécial a été consacré dans *l'Etude économique de 1987 sur la Yougoslavie* aux difficultés de la gestion monétaire, tenant essentiellement au fait qu'il n'existe pas suffisamment d'instruments et de marchés, que la Banque nationale de Yougoslavie ne dispose pas des pouvoirs et de l'autonomie nécessaires et que certains objectifs politiques se révèlent contradictoires. Le caractère discriminatoire (entre secteurs, créanciers et débiteurs) des mesures de contrôle direct a considérablement aggravé les distorsions dans l'ensemble de l'économie tout en émoussant les moyens de lutte contre l'inflation qu'offrent la politique monétaire et la politique du crédit. Pour conférer une plus grande efficacité à la gestion monétaire, un nombre impressionnant de mesures axées sur le libre jeu des mécanismes du marché ont été mises en place ces deux dernières années ou sont en préparation.

Au début de 1987, les autorités ont décidé de remettre en vigueur un régime de réserves obligatoires pour contrôler la liquidité bancaire. En cours d'année, le coefficient de réserves obligatoires sur les dépôts a été relevé de 10 points, de sorte qu'il a atteint 23 pour cent en fin d'année. Un nouveau coefficient de réserves obligatoires, calculé sur la progression des concours bancaires a été également mis en place en 1987. Ce coefficient, modulé selon la catégorie de crédit, a varié d'un trimestre sur l'autre. Pour l'ensemble de l'année, il s'est établi à 15 pour cent en moyenne pour l'encours net des nouveaux concours ne dépassant pas le plafond et à 25 pour cent pour les nouveaux concours hors plafond. Les réserves obligatoires sont constituées auprès de la Banque nationale de Yougoslavie et sont faiblement rémunérées, à 3 pour cent. Les coefficients de réserves obligatoires ont permis

d'éponger 694 milliards de dinars en 1987 (486 milliards grâce aux réserves sur les dépôts et 208 milliards grâce aux réserves sur la progression des concours). Pourtant, le ratio total de liquidité bancaire est passé de 7.6 pour cent à la fin de 1986 à 11.1 pour cent à la fin de 1987, ce qui montre bien l'efficacité limitée du nouveau dispositif en période de forte inflation. Le ratio de liquidité de nombreuses banques, notamment des régions sous-développées, a été néanmoins ramené en fait au minimum légal fixé à 1 pour cent (par rapport à l'encours des crédits), tant et si bien que ces banques n'ont pu accorder tous les crédits auxquels elles s'étaient engagées.

A compter de janvier 1988, on a pris en compte pour le calcul du coefficient de réserves obligatoires l'ensemble des dépôts en dinars et l'ensemble des dépôts en devises des entreprises, c'est-à-dire que l'assiette a été étendue aux dépôts en dinars des ménages et aux dépôts en dinars à long terme des entreprises précédemment exclus. Compte tenu de cette assiette plus large, le coefficient de réserves obligatoires sur les dépôts a été fixé à 8.3 pour cent à la fin de 1987 et il était prévu de le relever progressivement à 9.5 pour cent à la fin de 1988. Le coefficient de réserves obligatoires sur la progression des concours a été maintenu et en cas de contraction saisonnière du crédit les réserves sont gelées à leur niveau de la fin de 1987. Etant donné qu'à la fin de 1987 le ratio de liquidité d'un grand nombre de banques était tombé au minimum légal, les réserves obligatoires seront plus efficaces pour réguler les concours bancaires en 1988, d'autant que la Banque nationale de Yougoslavie peut relever les coefficients jusqu'à 25 pour cent. Les mesures prises en mai 1988 ont aboli le besoin de réserves obligatoires sur la progression des concours, alors que les réserves obligatoires sur les dépôts épargne-logement ont été relevées à 2 pour cent et sur les autres dépôts à 13 pour cent, soit en moyenne à 12 pour cent sur l'ensemble des dépôts.

En novembre 1986, les autorités ont décidé de remettre en vigueur un autre instrument de régulation, les placements obligatoires des banques en effets de la Banque nationale de Yougoslavie. La quotité de ces placements a été relevée de 1.2 à 1.3 pour cent des dépôts à court terme et leur taux de rémunération a été fixé à 11 pour cent. En quatorze mois, ces placements obligatoires ont plus que décuplé pour atteindre 70 milliards de dinars à la fin de 1987. En février 1988, le taux d'intérêt de ces placements a été relevé à 30 pour cent de manière à les rendre moins coûteux pour les banques. A côté de ces placements obligatoires en effets de la Banque nationale de Yougoslavie, les autorités ont décidé d'émettre en 1988 des titres négociables de la Banque nationale de Yougoslavie, rémunérés au taux officiel d'escompte ; on envisage à cet égard de fixer ce taux à un niveau légèrement positif en termes réels. Grâce à ce nouvel instrument, il devrait être possible de mettre en place,

comme les autorités le souhaitent, un marché monétaire pouvant être étroitement surveillé par la Banque nationale de Yougoslavie.

Des mesures ont été prises pour améliorer et renforcer le contrôle que la Banque nationale de Yougoslavie exerce sur la distribution totale de crédit par le secteur bancaire. Depuis le début de 1987, les découverts sont compris dans les plafonds de crédit ; de même, les concours accordés par les banques pour le compte de la Poste et par les banques nationales des républiques et des provinces pour le compte de tiers (essentiellement des organismes du secteur public) sont soumis au dispositif d'encadrement. Depuis le milieu de 1987, les billets à ordre cédés par les banques au Marché monétaire²⁴ sont également soumis à encadrement et il est envisagé d'appliquer au Marché monétaire la même réglementation qu'aux banques.

Une série de premières initiatives a été prise en 1986 et 1987 pour réduire le rôle des avances sélectives, qui ne font pas l'objet d'un encadrement et sont fortement subventionnées grâce à des facilités spéciales de réescompte auprès de la Banque nationale de Yougoslavie. En 1985 et 1986, ces concours ont représenté respectivement 55 et 35 pour cent de la progression des crédits accordés par la Banque nationale de Yougoslavie et les banques commerciales. En 1987, cette part s'établissait à 50 pour cent pour les banques commerciales. Afin de diminuer progressivement l'importance des avances sélectives, la Banque nationale de Yougoslavie a abaissé en 1988 de 30 pour cent son contingent de réescompte pour les avances sélectives accordées par les banques commerciales²⁵, l'objectif étant en définitive de supprimer à moyen terme ce type de crédit. Au niveau qui avait été fixé pour 1988, le taux d'intérêt des avances de la Banque nationale comportait toujours un élément important de subvention, puisqu'il était inférieur de 25 pour cent au taux d'escompte officiel pour les crédits à l'exportation, de 35 pour cent pour l'agriculture et de 45 pour cent pour les importations de bétail.

Dans le train de mesures adopté en mai 1988, une décision audacieuse a été prise qui supprime les bonifications d'intérêt sur les crédits sélectifs de la Banque nationale de Yougoslavie à l'exportation et à l'agriculture aux deuxième et troisième trimestres de 1988 respectivement et non de façon progressive, comme cela était prévu au départ. Le taux d'intérêt de ces crédits sera le même que le taux d'escompte officiel de la Banque nationale de Yougoslavie. Les bonifications seront désormais à la charge du budget, ce qui aura non seulement pour effet d'accroître la transparence mais aussi de permettre aux autorités de mieux évaluer le coût de ces bonifications. Par ailleurs, le plafonnement du crédit des banques commerciales a été remplacé par la monnaie de réserve en tant que principal instrument de la politique monétaire. La suppression des bonifications d'intérêt sur les crédits sélectifs devrait permettre à la Banque

nationale d'exercer un contrôle plus efficace sur la monnaie de réserve. Les autorités ont également décidé en mai dernier de redonner aux actifs intérieurs nets leur rôle de *principal* objectif de la politique monétaire, tout en continuant à surveiller de près l'évolution de M1 qui est fortement influencée par la création de monnaie de réserve. Pour fixer les objectifs de croissance des actifs intérieurs nets, les effets de valorisation des dépôts libellés en devises seront éliminés, ce qui compliquera incontestablement la gestion monétaire étant donné l'importance de ces dépôts et la fréquence des variations de taux de change.

Dans le domaine des taux d'intérêt, des changements substantiels sont intervenus récemment. Jusqu'en 1987, les taux de rémunération des dépôts en dinars variaient considérablement selon le déposant. Le taux de rémunération des dépôts des secteurs non économiques, notamment les organismes publics et les administrations publiques, était inférieur de moitié à celui des dépôts des ménages. Il a été mis fin en 1987 à ce régime discriminatoire, tous les déposants bénéficiant désormais du même taux d'intérêt. Cette mesure, qui augmentera le coût des financements, va dans le sens de la recherche de taux d'intérêt réels positifs. Une autre mesure à cet effet est le relèvement de 30 pour cent en 1986 à 46 pour cent au début de 1987 des taux d'intérêt des crédits en dinars que la Banque nationale de Yougoslavie accorde aux banques en contrepartie des dépôts en devises effectués auprès d'elle. Ces taux ont été portés à 92 pour cent au dernier trimestre de 1987, puis fixés au début de 1988 au niveau du taux d'escompte.

La définition et la mise en œuvre d'une politique de taux d'intérêt réels constituent un problème permanent pour les pays à forte inflation, en particulier lorsque, comme en Yougoslavie, les prix varient beaucoup d'un mois sur l'autre. On a vu brièvement au chapitre I la politique suivie depuis le début de 1987 et l'échec de l'action menée pour parvenir à des taux d'intérêt réels positifs. Au début de 1988, la Banque nationale de Yougoslavie a modifié la formule de calcul des taux réels, en remplaçant l'indice des prix industriels à la production par l'indice des prix de détail, de manière à mieux prendre en compte l'inflation dans son ensemble, en ajustant par ailleurs les taux d'intérêt chaque mois et non tous les trois mois et en indexant enfin le taux d'intérêt sur l'inflation du mois précédent (en rythme annuel) au lieu de retenir le rythme annuel de hausse des prix durant les six mois précédents. Selon cette formule, appliquée jusqu'à la fin du mois de mai, le taux d'escompte de la Banque nationale de Yougoslavie a été fixé à 108 pour cent en janvier 1988 et à 48 pour cent en février²⁶. Ce changement de formule, intervenant après six mois de forte accélération de l'inflation, signifie que les taux d'intérêt réels très négatifs – et de plus en plus négatifs – enregistrés durant le second semestre de 1987 n'étaient pas compensés, ce qui aurait été le cas avec l'ancienne formule. Par conséquent, les

emprunteurs pouvaient préserver l'important élément de subvention dont ils avaient bénéficié en 1987 et dont la charge a été assumée par les créanciers (notamment les banques), les ménages et les entreprises rentables.

Si l'on fait abstraction des effets exceptionnels liés au changement de formule et des incertitudes croissantes liées à des variations fréquentes, la nouvelle méthode de calcul a permis d'éviter certains des problèmes posés par l'ancienne formule mais a aussi présenté certains inconvénients. L'annualisation des taux mensuels d'inflation s'est traduite par de fortes oscillations des taux d'intérêt nominaux, rendant plus difficiles les prévisions budgétaires des entreprises et des ménages. En outre, étant donné les variations saisonnières des prix et de la trésorerie des différentes branches ou entreprises, la nouvelle méthode a entraîné de fortes modifications des bénéfices et/ou des coûts selon le profil saisonnier des emprunts et des prêts des particuliers et des entreprises. La nouvelle formule visait à donner de meilleures garanties aux déposants et, partant, à les dissuader de fuir le dinar en période d'inflation élevée et croissante. Mais, pour cela, il aurait fallu que les déposants soient persuadés que ce système serait maintenu après une période d'inflation réprimée. Sinon, lorsque les taux d'intérêt sont jugés inférieurs au taux sous-jacent de l'inflation, les déposants risquent d'être incités à délaisser les actifs liquides au profit de biens corporels, de manière à préserver leur patrimoine en termes réels.

Dans le but de corriger ces inconvénients, les mesures adoptées en mai 1988 prévoyaient que le principal serait indexé sur les prix de détail. Cette mesure, qui a pris effet le 16 mai, s'appliquera aux dépôts à trois mois ou plus et aux crédits d'un an ou plus. Simultanément, le taux d'intérêt (réel) minimum a été fixé à 5 pour cent pour les dépôts à trois mois, les dépôts à plus long terme étant assortis de taux plus élevés. Pour les dépôts à vue et les dépôts à un mois, les taux d'intérêt seront liés au taux d'escompte de la Banque nationale de Yougoslavie qui, à son tour, sera équivalent au taux annualisé d'augmentation des prix de détail au cours du mois précédent, majoré de cinq à six points. Ces nouvelles méthodes de calcul garantissent pour la première fois l'application de taux d'intérêt réels positifs sur toute la gamme des taux prêteurs et débiteurs.

Certaines modifications ont été apportées ces dernières années au régime des dépôts en devises. Entre le milieu de 1986 et la fin de 1987, le taux de rémunération de ces dépôts a été indexé sur le taux de l'euro-monnaie correspondante, plus deux points, quelle que soit l'échéance. Dans l'espoir d'attirer davantage l'épargne des Yougoslaves résidant à l'étranger, cette marge a été relevée à 4 pour cent au début de l'année et les autorités envisagent d'accorder à toutes les personnes (y compris les résidents yougoslaves) changeant des devises contre des dinars un droit de rachat en

cours d'année. Ces mesures devraient favoriser les entrées de devises, mais la plupart de leurs effets ne se reproduiront pas. L'allégement essentiellement temporaire de la contrainte de change est à mettre en regard des coûts élevés et durables pour l'économie yougoslave et de l'aggravation des distorsions qui en résulte²⁷.

On a vu dans la dernière *Etude économique sur la Yougoslavie*²⁸ quelles étaient les difficultés qu'entraîne le volume important des dépôts en devises, notamment du fait des servitudes qu'il impose à la politique monétaire et à la politique budgétaire, et comment il entrave la lutte contre l'inflation et les efforts d'assainissement de la balance des paiements. Ces effets négatifs sont aggravés par la nouvelle majoration des taux de rémunération déjà élevés des dépôts en devises. Les deux points supplémentaires s'appliquent à un volume de dépôts en devises de l'ordre de 12 milliards de dollars, ce qui représente pour les banques, et notamment pour la Banque nationale, une charge annuelle supplémentaire de ¼ de milliard de dollars, montant que les ménages doivent pouvoir percevoir en devises. La possibilité de rachat des devises qui est offerte aux ménages obligera la Banque nationale de Yougoslavie à conserver des réserves de devises plus importantes qu'elle ne l'aurait fait à défaut de cette faculté, surtout en période de spéculation et de turbulences des taux de change comme il a pu s'en produire en 1987. Ces mesures risquent également de favoriser le marché noir du change. Les entrées de devises qui seraient normalement enregistrées comme recettes d'opérations commerciales ou de prestations de services et converties en dinars pourraient maintenant prendre la forme de dépôts en devises des ménages et accroître d'autant les engagements en devises du secteur bancaire.

Dans le cadre des mesures adoptées en mai, les autorités ont pris des dispositions visant à moins inciter les banques commerciales à accepter de nouveaux dépôts en devises des ménages. Jusqu'à présent, les banques commerciales cédaient généralement à la Banque nationale les devises qui étaient déposées auprès d'elles (principalement par les ménages). Par conséquent, elles faisaient supporter le risque de change par la Banque nationale de Yougoslavie. Désormais, les banques commerciales assumeront ce risque, si bien que ces dépôts seront moins intéressants pour elles, en particulier dans la mesure où les taux d'intérêt les rémunérant sont beaucoup plus élevés que les taux correspondants des eurodevises, ce qui rend leur placement à l'étranger plus difficile.

Libéralisation des prix

La libéralisation des prix est un élément important des réformes adoptées en mai 1988. Bien qu'en période d'inflation et dans un marché très protégé, une telle

réforme présente incontestablement certains risques, ceux-ci semblent pouvoir être maîtrisés par la libéralisation simultanée des importations et par la fixation de « points d'ancrage » en termes nominaux (voir plus loin). Les autorités ont l'intention d'aligner le rythme de la libéralisation des prix sur celui de la libéralisation des importations et envisagent par ailleurs, en cas de problèmes d'approvisionnement, d'autoriser temporairement une progression plus forte des importations afin d'atténuer les pressions sur les prix. Initialement, la libéralisation des prix visera surtout les produits pour lesquels l'offre intérieure est suffisante et la concurrence a de fortes chances de se développer étant donné le nombre important de producteurs. Par ailleurs, ce processus de libéralisation devrait avoir des effets uniformes pour toutes les activités et les entreprises de la même chaîne de production. En 1988, la libéralisation des prix interviendra en deux étapes :

i) Le 30 mai 1988 :

- Le pourcentage des prix industriels à la production *libres* a été porté de 42 à 47 pour cent ;
- Le pourcentage des prix industriels à la production devant faire l'objet d'une *notification préalable de 30 jours* aux acheteurs et au BFP a été porté de 12 à 16 pour cent ;
- 37 pour cent des prix industriels à la production restent *contrôlés* d'une manière ou d'une autre (voir annexe I).

ii) Entre le 16 novembre 1988 et le 1^{er} janvier 1989 :

- Une tranche supplémentaire de 10 pour cent des prix industriels à la production seront libéralisés.

Réformes institutionnelles et structurelles en attente

Le Programme de mesures et d'activités visant à réduire l'inflation et à stabiliser l'économie du 14 novembre 1987 définit une série de réformes institutionnelles et structurelles importantes. Mais la plupart des réformes projetées doivent se faire par la voie législative, certaines d'entre elles exigeant même une modification de la Constitution, procédure toujours longue en régime fédéral. Par conséquent, il faut s'attendre à ce que certaines de ces réformes ne soient mises en place qu'en 1989. De plus, un grand nombre de ces propositions n'en sont qu'à un stade préliminaire ou se bornent à énoncer les principes et les grandes orientations de la politique future. Bien que l'objectif final soit de renforcer les mécanismes du marché et la concurrence, on ne voit pas au demeurant toujours très clairement comment certaines des mesures envisagées concourent à la réalisation de ce dessein. Aussi ne peut-on pour le moment que brièvement passer en revue les principales propositions.

Réformes concernant le secteur bancaire et le système financier

Les autorités ont proposé dans le secteur bancaire un certain nombre de réformes qui devraient être mises en place au début de l'année prochaine. Il s'agit essentiellement d'accroître l'indépendance des banques par rapport aux grandes entreprises et aux groupes de pression politiques au niveau local, de manière à favoriser le recours à des critères économiques pour la répartition des ressources financières. A cette fin, les mesures projetées visent à :

- Permettre aux banques d'agir et de se livrer à des opérations pour leur propre compte et non pas seulement pour le compte de leur clientèle ;
- Faire en sorte que les droits de vote des membres fondateurs, qui sont en fait les propriétaires des banques, soient proportionnels au capital qu'ils ont souscrit et au volume de leurs dépôts à terme, avec plafonnement à 10-15 pour cent des droits de vote pour chaque membre fondateur. Jusqu'à présent, les membres fondateurs avaient tous les mêmes droits de vote ;
- Accorder à l'assemblée de la banque le pouvoir final de décision et lui conférer la responsabilité de la direction de la banque, avec l'assistance de commissions spécialisées ;
- Créer des organismes consultatifs composés de représentants des déposants.

Un objectif important des nouvelles propositions est de conforter la direction de la banque vis-à-vis de ses clients en position de force, tout en assurant un meilleur contrôle des diverses opérations bancaires. De fait, l'une des préoccupations des autorités a été d'obliger les banques à faire apparaître dans leurs comptes les créances non productives et douteuses et à constituer des provisions en conséquence. Mais tant que les banques sont de petite dimension et ont essentiellement un caractère local ou régional, il est plus difficile de les rendre réellement indépendantes des pressions locales et des groupes d'intérêt locaux. Par ailleurs, des banques de plus grande stature seraient mieux à même de fournir le large éventail de services et de compétences qu'exige l'activité bancaire à notre époque.

Les autorités étudient actuellement la création d'établissements spécialisés de crédit, qui disposeraient de compétences particulières dans certains domaines et seraient également en mesure de monter les financements nécessaires pour les grands programmes d'infrastructure, de développement agricole et d'urbanisation. Il existe en outre certains projets précis visant à accroître l'autonomie de la Banque nationale de Yougoslavie. Une loi adoptée en décembre 1987, tout en renforçant les liens directs de la Banque nationale avec l'Assemblée fédérale, permet à la Banque de soumettre des propositions de lois et d'orientations à l'Assemblée fédérale, mais il

reste encore à définir dans le détail les relations avec le Gouvernement fédéral, d'une part, et l'Assemblée fédérale de l'autre. Cette nouvelle loi a sensiblement élargi les prérogatives du gouverneur de la Banque, notamment à l'égard du Conseil de direction, lequel est composé de représentants des Banques nationales des six républiques et des deux provinces. Le gouverneur peut prendre certaines décisions sans en référer au Conseil de direction et dispose dans d'autres cas d'un droit de veto à l'encontre des décisions du Conseil. Une réduction extrêmement marquée des activités de la Banque nationale est également prévue, notamment à l'échelon des républiques et des provinces.

Fiscalité et dépenses publiques

Le système fiscal yougoslave souffre d'un certain nombre de défauts tant sur le plan économique que sur le plan social. La fiscalité du revenu des personnes physiques est très faible – 1.5 pour cent du PSB, contre 12 pour cent pour l'ensemble de l'OCDE – et les barèmes ne sont pas progressifs. Par contre, la part de l'imposition du revenu des sociétés est comparativement élevée (elle atteint le double de la moyenne pour l'OCDE). Les autorités envisagent d'alourdir la fiscalité du revenu des personnes physiques en élargissant la base d'imposition et en relevant les taux (l'impôt deviendrait par ailleurs progressif). Il s'agit notamment de soumettre à l'impôt ou de taxer davantage les particuliers relevant du secteur privé et les agriculteurs qui n'acquittent aucun impôt ou un impôt très faible. Il est envisagé d'instituer de nouveaux impôts sur les revenus locatifs, sur les transactions immobilières et sur le revenu d'autres activités, se rattachant en particulier au secteur privé, qui se sont considérablement développées ces dernières années. En outre, au lieu de taxer les revenus séparément, le gouvernement se propose d'imposer l'ensemble du revenu familial. Toutefois, avant que ces réformes puissent être mises en place, il doit renforcer les mécanismes de contrôle ainsi que les pouvoirs des services de perception et faire adopter les textes législatifs nécessaires. Le gouvernement étudie également la possibilité d'introduire la TVA, dont le taux serait différent selon qu'il s'agit de biens de luxe ou de biens essentiels. Afin de réduire les capacités de financement des dépenses du secteur public au niveau local et au niveau régional, le gouvernement fédéral a également proposé la suppression de certaines taxes municipales et la réduction des impôts perçus par les républiques et les provinces.

En ce qui concerne les dépenses, il est prévu de procéder à des compressions draconiennes pour ramener la part des dépenses publiques de son niveau actuel (1987) de 33.5 pour cent du PSB à 30 pour cent en 1990. A cet effet, un accord

devrait être signé par les gouvernements des républiques et des provinces au milieu de cette année. Pour accroître l'efficacité de la bureaucratie, il est envisagé de diminuer les effectifs du secteur public à tous les niveaux d'administration ainsi que le nombre des organismes publics et de supprimer certaines institutions. Cela étant, la mise en œuvre de ces projets sera peut-être difficile en raison de l'existence d'intérêts acquis et des pressions sociales en vue de la sauvegarde des possibilités d'emploi, d'autant que le gouvernement fédéral n'exerce aucun contrôle direct sur les milliers d'organismes publics engagés au niveau régional dans des activités relevant notamment du domaine social, de la santé, et de l'éducation. Les mesures prévues de compression des dépenses publiques valent également pour les investissements qui ont trait aux bâtiments ou aux secteurs non productifs. Un élément particulièrement préoccupant est le poids croissant des pensions, qui représentent près d'un tiers des dépenses courantes totales du secteur public. Comme ces pensions consistent pour une part importante en prestations d'invalidité et d'incapacité, domaine dans lequel des abus ont été souvent commis, le gouvernement souhaite renforcer les critères et les contrôles applicables à ces transferts. De même, il est envisagé de procéder à un réexamen approfondi des régimes de retraite, de manière à les aligner sur les capacités de financement de l'économie, notamment en les indexant sur les salaires réels.

Politique du logement

Le problème du logement se pose avec une particulière acuité en Yougoslavie²⁹. Normalement, les entreprises et les organismes publics assurent à leurs salariés un appartement dont le loyer est extrêmement bas et qui peut être repris par les descendants en cas de succession. La nouvelle politique vise à réduire sensiblement le logement social et à favoriser la construction privée, qui devrait représenter les deux tiers des nouveaux appartements construits durant les quelque dix prochaines années. Dans le même temps, les loyers seront progressivement relevés jusqu'à un niveau reflétant les coûts de construction et d'entretien. Les contributions des entreprises au fonds de financement du logement devraient diminuer en conséquence. Seul un faible montant serait conservé pour le «logement de solidarité», au profit des catégories à bas revenu.

La réduction des contributions au fonds de financement des logements permettra un relèvement des salaires qui pourrait compenser le fait que les entreprises offriront moins de facilités de logement. Le nouveau plan en faveur du logement prévoit également que des appartements pourront être vendus à crédit aux locataires qui les occupent, à un prix proche de la valeur vénale. Une partie des fonds ainsi

obtenus sera utilisée par les entreprises pour accorder à leurs salariés des crédits d'accession à la propriété. Afin de promouvoir l'investissement privé dans le logement, il est prévu de faire échapper à l'encadrement les crédits au logement et d'accorder d'importants avantages fiscaux³⁰. Un dispositif d'épargne-logement est également à l'étude et les Yougoslaves travaillant à l'étranger auront la possibilité d'acquérir un logement à un prix fixe en devises.

La nouvelle politique du logement, qui suppose une vaste réforme des droits des locataires, du régime des transactions immobilières et des mécanismes financiers, devrait avoir de profondes conséquences. La discrimination entre les bénéficiaires d'un logement social et les locataires du marché libre – de dimension limitée – pour lequel les loyers sont exorbitants disparaîtra peu à peu. Mais ce qui jouera beaucoup plus, ce sont les retombées économiques bénéfiques. Prenant conscience de plus en plus de l'inanité des longues listes d'attente pour l'obtention d'un logement subventionné, les candidats à l'acquisition devraient se trouver contraints de faire appel à leur épargne en la complétant par des emprunts. Les actifs des ménages ayant comparativement une très grande liquidité, les ressources qui pourront être ainsi mobilisées devraient être beaucoup plus importantes que celles actuellement affectées à la construction de logements dans le système actuel. Cela devrait permettre non seulement de remédier plus rapidement à la pénurie de logements, mais aussi, grâce à l'ampleur des interactions du bâtiment avec d'autres secteurs, de donner une forte impulsion à la croissance. En incitant, par des mesures appropriées, les ménages à affecter une partie de leurs dépôts en devises à l'investissement résidentiel, on pourrait également mieux équilibrer la structure du patrimoine net des ménages et atténuer dans le même temps les problèmes difficiles que suscitent ces dépôts. Sans compter que, le logement social jouant un moindre rôle, les entreprises pourront consacrer davantage de ressources et de temps aux activités productives et aux investissements qui s'y rattachent.

Mobilité du capital et entreprises communes

Le gouvernement étudie également les moyens propres à encourager la mobilité du capital entre les entreprises à travers les républiques et les provinces. Il envisage de promouvoir les opérations communes internes, en permettant aux entreprises de détenir une participation permanente dans d'autres entreprises sans courir le risque d'être expropriées ou de perdre la maîtrise de l'exploitation. Il est proposé d'indexer le capital investi dans d'autres entreprises de manière à préserver sa valeur réelle. Les autorités envisagent par ailleurs d'établir un cadre juridique approprié pour élargir les possibilités de collaboration dans d'autres domaines. Dans le même temps, il sera accordé priorité à la création de petites et moyennes entreprises et à leur expansion,

notamment dans le secteur du tourisme. En ce qui concerne l'intégration et la concurrence, il est envisagé de renforcer et d'étendre les activités de l'Inspection fédérale des marchés et de mieux coordonner entre les républiques et les provinces la politique des transports et la politique de l'énergie. Des propositions visant à attirer de nouvelles entreprises étrangères et à mettre en place des opérations communes offrant aux partenaires étrangers beaucoup plus d'avantages et de garanties que jusqu'à présent sont également en discussion. Le gouvernement se propose également de créer des zones franches où les sociétés étrangères pourront s'établir en bénéficiant d'exonérations fiscales et douanières.

III. Compétitivité et commerce extérieur

Le commerce extérieur et la stratégie de développement

La vigueur des secteurs exportateurs et de ceux qui font concurrence aux importations détermine dans une large mesure la performance globale d'une économie nationale. Plus le pays est petit, plus cette relation est étroite. Normalement, les pays qui possèdent une industrie compétitive au plan international peuvent s'assurer un rythme de croissance au moins aussi rapide que celui du reste du monde sans pour autant rencontrer de difficultés de balance des paiements. Pour atténuer la contrainte extérieure de manière qu'elle ne freine pas la croissance, les autorités nationales peuvent s'efforcer d'appliquer une stratégie de développement fondée soit sur une réduction de la dépendance à l'égard des importations, soit sur l'élargissement de leurs parts de marché à l'étranger. La première de ces options, qui est axée sur l'économie intérieure, vise à substituer des produits d'origine locale aux importations en vue d'économiser les devises, tandis que la seconde s'appuie sur une croissance induite par l'exportation afin de dégager des recettes en devises suffisantes pour financer les importations.

La stratégie de développement de la Yougoslavie a toujours reposé sur la substitution aux importations. Si cette méthode peut éventuellement se justifier dans les premiers stades d'un processus de rattrapage, l'importance excessive qu'elle oblige à assigner à l'industrialisation tous azimuts aux dépens des investissements en infrastructure, de l'agriculture et des services a abouti en définitive à un modèle de production à forte intensité d'importation. A l'abri de hautes barrières commerciales, on a mis en place des lignes de production qui sont incapables de soutenir la concurrence internationale mais qui fournissent une très large gamme de produits, notamment de consommation finale. Comme ces produits sont essentiellement destinés au marché national, relativement restreint, les industries yougoslaves n'ont pas été en mesure de tirer autant parti qu'il aurait fallu des économies d'échelle et de

la spécialisation, ni de la division internationale croissante du travail. Le morcellement géographique du marché yougoslave a encore aggravé la situation en raison de la tendance des républiques et des provinces à produire des biens déjà fabriqués ailleurs. Sous l'effet de ces facteurs, et d'autres qui ont été examinés dans le chapitre II, la productivité tant du capital que du travail est très faible par rapport à ce que l'on observe dans les autres pays, compte tenu notamment de la qualité de la plupart des produits³¹.

La stratégie de substitution aux importations a gêné, à plusieurs égards, le développement d'une capacité d'exportation suffisante. Premièrement, la limitation des importations au moyen de barrières commerciales ou d'autres mesures administratives a pour effet de maintenir le taux de change à un niveau supérieur au taux d'équilibre du marché et, en conséquence, de freiner la croissance des exportations. Deuxièmement, lorsque l'industrie est protégée de la concurrence extérieure, les salaires et autres coûts intérieurs sont supérieurs à ce qu'ils seraient autrement, ce qui réduit aussi la compétitivité. Troisièmement, en protégeant les producteurs locaux des importations à contenu technologique relativement faible, on a tendance à intensifier la dépendance à l'égard des importations de biens d'équipement et de biens intermédiaires de haute technologie, ce qui, par ricochet, a une incidence défavorable sur la structure de la production et de la valeur ajoutée intérieures. Le coût en devises des moyens de production importés, notamment pour les machines et équipements et les pièces détachées et au titre des redevances, risque souvent d'être aussi élevé, ou parfois plus élevé, que le prix à l'importation du produit final. De ce fait, évaluée aux cours mondiaux, la valeur ajoutée dégagée par ces lignes de production en Yougoslavie pourrait être très faible, voire négative.

La limitation des importations a non seulement eu pour conséquence d'orienter les ressources vers les secteurs peu rentables, mais elle a en outre largement contribué à la tendance excessive de l'économie yougoslave à « faire de l'inflation ». En effet, une plus grande ouverture sur l'extérieur aurait pu atténuer l'inflation de deux manières : directement en facilitant l'accès à des produits étrangers de qualité et bon marché, ce qui aurait eu une incidence stabilisatrice sur les prix intérieurs, et indirectement en raison des réductions de coûts découlant d'une amélioration de la productivité globale. Une politique de taux de change accompagnant l'inflation a bien sûr tendance à neutraliser ces effets positifs mais, dans une perspective dynamique, c'est-à-dire compte tenu de la restructuration industrielle, les effets stabilisateurs et les gains d'efficience n'en demeurent pas moins. De fait, étant donné le potentiel de développement inexploité de la Yougoslavie et la faiblesse des coûts salariaux en termes réels dans ce pays³², l'impact positif sur l'offre – augmentation de la

productivité globale et amélioration de la structure de la production – serait très vraisemblablement de loin supérieur à la dégradation initiale des termes de l'échange que l'on peut normalement attendre d'un démantèlement des restrictions à l'importation et des ajustements de taux de change qui en découlent.

Bien que de lourds sacrifices aient été consentis sur le plan du niveau de vie pendant la majeure partie des années 80, la balance des paiements est restée une contrainte incontournable de la politique économique. Comme on l'a noté dans le chapitre I, le léger excédent de la balance courante en monnaies convertibles enregistré depuis 1983 tient davantage aux restrictions administratives frappant les importations (le volume des importations a diminué de 32 pour cent entre 1980 et 1987) qu'à la vigueur des exportations (qui ont augmenté de 25 pour cent en volume au cours de la même période). A cet égard, on notera également que malgré la baisse des prix du pétrole, les termes de l'échange de la Yougoslavie se sont détériorés depuis 1980, évolution qui contraste sensiblement avec la nette amélioration observée pour l'ensemble de la zone de l'OCDE. De 1979 à 1987, la détérioration des termes de l'échange a représenté au total 1 ¼ pour cent du PSB de 1987 aux prix de 1972. Cette évolution tient dans une large mesure à la structure défavorable de la production intérieure (voir ci-après) et au faible niveau de compétitivité extérieure qui en découle.

Dispositions régissant les échanges extérieurs

La production intérieure a été protégée par divers instruments, et notamment par le système complexe d'allocation des devises qui a été de plus en plus utilisé ces dernières années. Les droits de douane sont relativement faibles : le taux effectif moyen est actuellement de l'ordre de 7 à 8 pour cent, avec un maximum de 25 pour cent pour les armes et les munitions et un minimum d'environ 1 pour cent pour les produits minéraux. Les importations sont classées en quatre catégories (les pourcentages indiqués se rapportent à 1987) :

- *Les importations libres*, qui ne sont soumises à aucune restriction, représentent quelque 12.2 pour cent des importations en monnaies convertibles. Elles comprennent essentiellement des produits tels que les médicaments, le matériel médical, les livres et quelques autres produits essentiels ;
- *Le régime de contingentement* s'applique à environ 36.2 pour cent des importations en monnaies convertibles et concerne principalement certaines matières premières (charbon, pétrole, métaux, par exemple) et les biens d'équipement qui font concurrence aux produits d'origine nationale ;

- *Le régime d'autorisation* s'applique à 2.9 pour cent des importations en monnaies convertibles. Il vise des denrées alimentaires comme le café, le sucre et les huiles de table, et certains autres produits ;
- *Le régime d'importation conditionnelle* couvre environ 48.7 pour cent des importations en monnaies convertibles. Il concerne la plupart des matières premières et des consommations intermédiaires ainsi que les biens d'équipement ne faisant pas concurrence aux produits d'origine yougoslave.

Le volume des importations relevant de cette dernière catégorie dépend du montant des devises disponibles. Ces dernières années, il a été limité par le biais du système d'allocation des devises, mesure rendue nécessaire par la forte pénurie de devises. Bien qu'à l'origine il n'ait pas été conçu comme un instrument de protection supplémentaire, le système d'allocation des devises sert donc, dans la pratique, à protéger de la concurrence étrangère des pans importants de l'industrie intérieure. Le Conseil exécutif fédéral est habilité à modifier la composition des différentes catégories d'importations et à imposer des restrictions supplémentaires (dépôts préalables à l'importation ou taxes spéciales, par exemple).

Avant la mise en place d'un marché des changes unifié en 1988 (voir plus loin), le rationnement administratif des devises relevait de onze banques régionales agréées et était effectué en fonction des priorités établies par le Conseil exécutif fédéral³³. Dans l'affectation des devises, un degré élevé de priorité était accordé au service de la dette, aux obligations contractuelles vis-à-vis des partenaires étrangers participant à des entreprises communes, aux besoins d'importation des exportateurs nets et des organismes fédéraux. Les biens de consommation venaient en fin de liste. Avec le relèvement de la part des recettes en devises allouées aux exportateurs, une certaine amélioration a été observée en 1987, mais les faiblesses foncières du système n'en subsistaient pas moins. Tout comme les systèmes de contingentement, le système d'allocation des devises établissait une discrimination entre branches d'activité et entre produits, ce qui renforçait les distorsions au niveau de l'ensemble de l'économie. Par ailleurs, il réduisait la sensibilité de l'offre à l'évolution de la structure de la demande mondiale et faisait obstacle à la création d'entreprises nouvelles. La dotation en devises réservée à l'importation était fixée à l'avance en fonction des exportations et des importations trimestrielles. Ce système, s'ajoutant aux restrictions qui frappent périodiquement les importations, favorisait la constitution de stocks de précaution. De plus, étant donné le caractère trop limité des flux de devises induits entre banques par les mécanismes du marché, le système d'allocation des devises accentuait le morcellement de l'économie car, dans la pratique, les différentes républiques et provinces s'efforçaient de conserver sur place un maximum de leurs

recettes en devises, comme en témoignait la tendance croissante à établir les comptes extérieurs courants sur une base régionale.

Côté exportations, les crédits sélectifs à l'exportation à taux fortement bonifiés sont restés le principal instrument de stimulation, encore que leur importance ait diminué. En 1986, les crédits sélectifs à l'exportation accordés par la seule Banque nationale de Yougoslavie se sont montés à 400 milliards de dinars, ce qui revient à subventionner de 10 à 15 pour cent les exportations de produits manufacturés à destination de la zone de l'OCDE. Les crédits accordés par les banques commerciales comportent, eux aussi, un élément de subvention, mais probablement plus faible. Les détaxes à l'exportation comportent également un important élément de subvention. Par ailleurs, les exportations relevant du régime de la compensation, qui représentent environ 10 pour cent du total des exportations en monnaies convertibles, sont en fait subventionnées, soit qu'on leur applique des « prix de comptabilisation » favorables, soit qu'elles ouvrent droit à des importations « avantageuses ». Globalement, les subventions pourraient avoir représenté plus d'un cinquième de la valeur globale des exportations de produits manufacturés dans les années 80, et ce jusqu'en 1987, date à partir de laquelle elles semblent avoir sensiblement diminué³⁴.

Structure du commerce extérieur

Le degré relativement faible d'intégration de la Yougoslavie dans l'économie mondiale se reflète dans la part peu importante des opérations avec l'extérieur dans le PSB. La part des exportations (et des importations) de biens et services a oscillé autour de 22 pour cent tout au long des années 80, chiffre qui se situe dans le bas de la fourchette pour les pays européens de l'OCDE et est même largement inférieur à ce qu'on observe dans les grands pays industrialisés comme l'Allemagne et le Royaume-Uni. Qui plus est, si l'on excepte une courte période après le choc pétrolier, la part relative des échanges de marchandises est restée à peu près inchangée depuis le début des années 70 alors qu'elle a en général sensiblement augmenté dans les autres pays.

Une large part des opérations commerciales se fait depuis toujours avec les pays en développement et le Comecon, sur la base surtout d'accords de compensation. Cela reflète dans une large mesure l'orientation générale de la politique yougoslave mais peut aussi témoigner de difficultés à pénétrer les marchés de la zone de l'OCDE en raison de déficiences au niveau de la qualité, de la conception, du contenu technologique des produits et des réseaux de commercialisation. Jusqu'en 1985, les échanges relevant du régime de la compensation représentaient environ un tiers du

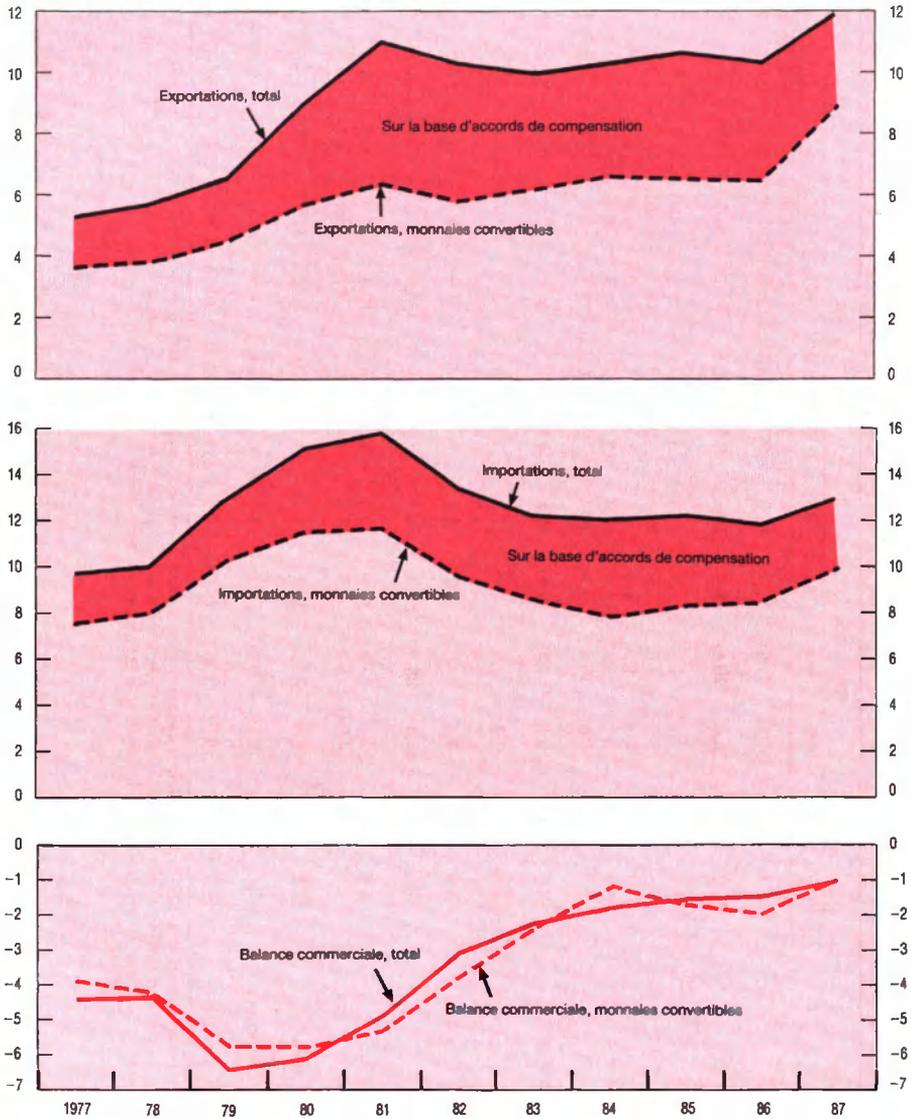
Tableau 12. **Structure géographique du commerce extérieur¹**
En pourcentage du total

	Exportations							Importations						
	1970	1975	1980	1982	1982	1985	1987	1970	1975	1980	1982	1982	1985	1987
Pays de l'OCDE	56.1	35.6	37.1	27.9	26.0	35.0	48.7	68.9	60.7	52.6	51.0	48.9	46.9	55.7
Pays de la CEE	41.2	24.0	26.6	20.6	18.4	24.6	33.9	42.6	35.2	34.3	30.9	31.7	31.4	38.8
<i>dont :</i>														
France	3.8	2.1	2.7	2.2	1.9	2.5	3.6	4.6	4.5	4.3	3.1	3.9	3.1	4.4
Allemagne	11.8	7.8	8.7	7.0	6.6	10.3	11.3	19.7	18.7	16.6	13.9	13.2	13.4	17.7
Grèce	1.9	1.0	1.8	1.0	1.0	1.4	1.5	1.5	1.0	0.6	1.3	1.4	0.9	0.5
Italie	15.2	9.1	9.3	7.6	6.6	9.0	12.7	13.2	11.3	7.4	7.7	7.0	8.4	10.0
Royaume-Uni	5.8	1.5	1.0	0.9	0.9	1.7	2.3	6.2	3.1	2.6	3.4	3.5	2.0	2.5
Autres pays de l'OCDE	14.9	11.6	10.6	7.4	7.6	10.4	14.8	20.5	18.1	17.4	16.6	17.2	15.5	16.9
<i>dont :</i>														
Autriche	3.0	1.8	2.2	1.9	1.8	2.5	3.5	5.3	4.1	3.6	3.8	3.7	3.2	4.3
Suisse	3.1	1.0	1.2	0.9	0.8	1.0	0.9	4.5	2.6	2.2	2.2	1.9	1.7	2.4
Etats-Unis	5.4	6.5	4.4	3.0	3.1	4.4	6.2	5.6	5.4	6.7	6.3	6.6	6.4	5.5
Pays du Comecon	32.2	46.1	44.4	49.9	52.8	50.7	37.2	20.5	24.1	29.3	33.9	36.3	32.5	32.2
<i>dont :</i>														
URSS	14.4	24.9	27.7	33.4	34.6	32.0	21.0	6.7	10.5	17.9	20.5	21.5	16.2	16.7
Tchécoslovaquie	5.3	6.0	4.9	6.1	6.3	4.7	4.0	5.3	4.1	3.6	4.5	4.7	4.7	4.7
Pays en développement	11.7	18.3	18.3	22.1	21.2	14.3	14.1	10.6	15.2	18.1	15.1	14.7	20.6	12.0
<i>dont :</i>														
Exportateurs de pétrole	1.4	4.8	7.1	10.6	13.2	7.2	6.7	1.6	6.5	8.0	7.4	8.6	16.6	6.6
TOTAL (milliards de \$EU)	(1.7)	(3.8)	(9.7)	(10.7)	(9.9)	(10.6)	(11.8)	(2.9)	(7.7)	(16.5)	(14.1)	(12.8)	(12.2)	(13.0)

1. Les séries présentent une rupture en 1982. Les données fournies pour les exportations et les importations dans les quatre premières colonnes ont été calculées sur la base des «taux de change statistiques» tandis que celles des trois dernières colonnes ont été établies sur la base des «taux de change courants».

Sources : OCDE, *Commerce extérieur par produit*, 1988 et données fournies par les autorités nationales.

**Graphique 7. STRUCTURE DES RECETTES ET PAIEMENTS
AU TITRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR**
Milliards de dollars



Source : Bureau fédéral de statistique : *Indeks*.

total ; ils sont tombés à environ un quart depuis deux ans. Ce recul est dans une large mesure imputable à la baisse des prix du pétrole, car la moitié environ des importations de pétrole et de gaz relève du régime de la compensation. Les accords de compensation concernent surtout les exportations de produits manufacturés et en particulier de machines, de matériel de transport, de produits en métal et de chaussures. La qualité de ces produits est en général moins bien adaptée aux marchés des pays de l'OCDE. Côté importations, les produits à faible contenu technologique comme les matières premières, le pétrole brut et les métaux représentent une part relativement importante des achats effectués sous le régime de la compensation.

De la fin des années 60 jusqu'en 1985, les échanges avec la zone de l'OCDE ont progressé à un rythme moins rapide que les échanges totaux. La part de la zone de l'OCDE dans les exportations est tombée de plus de 50 à 35 pour cent, tandis que sa part dans les importations est passée de 64 à 47 pour cent. Ce recul relatif s'explique en partie par l'alourdissement de la facture pétrolière et la vague d'importations qui en a découlé dans les pays de l'OPEP. En termes réels, les importations en provenance de la zone de l'OCDE ont diminué entre 1979 et 1986, les autorités ayant imposé des restrictions afin d'économiser les devises. Depuis 1986, en partie grâce aux efforts de promotion des exportations déployés par les pouvoirs publics, la tendance à la baisse de la part de l'OCDE dans les échanges s'est inversée et on a pu noter un accroissement sensible du volume des exportations. En conséquence, en 1987, la part de la zone de l'OCDE dans les exportations et dans les importations est remontée à 49

Tableau 13. **Structure par produits du commerce extérieur**
En pourcentage

CTCI	Exportations						Importations					
	1970	1975	1980	1982	1985	1986	1970	1975	1980	1982	1985	1986
Produits alimentaires [0+1+22+4]	20.0	11.9	11.7	11.3	9.3	6.6	7.9	6.9	7.7	6.1	4.7	6.5
Matières premières agricoles [2-(22+27+28)]	5.7	5.0	6.0	4.2	3.1	3.2	8.7	6.5	6.7	7.1	7.9	6.8
Carburants [3]	1.2	0.8	2.6	1.9	2.8	2.2	4.8	12.3	23.6	25.8	27.2	22.3
Minerais et métaux [27+28+67+68]	17.7	16.0	9.1	7.1	9.8	8.8	17.1	15.5	11.7	10.8	11.9	10.8
Produits manufacturés [5 à 8-(67+68)]	55.3	66.1	70.2	75.2	74.8	79.1	61.5	58.7	50.2	5.2	48.3	53.5
Produits non-classés ailleurs	0.1	0.2	0.4	0.3	0.2	0.2	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : OCDE, *Commerce extérieur par produit*, 1988.

et 56 pour cent, respectivement, c'est-à-dire qu'elle est presque revenue à son niveau du début des années 70.

La composition par produits des échanges extérieurs se caractérise par la part importante des produits finis dans les exportations et des combustibles, matières premières, minerais et métaux dans les importations. La part des produits finis de consommation dans les importations – environ 5 pour cent ces dernières années – est exceptionnellement faible. Cette structure asymétrique qui fait une large place aux matières premières et aux produits intermédiaires tient pour beaucoup à la politique d'industrialisation et aux mesures visant à fortement protéger les producteurs nationaux de produits finis de consommation, lesquels se trouvent, par ricochet, largement tributaires des importations d'intrants. De fait, en 1985, les importations de matières premières et de biens intermédiaires ont représenté la moitié de la valeur ajoutée brute dégagée par l'industrie et un quart de la consommation intermédiaire.

La structure par produits des exportations s'est sensiblement modifiée depuis les années 70. La part des denrées alimentaires et des matières premières agricoles, en particulier, a considérablement diminué pendant la première moitié des années 70, puis de nouveau à partir de 1983. De même, la part des minerais et des métaux a fortement baissé dans les années 70, mais elle n'a guère varié depuis. En revanche, la part des produits manufacturés a enregistré une nette progression – passant de 55 pour cent en 1970 à 80 pour cent en 1986 – de sorte qu'elle est, en Yougoslavie, supérieure au niveau moyen observé dans les pays européens de l'OCDE, ce qui témoigne de la large base industrielle du pays. Il est peut-être encore plus intéressant de constater que de très nombreux produits sont exportés, ce qui indique un fort degré de dispersion de la production nationale. En 1983, le nombre de produits qui représentaient au moins 0.3 pour cent du total des exportations s'élevait à 164, ce qui plaçait la Yougoslavie en tête de l'ensemble des pays en développement, NPI compris, et au même niveau que certains grands pays plus avancés. Le degré de concentration des exportations fournit un autre indicateur de l'absence de spécialisation industrielle et du caractère souvent résiduel des exportations (tableau 14). De fait, de tous les pays étudiés – pays de l'OCDE et pays en développement – c'est pour la Yougoslavie que l'indice de concentration est le plus faible, avec une valeur correspondant à environ la moitié seulement du chiffre obtenu pour de grands pays industriels comme le Japon, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Tableau 14. Indices de concentration des exportations

Pays	1970		1983	
	Nombre de produits exportés ¹	Indice de concentration ²	Nombre de produits exportés ¹	Indice de concentration ²
Japon	66	0.131	164	0.206
Canada	67	0.184	165	0.205
Royaume-Uni	78	0.098	179	0.146
Pays-Bas	73	0.075	174	0.141
Allemagne	78	0.133	180	0.139
Grèce	12	0.166	150	0.128
Espagne	62	0.109	172	0.118
Italie	70	0.113	178	0.102
France	81	0.087	179	0.088
Yougoslavie	59	0.095	164	0.079
Indonésie	48	0.368	112	0.583
Mexique	35	0.116	152	0.516
Philippines	78	0.324	131	0.255
Corée (Rép.de)	22	0.271	147	0.186
Inde	41	0.139	160	0.183
Thaïlande	92	0.262	136	0.181
Brésil	43	0.335	162	0.133

1. Ne sont pris en compte que les produits dont la valeur des exportations est supérieure à 50 000 \$ en 1970 et à 100 000 \$ en 1983 et/ou qui représentent plus de 0.3 pour cent du total des exportations du pays considéré.

2. Indice d'Hirschmann normalisé de manière à obtenir un chiffre compris entre 0 et 1 (concentration maximum) sur la base de 182 produits correspondant aux rubriques à trois chiffres de la CTCI. Plus le nombre de produits exportés est important, plus l'indice de concentration est faible. La formule utilisée est la suivante:

$$H_j = \frac{\sqrt{\frac{182}{\sum_{i=1}^{182} \left(\frac{x_i}{X}\right)^2} - \sqrt{1/182}}}{1 - \sqrt{1/182}}$$

où j = pays;
 x_i = valeur des exportations de produit i ;
 182
 X = $\sum_{i=1}^{182} x_i$

Source: Manuel de statistiques du commerce international et du développement, CNUCED, 1986.

Résultats à l'exportation

Pour évaluer les «résultats relatifs à l'exportation», en valeur ou en volume, on peut calculer la différence entre les taux de croissance soit des exportations et des échanges mondiaux, soit des exportations et des marchés pondérés par les échanges. Dans le premier cas, on ne tient pas compte des éventuels effets favorables ou défavorables que la structure initiale des exportations peut avoir sur la croissance des exportations. Dans le second cas, on tient explicitement compte de ces influences structurelles et on met essentiellement l'accent sur l'évolution des parts de marché

par pays et/ou par produit. Les résultats de l'étude effectuée sur ce point par le Secrétariat, dont on trouvera une présentation détaillée dans l'annexe II et une synthèse dans le tableau 15, sont fondés sur des statistiques concernant les échanges (ventilés selon la CTCl) en valeur exprimés en dollars courants³⁵. L'écart global de croissance entre les échanges mondiaux et les exportations yougoslaves est décomposé en trois éléments qui s'ajoutent les uns aux autres (analyse à parts de marché constantes) :

- L'effet de la structure *par région*, qui indique la différence entre la croissance des échanges mondiaux et celle des échanges mondiaux pondérés par la structure géographique (en onze régions) des exportations yougoslaves ;
- L'effet de la structure *par produit*, qui indique la différence entre la croissance des échanges mondiaux et celle des échanges mondiaux pondérés par la structure par produits (en vingt-deux catégories de produits) des exportations yougoslaves ;
- L'effet de *compétitivité*, qui indique la variation en pourcentage de la part de marché mondial de la Yougoslavie qui devrait résulter, toutes choses égales par ailleurs, de divers éléments déterminant la compétitivité comme les prix, la qualité et la conception des produits, les réseaux de commercialisation, les conditions de livraison ainsi que certains facteurs sans lien avec le marché tels que les pratiques commerciales discriminatoires.

Etant donné l'importance toute particulière des échanges en monnaies convertibles, on a étudié les résultats à l'exportation de la Yougoslavie vis-à-vis, d'une part, de l'ensemble du monde et, d'autre part, de la zone de l'OCDE.

Comme le montrent les chiffres présentés dans la partie supérieure du tableau 15, les résultats relatifs à l'exportation de la Yougoslavie se sont sensiblement améliorés entre la période de quinze ans terminée en 1980 et la période plus récente. Le fait que l'écart de croissance entre les exportations et les échanges mondiaux (colonne 3) soit passé d'un chiffre légèrement négatif à une valeur positive est d'autant plus remarquable qu'il apparaît qu'au cours de la première période les ventes à l'étranger ont globalement bénéficié d'une structure favorable des exportations (l'effet légèrement négatif de la structure par produits étant plus que compensé par l'effet positif de la structure par régions) ce qui est loin d'avoir été le cas au cours de la période suivante. En conséquence, l'effet des éléments de compétitivité (y compris les facteurs divers) sur les parts de marché (colonne 6) s'est totalement inversé ; on est passé d'un chiffre fortement négatif à une valeur positive encore plus élevée. Le changement de signe de l'effet de la structure par régions tient au ralentissement de la croissance des marchés du Comecon et des pays en développement, où le taux de pénétration des exportations yougoslaves a toujours été relativement important.

Tableau 15. Résultats à l'exportation
Pourcentage annuel de variation

MONDE						
Echanges mondiaux	Exportations yougoslaves	Ecart de croissance des exportations	Effet de la structure par région ¹	Effet de la structure par produit ²	Effet de la compétitivité ³	
1	2	3 (2-1)	4	5	6 (3-4-5)	
1965-80	16.6	16.1	-0.5	1.0	-0.2	-1.3
1980-86	3.7	5.5	1.8	-1.1	1.2	1.7
1983	-3.0	-25.2	-22.2	-4.1	3.1	-21.2
1984	7.3	28.2	20.7	-6.0	1.1	25.7
1985	2.6	3.7	1.1	-2.3	0.9	2.5
1986	10.6	-3.2	-13.8	-5.3	7.7	-16.2

OCDE						
Echanges totaux de la zone	Exportations yougoslaves vers la zone	Ecart de croissance des exportations	Effet de la structure par région ¹	Effet de la structure par produit ²	Effet de la compétitivité ³	
1	2	3 (2-1)	4	5	6 (3-4-5)	
1965-80	15.9	14.0	-1.9	1.7	-1.2	-2.4
1980-86	4.2	2.7	-1.5	0.5	0.7	-2.7
1983	-1.6	-11.5	-9.9	-1.8	3.1	-11.2
1984	9.1	40.3	31.2	-3.1	0.3	34.0
1985	3.8	0.2	-3.6	1.5	0.2	-5.3
1986	12.0	0.2	-11.8	4.8	8.2	-24.8

Note : Résultats à l'exportation sur la base d'une analyse à parts de marché constantes (voir Annexe II).

1. Un signe positif indique que la croissance des marchés d'exportation de la Yougoslavie (croissance des importations des pays acheteurs pondérée par la structure des exportations yougoslaves dans la période de référence) est supérieure à la croissance des échanges mondiaux (de la zone de l'OCDE).

2. Un signe positif indique que la croissance des marchés de produits de la Yougoslavie (importations mondiales de produits pondérées par la structure des exportations yougoslaves) est supérieure à la croissance des échanges mondiaux (de la zone de l'OCDE).

3. Calculé par différence. Cet élément inclut donc l'effet des facteurs non marchands.

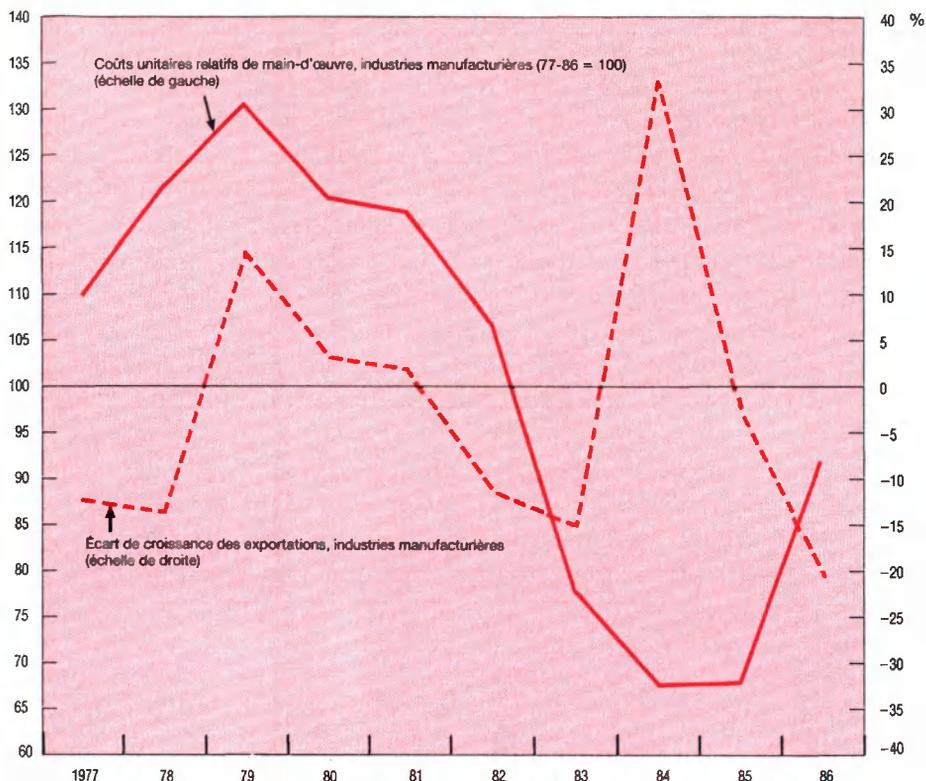
Source : Calculs du Secrétariat sur la base des Statistiques du commerce extérieur de l'OCDE.

On notera toutefois que l'amélioration des résultats globaux à l'exportation depuis 1980 est due uniquement à des gains de parts de marché en dehors de la zone de l'OCDE ; sur ces marchés, la conception, la qualité et le degré de complexité technologique ont peut-être moins d'importance. Le fait que les échanges avec les pays non membres de l'OCDE relèvent dans une large mesure d'un « régime de compensation » peut aussi expliquer la croissance relativement plus rapide des ventes sur ces marchés puisque, après le second choc pétrolier, il a fallu accroître les exportations pour faire face à l'alourdissement de la facture pétrolière.

Au cours des vingt années étudiées, la Yougoslavie n'a pratiquement cessé de perdre des parts sur les marchés de la zone de l'OCDE. Ces pertes sont plus importantes avec l'indicateur pondéré par les échanges (colonne 6, partie inférieure du tableau 15) qu'avec l'indicateur global (colonne 3), notamment après 1980, date à partir de laquelle la structure tant par régions que par produits aurait dû favoriser la croissance des exportations yougoslaves. Il est particulièrement étonnant de constater que les effets de compétitivité ont été négatifs tout au long des années 80, surtout si l'on considère la pression relativement faible de la demande, l'augmentation des subventions à l'exportation, l'intensification des efforts de promotion des exportations et la forte baisse des coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre (graphique 8). Il faut donc attribuer à d'autres facteurs le fait que les exportations n'ont pas suivi une évolution parallèle à la croissance des marchés de la zone de l'OCDE. A cet égard, il est intéressant de noter qu'on observe un écart croissant entre la valeur unitaire des exportations et les coûts unitaires de main-d'œuvre, ce qui semble tenir principalement à une évolution défavorable des coûts non salariaux reflétant, entre autres, des inefficiences dans le développement des infrastructures et dans l'organisation du travail. La croissance relativement faible des exportations peut s'expliquer par d'autres facteurs et notamment, semble-t-il, par des déficiences dans la qualité et la conception des produits ainsi qu'au niveau des réseaux de commercialisation. Les pertes de parts de marché peuvent aussi venir du fait que les échanges de la zone de l'OCDE incluent les échanges – en croissance rapide – entre pays de la CEE, dont la Yougoslavie est exclue, ce qui peut en outre avoir eu des conséquences négatives pour les exportateurs yougoslaves³⁶.

Il convient de faire preuve d'une grande prudence lorsqu'on interprète les résultats d'une analyse des parts de marché, car les restrictions discriminatoires à l'importation et les inévitables erreurs de spécification des marchés, par régions et par produits, découlant de divers problèmes d'agrégation ont une incidence impossible à chiffrer. Dans le cas de la Yougoslavie, les pertes de parts de marché enregistrées dans la zone de l'OCDE sont peut-être imputables en partie à l'expansion des échanges entre pays de la CEE, comme on vient de l'indiquer. De plus, la part relativement élevée qu'occupent les produits manufacturés de qualité médiocre sur l'ensemble des marchés en croissance rapide peut fausser l'effet de la répartition par produits, présenté dans la colonne 5, et affecter en sens contraire l'effet (résiduel) de la compétitivité (colonne 6). Cela explique probablement pourquoi l'effet de la répartition par produits est devenu positif à partir de 1980 sans que se ralentissent en conséquence les pertes globales de parts de marché dans la zone de l'OCDE. Une classification différente des exportations et une analyse se limitant aux exportations manufacturières permettent de mieux comprendre le rôle des facteurs structurels

Graphique 8. **COÛTS UNITAIRES RELATIFS DE MAIN-D'ŒUVRE ET RÉSULTATS A L'EXPORTATION**



Sources : Données fournies par la Banque Nationale de Yougoslavie et estimations du Secrétariat de l'OCDE.

(voir annexe III). Les résultats obtenus grâce à cette nouvelle méthode, qui fait intervenir l'intensité en facteurs et moyens de production et les caractéristiques du procédé de production comme critères de classification, sont présentés dans le tableau 16³⁷.

Ainsi qu'il ressort de la partie supérieure gauche du tableau, les exportations manufacturières à destination de la zone de l'OCDE ont continué d'augmenter à un rythme nettement plus lent que les échanges de produits manufacturés de la zone de l'OCDE, malgré la forte baisse des coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre entre 1982 et 1984. Abstraction faite de l'influence négative, déjà notée, des autres facteurs

Tableau 16. Résultats à l'exportation dans la zone de l'OCDE en fonction des principales caractéristiques des activités manufacturières

Pourcentage annuel de variation

	Echanges de la zone de l'OCDE	Exportations Yougoslaves	Ecart	Echanges de la zone de l'OCDE	Exportations Yougoslaves	Ecart
	1	2	3 (2-1)	1	2	3 (2-1)
	Ensemble du secteur manufacturier			Industries à forte intensité de ressources		
1979/71	18.8	14.6	-4.2	18.2	11.3	-6.9
1986/79	6.2	3.4	-2.8	2.0	-0.7	-2.7
1983	2.4	-12.8	-15.2	2.3	-9.2	-11.5
1984	11.6	44.7	33.1	6.7	44.3	37.6
1985	6.3	3.6	-2.7	-0.4	-6.7	-6.4
1986	20.3	0.0	-20.3	5.8	-10.7	-16.5
	Industries à forte intensité de main-d'œuvre			Industries à fort potentiel d'économies d'échelles		
1979/71	19.7	14.7	-5.0	19.1	16.4	-2.7
1986/79	5.7	4.5	-1.2	6.8	8.0	1.2
1983	1.5	-16.8	-18.3	2.2	-9.3	-11.5
1984	11.9	47.4	35.5	12.0	45.7	33.7
1985	5.9	6.7	0.8	8.8	10.9	2.1
1986	26.5	3.3	-23.2	22.2	7.5	-14.7
	Produits personnalisés			Produits à fort contenu scientifique		
1979/71	18.4	24.1	5.7	18.3	23.3	5.0
1986/79	8.6	3.1	-5.5	12.1	1.6	-10.5
1983	0.4	-20.5	-20.9	8.4	-16.4	-24.8
1984	16.3	40.5	24.1	13.9	34.4	20.5
1985	8.6	7.3	-1.3	11.1	30.4	19.3
1986	27.4	7.8	-19.6	24.7	-17.1	-41.8

Note: Pour de plus amples détails sur le nouveau mode de classification des échanges internationaux, se reporter à l'Annexe III.

Source: Calculs du Secrétariat sur la base des Statistiques du Commerce extérieur de l'OCDE.

de compétitivité (coûts non salariaux, qualité et conception des produits, réseaux de commercialisation, etc.), la concentration des exportations manufacturières dans les industries à faible croissance a probablement contribué à cette évolution. De fait, une part très substantielle des exportations se compose encore de produits à forte intensité de ressources et de main-d'œuvre (tableau 17) pour lesquels non seulement la demande mondiale a augmenté plus lentement depuis le second choc pétrolier mais aussi, les droits de douane et autres obstacles aux échanges sont plus élevés que pour les autres produits manufacturés.

Depuis 1979, les exportations de produits à fort potentiel d'économies d'échelle ont en général progressé à un rythme supérieur à la moyenne de la zone de l'OCDE.

Tableau 17. Part des produits manufacturés dans les exportations

Pourcentage des échanges totaux

	1970	1975	1980	1985	1986
Industries à forte intensité de ressources					
Echanges mondiaux	25.1	22.9	24.1	21.0	18.8
Echanges de la zone de l'OCDE	28.1	27.2	27.2	22.9	20.1
Exportations yougoslaves vers:					
Reste du monde	37.2	25.7	25.8	20.7	18.2
Zone de l'OCDE	50.2	41.4	37.1	33.4	29.8
Industries à forte intensité de main-d'œuvre					
Echanges mondiaux	14.0	13.1	14.1	13.4	14.1
Echanges de la zone de l'OCDE	14.7	14.7	15.6	14.4	15.2
Exportations yougoslaves vers:					
Reste du monde	22.4	23.8	24.9	24.9	25.6
Zone de l'OCDE	23.3	20.9	23.2	24.7	25.3
Industries à fort potentiel d'économies d'échelle					
Echanges mondiaux	33.5	35.6	33.6	34.6	34.7
Echanges de la zone de l'OCDE	32.6	33.1	32.2	34.1	34.6
Exportations yougoslaves vers:					
Reste du monde	26.0	31.0	27.0	31.9	30.6
Zone de l'OCDE	17.8	21.1	23.2	26.6	29.2
Produits personnalisés					
Echanges mondiaux	19.7	21.3	20.0	20.8	21.8
Echanges de la zone de l'OCDE	17.3	18.0	17.1	18.4	19.5
Exportations yougoslaves vers:					
Reste du monde	11.5	15.3	16.9	18.2	21.1
Zone de l'OCDE	7.4	13.7	14.1	12.5	13.4
Produits à fort contenu scientifique					
Echanges mondiaux	7.7	7.1	8.2	10.2	10.6
Echanges de la zone de l'OCDE	7.3	7.0	7.0	10.2	10.6
Exportations yougoslaves vers:					
Reste du monde	2.9	4.2	5.4	4.3	4.5
Zone de l'OCDE	1.3	2.9	2.4	2.8	2.3

Source : Calculs du Secrétariat sur la base des Statistiques du Commerce extérieur de l'OCDE.

Grâce à son implantation favorable et à l'intensification de l'action en faveur de l'exportation, la Yougoslavie semble avoir profité du recul de la production sidérurgique ainsi que de produits minéraux non métalliques dans la zone de l'OCDE, et en particulier dans la CEE. Mais s'il n'y avait pas eu la forte dévaluation en termes réels du dinar en 1983, les exportations de produits à fort potentiel d'économies d'échelle seraient, elles aussi, vraisemblablement restées en retrait par rapport à la croissance des échanges de la zone de l'OCDE. Cette dévaluation peut aussi expliquer la vigueur relative des exportations du secteur de la construction navale, où les coûts de main-d'œuvre pèsent lourd et qui représentent près d'un cinquième des exportations de produits à fort potentiel d'économies d'échelle.

Contrairement à l'évolution généralement observée ailleurs, la part des produits « personnalisés » et à fort contenu scientifique dans les exportations à destination de la zone de l'OCDE accuse une tendance à la baisse depuis le milieu des années 70 (tableau 17). En conséquence, la part de ces deux catégories de produits dans le total des exportations manufacturières à destination de la zone de l'OCDE est tombée aux alentours de 15 pour cent au milieu des années 80, alors que leur part dans les échanges de la zone de l'OCDE est passée de 25 pour cent il y a dix ans à 30 pour cent. Les résultats obtenus pour les produits à fort contenu scientifique ont été particulièrement médiocres, avec un taux de croissance minimale de 1.6 pour cent par an entre 1979 et 1986, contre 12.1 pour cent pour les échanges de la zone de l'OCDE. Ces évolutions témoignent de l'incapacité dans laquelle se trouve l'économie yougoslave d'adapter sa structure industrielle de manière à faire une plus large place aux secteurs à forte valeur ajoutée en croissance rapide. L'absence relative d'industries de forte croissance semble s'expliquer principalement par le caractère autocentré du processus d'industrialisation qui, comme on l'a déjà indiqué, a entraîné une diversification et une fragmentation excessives des lignes de production et n'a pas permis d'atteindre la taille critique, d'où, par contre coup, un emploi insuffisant de personnel qualifié. De plus, l'insuffisante mobilité du capital et l'impossibilité de dégager des ressources consacrées aux secteurs stationnaires ou en déclin à bas niveau de salaires ont entravé l'expansion d'activités manufacturières plus dynamiques et compétitives au plan international.

Nouvelles mesures

L'un des principaux objectifs des réformes adoptées en mai 1988 est d'alléger la contrainte extérieure qui pèse sur la croissance et de promouvoir l'intégration de la Yougoslavie dans l'économie mondiale. Le gouvernement a annoncé un programme de libéralisation des importations et l'établissement d'un marché libre des devises. La proportion des importations « libres », c'est-à-dire qui ne font pas l'objet de restrictions, a été portée de 14 à 40 pour cent (de 12.2 à 35 pour cent dans le cas des importations réglées en monnaies convertibles) à la fin de mai et sera encore relevée, pour atteindre 50 pour cent au 1^{er} janvier 1989. La proportion des importations soumises au régime des licences et des contingents a été ramenée en conséquence de 51 à 26 pour cent (de 39.1 à 27.2 pour cent dans le cas des importations réglées en monnaies convertibles) et celle des importations conditionnelles, à 34 pour cent (de 48.7 à 37.8 pour cent pour les importations réglées en monnaies convertibles). La libéralisation devrait être achevée en 1990. Simultanément, un marché des changes unifié a été créé pour les opérations courantes et les opérations en capital autorisées :

toutes les banques autorisées et, par leur intermédiaire, toutes les entreprises pourront accéder librement à ce marché sur lequel le taux de change sera déterminé par la demande totale et par l'offre totale de devises. Par conséquent, le taux de change devrait se rapprocher de son niveau d'équilibre. Les interventions de la Banque nationale de Yougoslavie devraient avoir pour objet non pas d'empêcher les mécanismes fondamentaux du marché d'assurer l'équilibre, mais seulement d'atténuer les fluctuations injustifiées. Pour permettre à la Banque de jouer ce rôle limité et pour renforcer la confiance dans le nouveau système, un mécanisme de soutien financier extérieur a été mis au point. On estime qu'à cette fin, le montant des devises qui seront nécessaires en 1988 sous la forme de capitaux «frais» atteindra environ 1.4 milliard de dollars des Etats-Unis³⁸. La libéralisation des importations et la création d'un marché des changes unifié ainsi que les progrès connexes dans la voie d'une convertibilité totale du dinar devraient beaucoup contribuer à favoriser le changement structurel et à freiner l'inflation.

IV. Tendances actuelles et perspectives à court terme

1988 sera encore une année difficile pour l'économie yougoslave étant donné la persistance de fortes anticipations inflationnistes et de sévères contraintes de balance des paiements. De plus, la poursuite des débats sur les réformes et la modification de la Constitution ne manquera pas d'accroître les incertitudes et de provoquer des réactions défensives de la part des groupes d'intérêts qui s'estiment désavantagés par les nouvelles politiques. D'une manière plus générale, l'instabilité des marchés financiers mondiaux, les incertitudes concernant la dette, les variations des taux de change bilatéraux et les fortes fluctuations des prix des matières premières et de l'énergie rendent l'économie yougoslave particulièrement vulnérable à des vagues de spéculation et à d'autres perturbations. L'expansion des exportations réglées en monnaies convertibles subira le contrecoup du tassement prévu des importations en volume et des prix exprimés en dollars dans la zone de l'OCDE. Le redressement attendu du volume des importations des pays du Comecon et des pays en développement devrait toutefois largement compenser le ralentissement prévu des ventes sur les marchés de l'OCDE, mais il n'en sera pas de même du point de vue de la balance des paiements, car les exportations de produits manufacturés comportent une part relativement élevée d'importations payées en monnaies convertibles.

Objectifs officiels et politique économique en 1988

La Résolution économique pour 1988

Le 14 novembre 1987, les autorités ont présenté le premier train de mesures de lutte contre l'inflation. Bien que ces mesures aient été conçues dans le but d'établir le cadre de la politique et des objectifs pour 1988, la Résolution économique pour 1988 n'a été votée qu'à la fin de janvier. Ce retard s'explique par l'importance des problèmes à traiter, par la sévérité des mesures qui devaient être envisagées et par les conflits d'intérêts qui se sont naturellement jour lorsqu'il s'agit de parvenir à un accord à l'échelle nationale. La Résolution table sur une croissance de 2 pour cent du

PSB, soutenue par la demande intérieure finale. Un vif redressement de l'investissement fixe est attendu, de même qu'une légère reprise de la consommation privée. En raison, pour une large part, de la politique de taux d'intérêt réels positifs, on s'attend à ce que la formation de stocks ait une incidence fortement négative qui neutralisera le redressement de la demande intérieure finale. Un raffermissement des exportations en volume est également prévu, mais dans la mesure où celui-ci pourrait être largement contrebalancé par une forte augmentation des importations, l'incidence du solde extérieur réel sur la croissance pourrait en fin de compte être négative. Par conséquent, la croissance du PSB s'explique par une contribution positive importante de l'écart statistique, ce qui donne une idée des grandes incertitudes qui pèsent sur les prévisions. La balance extérieure courante en monnaies convertibles

Tableau 18. **Résolutions économiques et résultats**
Pourcentage de variation aux prix constants de 1985

	1986		1987		1988
	Résolution	Résultat	Résolution	Résultat ¹	Résolution
Dépenses de consommation	2.0	4.5	1.1	-1.0	0.5
Consommation publique	1.9	4.6	-0.1	-3.0	-3.2
Formation de capital fixe	3.2	3.5	4.0	-4.0	2.5
Demande intérieure finale	2.3	4.2	1.8	-2.0	0.6
Formation de stocks ²	0.4	0.0		1.4	-0.6
Demande intérieure totale	2.2	3.4		-0.2	0.0
Balance extérieure	0.4	-1.8	0.0	1.8	-1.8
Exportations	5.0	2.0	4.5	0.4	5.4
Importations	3.8	8.8	4.0	-5.8	12.4
Ecart statistique	0.4	1.9		-2.0	3.9
Produit social	3.0	3.5	3.0	-0.5	2.0
<i>dont :</i>					
Agriculture	8.0	10.1	2.5	-6.9	4.0
Industrie	3.0	3.9	3.5	0.7	2.0
Construction	-1.2	-1.4	2.5	-4.0	0.2
Services	2.5	1.7	2.8	0.8	1.6
<i>Pour mémoire :</i>					
Balance courante en monnaies convertibles (milliards de dollars)	(820)	(174)	(700)	(1 037)	(400)
Secteur socialisé					
Emploi	2.0	2.9	2.0	2.1	1.0
Productivité	0.5	-0.3	1.1	-1.8	0.8
<i>dont :</i>					
Industrie	1.0	0.1	1.1	-2.3	1.0
Gains moyens nets réels	0.5	10.2	1.3	-6.7	-0.5

1. Estimations officielles.

2. Contribution en points à la croissance du produit social.

Source : Bureau fédéral de planification.

devrait continuer de dégager un léger excédent, car il est probable que les importations à ce titre augmenteront plus lentement que les importations totales, et les recettes des opérations invisibles devraient se redresser par rapport à leur faible niveau de 1987. Par ailleurs, le gouvernement compte sur le versement de crédits de la Banque mondiale et de la Banque européenne d'investissement au titre de projets spécifiques, ainsi que sur des crédits publics et commerciaux.

Une augmentation de 1 pour cent de l'emploi dans le secteur socialisé est prévu, tandis que la productivité du travail devrait s'accroître de 0.8 pour cent après avoir baissé pendant plusieurs années. L'accélération de la croissance retenue comme hypothèse dans les prévisions officielles s'expliquerait dans une large mesure par le redressement attendu de la production agricole qui, après avoir fortement diminué en 1987, devrait sensiblement s'accroître en 1988. La croissance de la production non agricole ne semble pas devoir s'accélérer de façon appréciable. Néanmoins, la production ayant accusé une baisse tendancielle pendant la plus grande partie de 1987, la réalisation des objectifs fixés pour 1988 implique une augmentation du PSB hors agriculture de 5 pour cent au cours de 1988, ce qui ne sera peut-être pas facile à concilier avec les progrès escomptés sur le plan de l'inflation. Avec des stocks abondants en début d'année et une diminution des restrictions touchant les importations, les pénuries de matières premières et de produits intermédiaires qui avaient affecté la production l'an dernier pourraient toutefois être évitées. L'inflation devrait marquer un net recul et bien qu'aucun objectif n'ait été expressément fixé, le budget est fondé sur une augmentation de 80 pour cent de l'indice implicite des prix du PSB, qui avait progressé de 120 pour cent en 1987. Compte tenu de l'effet de report de 1987, cet objectif implique une amélioration encore plus sensible dans le courant de l'année – c'est-à-dire une augmentation des prix à la consommation de l'ordre de 35 pour cent, contre 167.4 pour cent en 1987.

Politique économique et contrôles

Le train de mesures présenté en novembre a eu une influence importante sur la situation économique en 1988. De fait, la réalisation des objectifs de la Résolution pour 1988 semblait dépendre essentiellement du succès de ces mesures. Les quatre principales d'entre elles sont les suivantes :

- Une dévaluation immédiate du dinar de 25 pour cent environ ;
- Un blocage partiel des prix jusqu'au 15 mai 1988. Dans le cas des produits dont les prix avaient connu une hausse supérieure à la moyenne dans les neuf premiers mois de 1987, les prix ont été ramenés à leur niveau du 1^{er} octobre 1987 ou ne pourront pas être révisés à la hausse au titre de la

correction des écarts de prix³⁹ et de la dévaluation du dinar. Parmi les mesures adoptées en novembre dans le but d'éliminer les écarts de prix, on observe de forts relèvements des prix de certains produits essentiels, notamment une majoration d'environ 66 pour cent des prix de l'énergie, de plus de 30 pour cent des prix de certains produits alimentaires de base et des tarifs de chemin de fer, et de 60 pour cent des prix des produits sidérurgiques. Dans le cas des entreprises dont les prix avaient progressé à un rythme moyen ou inférieur à la moyenne durant les neuf premiers mois de 1987, il a été décidé qu'un peu plus de la moitié seulement de l'augmentation des coûts résultant de ces ajustements et de la dévaluation serait répercutée sur les prix ;

- Des normes salariales spécifiques, applicables jusqu'au 15 mai 1988, ont été adoptées pour différents secteurs de l'économie : *i)* dans la plupart des branches du secteur public (à l'exception de la santé et de l'éducation) les salaires ont été bloqués à leur niveau de septembre 1987 ; *ii)* dans les institutions financières et dans quelques autres secteurs, les salaires devaient être bloqués à leur niveau du troisième trimestre de 1987 ; *iii)* dans les entreprises des secteurs productifs (dont les effectifs représentent 78 pour cent des salariés) les salaires peuvent augmenter, à condition que la répartition du revenu soit conforme aux normes établies ; *iv)* les salaires des fonctionnaires des services de santé et d'éducation ont été indexés sur les salaires des entreprises ; et *v)* dans dix branches d'activité, comprenant notamment l'électricité et le pétrole, où les salaires sont nettement supérieurs à la moyenne, la revalorisation devait être limitée à 90 pour cent de l'augmentation effective des salaires dans les secteurs productifs ;
- Les dépenses de consommation collective de toutes les entreprises devaient être réduites en termes réels.

La Résolution était fondée sur l'hypothèse du maintien d'une orientation budgétaire restrictive en 1988, l'objectif étant de réduire de 2 points la part du secteur public dans les dépenses exprimées en proportion du PSB. Les dépenses totales inscrites au budget fédéral devaient augmenter au même rythme que le PSB nominal, principalement en raison d'une progression supérieure à la moyenne des dépenses militaires, des subventions aux régions sous-développées et des investissements. En revanche, la masse salariale du gouvernement fédéral devait être réduite en termes réels, conformément aux normes rigoureuses fixées en matière de revenu. Essentiellement pour la même raison, les dépenses des niveaux inférieurs d'administration devraient aussi diminuer en termes réels. L'augmentation du volume des pensions devrait être limitée à moins de 6 pour cent alors que, du fait de l'accroissement du

nombre des retraités et de l'ajustement des droits à pension, une augmentation de 8 pour cent en termes réels aurait normalement été justifiée. La différence s'explique par une diminution moyenne de 1 pour cent environ du pouvoir d'achat des pensions et par des économies résultant d'un contrôle plus strict des droits à pension. Les dépenses consacrées à la santé, à l'indemnisation du chômage et, notamment, aux allocations pour enfants à charge, devaient être fortement réduites en termes réels.

Afin d'éviter que les organismes du secteur public ne constituent des réserves financières susceptibles d'entraîner des dépassements des prévisions de dépenses, la Résolution stipulait que les recettes des républiques, des provinces, des autorités locales et des communautés d'intérêt autogérées augmenteraient de 10 points de moins que le revenu des entreprises du secteur socialisé dans les différentes républiques et provinces. Pour la même raison, les excédents dégagés par les communautés d'intérêt autogérées au titre des pensions, des activités scientifiques et de certaines activités moins importantes seront gelés à leur niveau actuel (du fait, principalement, des augmentations excessives de salaires observées dans le secteur des entreprises jusqu'en octobre dernier). En dehors de la diminution en termes réels des cotisations aux caisses d'assurance sociale (parallèlement à la diminution des salaires réels), il est encore difficile de dire quelles autres réductions des prélèvements obligatoires seront opérées pour parvenir à l'objectif global d'une réduction de 10 pour cent en termes réels des recettes publiques. Par ailleurs, les différents niveaux d'administration pourraient s'opposer fortement à des diminutions des prélèvements obligatoires, dans la mesure où elles ne sont évidemment pas prêtes à accepter de comprimer leurs dépenses en termes réels.

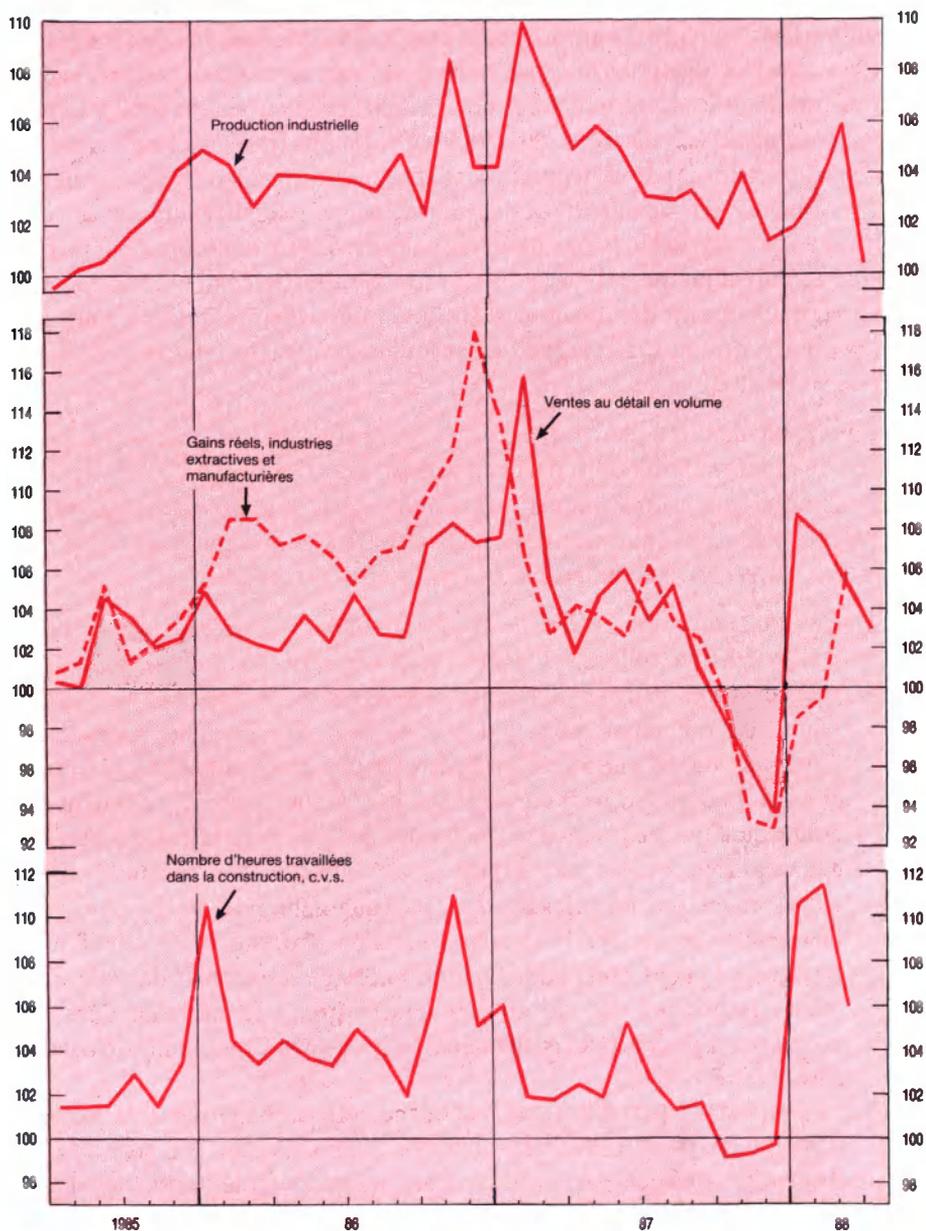
L'inflation plus forte que ne prévoyaient le budget fédéral et la Résolution a rendu extrêmement difficile l'application des normes de revenu dans le secteur des administrations publiques. De fait, l'application des normes qui visaient à bloquer les salaires pendant sept mois jusqu'au milieu du mois de mai se serait traduite par une baisse de 40 pour cent environ des salaires réels de la plupart des salariés du secteur public entre septembre 1987 et avril 1988. A en juger par l'expérience passée, on ne peut guère s'attendre à des réductions aussi importantes des revenus réels. L'intensification des pressions des salaires nominaux, conjuguée à une croissance plus soutenue des dépenses nominales sur biens et services résultant de l'inflation, donne à penser que les dépenses totales seront plus élevées que ne le prévoit le budget. Malgré cela, l'orientation généralement restrictive pourrait se traduire par une nouvelle contraction de la part du secteur public dans le PSB, ce qui contribuerait à freiner la croissance de la demande intérieure.

Conformément à la Résolution, la politique monétaire devait avoir une orientation restrictive en 1988. Abstraction faite des effets de valorisation, la croissance de M2 avait été fixée à 27 pour cent, taux particulièrement faible, et l'expansion des crédits en dinars à 21 pour cent, ce qui implique une nette diminution en termes réels⁴⁰. L'évolution de la masse monétaire et du crédit devait être surveillée tous les mois et la réintroduction de coefficients de réserves obligatoires, de placements obligatoires en effets de la Banque nationale de Yougoslavie ainsi que la réduction du contingent de réescompte des avances sélectives par la Banque nationale (voir le chapitre II) devraient permettre d'accroître l'efficacité de la gestion monétaire. Les autorités ont par ailleurs réaffirmé leur volonté de poursuivre une politique de taux d'intérêt réels positifs à la fois pour lutter contre l'inflation et pour des raisons d'affectation des ressources. De fait, après avoir été fortement négatifs en 1987, la plupart des taux d'intérêt réels sur les dépôts sont devenus positifs depuis le début de 1988 (graphique 2).

Dans le but de limiter les risques d'une réactivation de la spirale prix-salaires au moment de la levée du blocage partiel des prix, le gouvernement a pris en mai un certain nombre de mesures à court terme rigoureuses pour compléter les réformes structurelles dont il a été question dans le chapitre II. Ces mesures fixent trois « points d'ancrage » en termes nominaux, qui se renforcent mutuellement :

- La croissance des *gains bruts des personnes physiques* (y compris la consommation collective) a été plafonnée dans le secteur socialisé. Au premier semestre de 1988, l'augmentation des gains moyens d'une année sur l'autre devrait être limitée à 139 pour cent. Sur les neuf premiers mois, l'augmentation d'une année sur l'autre devrait être ramenée à 132 pour cent, et pour l'ensemble de l'année 1988, à 119 pour cent. Néanmoins, étant donné qu'il est aussi prévu certaines dérogations dans le cas des entreprises dégageant des excédents d'exploitation relativement importants, on estime officiellement que les gains bruts moyens augmenteront de 122 pour cent sur l'ensemble de l'année 1988 alors que l'on s'attend à ce que l'inflation atteigne 133 pour cent. Pour faire en sorte que les normes de salaire soient mieux respectées que durant les quatre premiers mois de l'année, les mécanismes de contrôle, et surtout le Service de la Comptabilité Sociale, ont été renforcés.
- En plus d'un respect plus rigoureux des objectifs de dépenses de la Résolution économique pour 1988, des plafonds nominaux ont été fixés. Dans la Résolution votée en janvier, il était prévu que l'augmentation des dépenses serait inférieure de dix points à la hausse *effective* des revenus nominaux dans chaque république et province. En vertu des dispositions adoptées en mai,

Graphique 9. INDICATEURS CONJONCTURELS
(1985 = 100)



Source : OCDE, Principaux Indicateurs Économiques.

cette règle de 10 pour cent est maintenue, mais la croissance de la plupart des catégories de dépenses est désormais liée à la croissance prévue (et non plus effective) des revenus nominaux et des prix de détail. Par conséquent, un plafond implicite a aussi été fixé pour les dépenses publiques en termes nominaux. Par ailleurs, les objectifs de recettes et de dépenses ont été révisés, sauf dans le cas des pensions. La règle des dix points s'applique à la plupart des postes de recettes et de dépenses des républiques, des provinces et des autres caisses «d'assurance sociale». Le budget de la Fédération devrait s'accroître au même rythme que les prix de détail (estimé à 133 pour cent) et, à cette fin, il a été décidé de freiner les dépenses militaires. Par ailleurs, les comptes du secteur public auprès des banques feront l'objet d'une étroite surveillance, afin d'assurer un meilleur contrôle des dépenses courantes.

- Les objectifs monétaires trimestriels pour 1988 ont été redéfinis et devraient être appliqués avec plus de rigueur au second semestre de l'année. En particulier, comme on l'a déjà vu, le fait de considérer à nouveau les actifs intérieurs nets du système bancaire comme le principal objectif monétaire, un meilleur contrôle de la monnaie de réserve, grâce surtout à un freinage des crédits sélectifs de la Banque nationale yougoslave, et l'introduction de taux d'intérêt réels fortement positifs devraient jouer un rôle important. Conformément aux objectifs concernant l'inflation et les revenus, l'objectif de croissance des actifs intérieurs nets du système bancaire (compte non tenu des effets de valorisation) est fixé à 26 pour cent pour l'année, tandis que celui des actifs intérieurs nets de la Banque nationale yougoslave est de 15 pour cent. L'objectif correspondant pour la croissance du crédit bancaire en dinars a été fixé à 66 pour cent, alors que l'on estime que la hausse des prix de détail sera de 90 à 95 pour cent au cours de l'année. Un nouveau resserrement de la politique monétaire sera envisagé si l'inflation dépasse les estimations officielles.

Indicateurs récents et incertitudes

Etant donné que les résultats obtenus jusqu'à présent s'écartent des objectifs ambitieux de la Résolution, il est extrêmement difficile de dire comment la situation va évoluer. En particulier, les pressions inflationnistes tendancielles demeurent importantes. La dévaluation et l'élimination des écarts de prix en novembre dernier, ainsi que la forte augmentation des prix de plusieurs produits essentiels qui en a découlé, auraient entraîné, selon les estimations officielles, des majorations de 25 et 17 pour cent, respectivement, des prix industriels à la production et des prix à la

consommation. Les répercussions de cette poussée des prix sur les autres prix, de même que l'absence de concurrence étrangère, la prédominance de structures oligopolistiques et les difficultés techniques que pose le respect des directives officielles, permettent peut-être d'expliquer pourquoi les prix ont encore subi de fortes pressions à la hausse malgré le blocage. De plus, la Résolution ne semble pas avoir suffisamment pris en considération la charge croissante que représentera, pour le revenu des entreprises, la forte augmentation prévue des paiements d'intérêts, l'accroissement envisagé du taux d'épargne brut et les directives visant à relever le niveau des réserves financières. Ces charges supplémentaires sont en conflit avec le désir compréhensible de maintenir le niveau des salaires réels. Etant donné que la productivité ne pourra s'accroître que dans des proportions limitées, chaque entreprise cherchera donc peut-être à faire face à ces diverses charges en majorant ses prix dans de plus fortes proportions que les autres entreprises.

Entre le début du blocage et le mois d'avril, les prix à la consommation ont augmenté à un rythme de 93 pour cent l'an, c'est-à-dire de 60 à 70 pour cent si l'on fait abstraction de la pression sur les prix résultant de la correction des écarts de prix et des effets de la dévaluation. Compte tenu du rythme atteint par l'inflation jusqu'à présent et conformément aux mesures adoptées en mai, un nouvel objectif d'inflation, plus réaliste, a été fixé : une augmentation de 90 à 95 pour cent des prix de détail sur la période de douze mois se terminant en décembre 1988⁴¹. Néanmoins, il est difficile de dire dans quelle mesure un rattrapage se produira lors de la levée du blocage des prix et sous l'effet de la libéralisation des prix. Par ailleurs, des incertitudes demeurent quant aux effets de l'application des nouvelles formules de calcul des taux d'intérêt sur les coûts financiers et la trésorerie des entreprises⁴². Pour assurer la réalisation de l'objectif d'inflation, un strict respect des objectifs d'expansion du crédit semble donc essentiel, en particulier au cours de la période difficile à venir durant laquelle la crédibilité de la politique monétaire sera mise à l'épreuve.

La forte augmentation des taux d'intérêt réels, le report négatif de 1987 et la dynamique inflationniste plus forte que prévu rendront également difficile la réalisation des objectifs en termes réels fixés dans la Résolution économique pour 1988. En particulier, la demande intérieure finale pourrait être plus faible que prévu, mais cela devrait faciliter le processus de désinflation et accélérer le transfert de ressources entre les secteurs tournés vers le marché intérieur et les secteurs confrontés à la concurrence internationale. De fait, grâce en partie à la dévaluation, le volume des exportations de marchandises a marqué une augmentation d'un tiers environ au premier trimestre de 1988 par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution, conjuguée à la croissance modérée des importations, a permis à la Yougoslavie de dégager pour la première fois un excédent au titre des échanges réglés

en monnaies convertibles entre janvier et avril 1988. Toutefois, ces tendances favorables pourraient s'interrompre temporairement à la suite de la libéralisation des importations et des opérations en devises. En résumé, à un moment où des changements structurels et institutionnels fondamentaux sont opérés et où de nouveaux instruments sont mis en place, il est impossible de prévoir avec certitude l'évolution que connaîtront vraisemblablement les agrégats nominaux et réels durant le reste de l'année 1988.

V. Conclusions

La Yougoslavie traverse actuellement une période de réformes importantes, impliquant un réexamen en profondeur des grandes orientations de la politique économique et des principes fondamentaux de la gestion économique. L'objectif ultime de la plupart des projets de réforme est de renforcer les mécanismes du marché en pénalisant les échecs économiques et en encourageant l'efficacité, ainsi que d'améliorer l'arsenal des instruments de la politique économique. Jusqu'à présent, seul un certain nombre de nouvelles mesures ont été intégralement appliquées ; de nombreuses réformes sont encore en discussion ou attendent d'être sanctionnées par des textes législatifs – exigeant dans bien des cas une modification de la Constitution – avant d'être mises en œuvre. Étant donné les retards et les coûts initiaux d'ajustement que cela implique inévitablement, il ne faut peut-être pas s'étonner que, même si les autorités sont beaucoup plus conscientes des rigidités institutionnelles et des faiblesses structurelles actuelles, la performance de l'économie n'ait pas encore montré de signe d'amélioration globale.

De fait, l'économie yougoslave semble de plus en plus enfermée dans un cercle vicieux de stagflation, ses difficultés de balance des paiements venant s'ajouter aux autres obstacles qui s'opposent à une croissance plus soutenue. Avant le blocage partiel des prix imposé en novembre dernier, le taux tendanciel d'augmentation des prix à la consommation avait atteint 250 pour cent par an, et en 1987, la balance des paiements en monnaies convertibles a accusé un déficit, compte tenu des erreurs et omissions malgré la diminution de la demande intérieure réelle et de sévères restrictions des importations. L'inflation excessive et la situation très inquiétante de la balance des paiements limitent fortement les possibilités d'action sur le plan de la demande, mais le manque de mobilité des facteurs de production et, par conséquent, leur utilisation inefficace, continuent de constituer de graves obstacles à une croissance plus rapide sur le plan de l'offre.

Il va sans dire que si l'inflation n'est pas réduite pendant une période suffisamment longue, la Yougoslavie ne pourra pas retrouver durablement un rythme de croissance plus soutenue. Toute tentative visant à corriger les symptômes de

l'inflation par des mesures administratives à court terme, sans que celles-ci soient accompagnées d'une action résolue et audacieuse s'attaquant aux racines du problème, pourrait même aggraver la situation. La plus haute priorité doit donc être assignée à une réduction plus permanente du taux excessivement élevé de l'inflation tendancielle. La poussée récente d'inflation ne tient pas seulement à l'absence d'une discipline de marché ou à un manque de rigueur sur les plans monétaire et budgétaire. De fait, alimenté par de vives anticipations inflationnistes, le processus d'inflation a fini par s'entretenir de lui-même. De plus, le niveau élevé et variable de l'inflation a incontestablement empêché des décisions rationnelles d'être prises et a dissuadé les entreprises de faire des efforts sur le plan de la production en termes réels, avec des répercussions défavorables sur la croissance de la productivité, qui permet d'atténuer les coûts, et sur le rythme de l'ajustement structurel. Malgré l'application du blocage partiel des prix en novembre, l'inflation se maintient depuis à des taux de l'ordre de 90 pour cent l'an, ce qui donne une idée de la puissance des pressions tendancielles des coûts et des prix.

Par conséquent, pour qu'une stratégie d'une lutte contre l'inflation puisse être couronnée de succès, il faut qu'elle s'attaque simultanément à deux aspects du processus inflationniste : l'effet déstabilisateur de l'anticipation d'une inflation croissante et l'absence d'un environnement concurrentiel de nature à freiner les hausses de prix. Le train de mesures adopté en mai devrait être très utile dans ces deux domaines, dans la mesure où il établit un lien entre les salaires, les dépenses publiques et l'expansion du crédit, d'une part, et des objectifs d'inflation (et non l'inflation effective), de l'autre, et où il renforcera le jeu des mécanismes du marché en libéralisant les prix, les importations et la réglementation des changes. Le risque d'une vive recrudescence de l'inflation à l'issue du blocage des prix, en mai, pourrait donc être considérablement réduit, à condition toutefois que les autorités monétaires s'engagent résolument à ne pas accompagner l'inflation et que les prix continuent d'être surveillés d'une manière ou d'une autre. Pour que les objectifs monétaires soient crédibles, il faudra cependant qu'ils soient réalistes. De plus, ils devront s'étendre largement au-delà de l'horizon actuel de six mois et faire apparaître une diminution progressive des objectifs, de manière à exercer une influence favorable sur les anticipations.

La nécessité d'interrompre au plus vite la spirale inflationniste et de contrer les tentatives de spéculation semble justifier le maintien d'un contrôle des prix et des salaires sous une forme ou sous une autre, mais des efforts plus résolus devront simultanément être déployés afin d'améliorer le fonctionnement des marchés et l'efficacité de l'économie. En particulier, il semblerait important d'éliminer les distorsions qui affectent actuellement les incitations et les contre-incitations à

l'échelon de l'entreprise. Par exemple, un certain laxisme a longtemps été encouragé sur le plan financier par la quasi-absence de menace de faillite et par l'accès généralement facile à des moyens de financement peu coûteux, lui-même favorisé par les idiosyncrasies du système bancaire et de la gestion monétaire, comme on l'a vu de façon plus détaillée dans l'étude précédente de l'OCDE sur la Yougoslavie. De même, il existe certaines faiblesses systémiques qui – du point de vue de l'économie tout entière – entraînent des distorsions dans l'affectation des ressources réelles en encourageant, sur le plan de la demande, une formation de stocks et des importations excessives tout en ayant une influence défavorable sur la croissance potentielle et l'élasticité de l'offre, la main-d'œuvre et le capital se trouvant immobilisés dans des unités de production peu efficaces.

Etant donné les déficiences des mécanismes d'affectation des ressources réelles et des ressources financières, les mesures prises ou proposées au cours des dix-huit derniers mois dans un certain nombre de domaines sont particulièrement intéressantes :

- Les nouvelles règles comptables applicables aux revenus et l'émission de billets à ordre devraient permettre des décisions plus rationnelles et assurer une plus grande discipline financière de la part des entreprises ;
- Les nouvelles procédures de réhabilitation des entreprises qui enregistrent des pertes devraient accroître la mobilité du capital et de la main-d'œuvre, améliorant ainsi l'efficacité à une échelle globale ;
- Avec des taux d'intérêt réels positifs, une réduction des crédits sélectifs, la création d'instruments du marché financier, une réduction de la dépendance des banques à l'égard des entreprises et un renforcement de la position de la Banque nationale, le fonctionnement du système monétaire devrait être amélioré, aussi bien sur le plan de l'efficacité en matière d'affectation des ressources que sur celui de la lutte contre l'inflation ;
- Les mesures visant à faciliter la création de co-entreprises devraient accélérer le processus d'innovation, renforcer la concurrence et favoriser un redressement de la balance extérieure. Il en irait de même d'une utilisation plus efficace du potentiel économique et des ressources financières du secteur privé.

Dans les pays de petite dimension ou de dimension moyenne, il existe une forte relation positive, mutuellement stimulante, entre l'efficacité interne et l'ouverture à la concurrence extérieure. L'analyse présentée au chapitre III de la présente étude donne à penser qu'il y a beaucoup à faire pour exploiter plus largement cette possibilité dans l'intérêt de l'économie yougoslave. Si l'on veut renforcer la position de

la balance des paiements et assurer des entrées adéquates de monnaies convertibles, il faut que l'accent soit mis non plus sur la substitution de produits nationaux aux importations, mais sur une croissance tirée par les exportations. La Yougoslavie est un trop petit pays pour parvenir ne serait-ce qu'à un degré limité d'auto-suffisance, notamment si l'on tient compte du transfert des technologies internationales. L'élévation de barrières contre les importations se traduit par la protection de producteurs inefficients à l'échelle internationale. Simultanément, si le taux de change est maintenu à un niveau supérieur à son niveau d'équilibre, les producteurs efficaces sont désavantagés dans leurs efforts d'exportation et le transfert souhaitable de ressources des secteurs peu productifs vers les industries les plus efficaces se trouve sérieusement entravé.

En dehors de la réduction des droits de douane et d'autres restrictions aux importations, il semblerait particulièrement important de libéraliser les marchés des changes. Le système d'allocation de devises et de contrôle des changes appliqué ces derniers temps a introduit des distorsions dans la structure des importations et des exportations. Il comportait certains aspects qui stimulaient artificiellement les importations ou qui les restreignaient sélectivement, et il a abouti à des prix à l'exportation qui ne correspondaient pas toujours à leur niveau optimal. Les restrictions et les contrôles discriminatoires affectant les opérations en devises non seulement ont une influence défavorable sur la croissance et l'efficacité économique, mais peuvent aussi décourager les entrées de capitaux en accroissant des risques supportés par les créanciers et, par conséquent, le coût du crédit pour les emprunteurs. Dans la ligne des réformes de mai, une libéralisation des échanges et des paiements extérieurs n'aurait peut-être donc pas pour effet d'affaiblir le dinar de façon permanente, ni même d'entraîner une détérioration permanente des termes de l'échange. L'augmentation des déficits des échanges de marchandises serait sans doute compensée par un accroissement des entrées de capitaux et des recettes invisibles, tandis que la restructuration et la spécialisation de l'industrie devraient, au fil du temps, renforcer la compétitivité internationale et améliorer les termes de l'échange. De fait, étant donné l'importance du potentiel de développement inexploité, dont témoignent les écarts considérables de productivité à l'intérieur du pays et par rapport à des pays industrialisés plus avancés, et le niveau peu élevé des salaires réels des travailleurs qualifiés, la Yougoslavie devrait être, en principe, un importateur net de capitaux, au lieu d'enregistrer des excédents de balance courante comme elle le fait depuis 1983.

Afin d'attirer des monnaies fortes, les avantages consentis aux détenteurs de dépôts en devises auprès de banques yougoslaves ont été sensiblement accrus. Étant donné que ces dépôts ne constituent pas un apport permanent de devises au système

bancaire et qu'ils posent en outre de sérieux problèmes de gestion monétaire (comme on l'a vu dans l'étude précédente), on peut se demander si les avantages accordés aux ménages détenteurs de devises ne sont pas excessivement généreux par rapport au coût des emprunts directs à l'étranger. A cet égard, il ne s'agit pas de comparer les taux d'intérêt versés sur ces dépôts avec ceux des crédits étrangers. De fait, si les primes de taux d'intérêt étaient abaissées, une partie seulement des dépôts en devises des ménages serait retirée ou ne serait pas effectuée. Par conséquent, le coût de paiements d'intérêt plus élevés par rapport aux apports supplémentaires de devises semble très important et doit être pris en considération si on établit une comparaison avec le coût des emprunts en devises.

Si les taux d'intérêt sur les dépôts en devises semblent excessivement élevés en termes réels, les taux d'intérêt sur les autres dépôts et les créances libellées en dinars ont été nettement inférieurs au taux d'inflation jusqu'à une période très récente. Il est largement admis que des taux d'intérêt réels fortement négatifs ont été l'une des principales causes de la faible efficacité du capital et de la mauvaise répartition des investissements. La mise en œuvre d'une politique consistant à assurer des taux d'intérêt réels positifs en 1988 et, dans le cadre des réformes de mai, l'indexation du principal, sont donc des mesures tout à fait opportunes. Dans le même contexte, un autre problème tient au fait qu'aucune charge orientée par le marché ne pèse sur l'utilisation du capital par les entreprises dans le secteur socialisé. Dans le but d'établir des règles comptables plus réalistes en ce qui concerne les revenus, les autorités ont imposé à chaque entreprise des taux d'amortissement plus élevés, calculés sur la base de la valeur de rachat, et ont aussi cherché à accroître le taux d'accumulation net du capital par le biais de pactes sociaux. Cependant, en l'absence d'un marché de capitaux efficace, aucun mécanisme n'oriente les capitaux vers les emplois dans lesquels ils seraient les plus rentables d'un point de vue économique ou social. Même s'il existait des mécanismes de ce type, le problème du partage plus équitable des revenus du capital socialisé entre les travailleurs ou la population en général resterait posé.

L'un des moyens de s'attaquer au problème de la répartition consisterait à soumettre l'utilisation du capital socialisé à un impôt. Le produit de cet impôt sur la consommation de capital pourrait être utilisé pour financer des investissements d'infrastructure ayant un caractère d'urgence et présentant un grand intérêt pour la collectivité ainsi que des projets spécifiques de recherche et de développement qu'il n'est pas facile de mettre sur pied à l'échelon de l'entreprise ; il pourrait aussi servir à la création et au financement d'une banque de développement dont le réseau s'étendrait à tout le pays et qui accorderait surtout des crédits d'investissement aux entreprises sur la base de critères purement commerciaux. Pour tirer le meilleur parti

de ces fonds, il est absolument essentiel que les autorités, en particulier au niveau des républiques et à l'échelon local, aient moins recours que par le passé à des pressions politiques pour influencer la structure des investissements, et cessent de soutenir la construction et le maintien en service d'unités de production pour des raisons «politiques». Moins l'administration interviendra dans les décisions d'investissement et plus elle favorisera l'instauration d'un système bancaire et d'un marché de capitaux unifiés, plus la Yougoslavie aura de chances de se rapprocher d'une économie de marché, pour le plus grand bien de son système d'autogestion.

Notes et références

1. Le produit social brut (PSB) ne prend pas en compte les activités dites « non productives », qui couvrent les secteurs suivants : les institutions financières (notamment les banques et les sociétés d'assurance), l'enseignement, la santé, l'administration (aux différents niveaux), les professions libérales, les services culturels et de loisirs, et un petit nombre de services destinés aux personnes. Ces dernières années, le PSB était inférieur d'environ 6 pour cent au PIB. La principale différence en matière de dépenses réside en ce que les services non productifs sont exclus de la consommation privée et les rémunérations du secteur public sont de même exclues de la consommation publique.
2. Les « pactes sociaux » sont des accords conclus entre les agents économiques, les entreprises et les institutions, qui sont entérinés par les organismes relevant du secteur public. Ces accords, qui se situent surtout au niveau des républiques et des provinces, ont généralement force de loi et régissent notamment la répartition des revenus dans les entreprises, les ajustements de prix, la politique de l'emploi et de l'embauche ainsi que la répartition des devises.
3. Le secteur public, qui correspond approximativement aux administrations publiques, comprend :
 - i) Les gouvernements de la fédération, des républiques et des provinces ;
 - ii) Les autorités municipales (locales) ;
 - iii) Divers organismes (communautés d'intérêt autogérées) relevant notamment de l'enseignement, de la santé, de l'action sociale, de la science et de la culture ;
 - iv) Un certain nombre d'institutions particulières, notamment l'Alliance socialiste, la Ligue des Communistes, la Confédération des syndicats, l'Union de la jeunesse socialiste.

Conformément au programme de stabilisation à long terme de 1982, la part des dépenses publiques dans le PSB avait été réduite de près de 5 points et ramenée à 31 pour cent au cours de la première moitié des années 80. En 1986, cette part est remontée à 34.4 pour cent, soit à un niveau bien supérieur à l'objectif initialement fixé dans la Résolution. Cette progression tient en partie au fait que l'on a voulu restaurer l'écart de salaires traditionnel entre le secteur public et le secteur des entreprises et accroître les transferts sociaux de manière à compenser en partie la diminution des pensions en termes réels qui s'était produite au cours des années précédentes. Par ailleurs, on a observé des dépassements de dépenses considérables, notamment au titre des salaires, qui ont fortement augmenté en termes réels.

4. Aucun objectif de croissance n'est plus imposé pour l'actif intérieur net depuis le milieu de 1986.
5. Les effets de valorisation (ou de change) découlant de la dépréciation du dinar correspondent à l'accroissement de la valeur en dinars des dépôts en devises, principalement des ménages, diminué de l'accroissement de la valeur en dinars des dettes en devises contractées par les entreprises.
6. La part des dépôts en devises dans le total des dépôts des ménages est passée de 53 pour cent en 1980 à 74 pour cent en 1987. Les problèmes suscités par ces dépôts sont examinés dans l'*Etude économique de l'OCDE sur la Yougoslavie*, de janvier 1987, chapitre III, Marchés de capitaux et politique monétaire.
7. Les autres taux d'intérêt sont déterminés de la manière suivante :
 - dépôts à 1 mois = taux annualisé d'inflation
 - dépôts à 3 mois = taux d'escompte
 - dépôts à 6 mois = taux d'escompte + 2 points
 - dépôts à 1 an = taux d'escompte + 4 points
 - dépôts à 2 ans = taux d'escompte + 6 points
 - dépôts à 3 ans = taux d'escompte + 8 points
8. Voir tableau 4.
9. *Etude économique de l'OCDE sur la Yougoslavie*, janvier 1987, pages 22-23.
10. On entend par « consommation collective » les dépenses du secteur public au titre de la santé, de l'enseignement, de la culture, de la science, de l'action sociale et des services connexes assurés par les communautés d'intérêt (organismes publics) ainsi que les dépenses que les entreprises effectuent pour leurs salariés au titre notamment du logement, des centres de vacances, des allocations familiales et des installations de sports.
11. Les secteurs « marchands » comprennent l'agriculture, la pêche, la sylviculture, l'industrie, la construction, les transports et communications, le commerce, les services d'hôtellerie-restauration, l'artisanat, les services financiers (banques, assurances, etc.) et les services connexes. Les secteurs « non marchands » couvrent l'enseignement et la culture, la santé publique et l'action sociale, les gouvernements de la fédération, des républiques et des provinces, les autorités municipales et un petit nombre d'organismes spécialisés relevant du secteur public.
12. L'*Etude économique de l'OCDE sur la Yougoslavie* de 1987, et aussi, surtout, celle de 1985, évoquaient les lacunes des statistiques concernant la formation de stocks. Les autorités yougoslaves ont entrepris de modifier leur méthode d'estimation et les données révisées feront vraisemblablement apparaître une contribution plus faible de la formation de stocks à la croissance du PSB, en partie compensée par une progression plus forte de la consommation privée, depuis le début des années 80.
13. Les statistiques nationales officielles font apparaître un taux de chômage beaucoup plus élevé, avec 15 pour cent en 1987. Les étudiants et les personnes qui ont déjà un emploi mais en cherchent un autre sont pris en compte dans le numérateur tandis que le dénominateur exclut les personnes employées dans le secteur privé agricole et les travailleurs indépendants du secteur privé non agricole.

14. Le système de pondération utilisé pour le calcul du taux de change effectif en termes réels comporte un biais dans la mesure où il est fondé sur les monnaies dans lesquelles sont libellés les échanges et non sur la part des divers pays d'origine dans les échanges. Etant donné que la plupart des opérations de commerce international sont libellées en dollars des Etats-Unis et non dans la monnaie du pays d'origine, le poids affecté au dollar surestime largement, avec 43 pour cent, la part effective des Etats-Unis ou même de la zone dollar dans les échanges de la Yougoslavie. En conséquence, lorsque, comme en 1987, le dollar se déprécie par rapport aux autres monnaies, la méthode utilisée pour calculer les chiffres officiels du taux de change effectif en termes réels aboutit à sous-estimer l'ampleur véritable de la dépréciation (et inversement en cas d'appréciation).
15. Dans le cadre de mécanismes de compensation, il n'y a pas en fait règlement des exportations et des importations, mais comptabilisation au crédit ou au débit d'un compte de compensation. Celui-ci doit s'équilibrer à l'issue d'une certaine période, ou bien seul le solde est réglé.
16. La diminution du déficit a été encore plus marquée en ECU.
17. Pour une analyse plus complète des causes du bilan économique décevant de la Yougoslavie au cours des années 80, voir les deux *Etudes économiques de l'OCDE sur la Yougoslavie* précédentes, publiées en décembre 1984 et janvier 1987.
18. On examinera au chapitre III les raisons de la faiblesse « structurelle » manifeste de la compétitivité internationale de la Yougoslavie ainsi que les questions connexes de politique commerciale et de politique du taux de change.
19. Dans le secteur socialisé, le salaire moyen des ouvriers et des employés n'ayant reçu qu'un enseignement secondaire (ou un enseignement technique ou une formation sur le tas équivalents) n'est inférieur que de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{3}$ de celui des personnes ayant bénéficié d'une formation universitaire et des titulaires de postes d'un certain niveau de responsabilité. Cet écart a eu tendance à se resserrer et est même devenu négligeable pour certaines branches si l'on compare les salaires les plus élevés de chacun de ces groupes. De plus, on ne tient pas compte dans cet écart de la consommation collective, c'est-à-dire l'aide indirecte au revenu versée par les entreprises et les institutions, notamment sous la forme d'un large subventionnement des loyers. La consommation collective équivaut à 15-20 pour cent des revenus en espèces et au sein d'une même entreprise toutes les catégories professionnelles en bénéficient de la même manière. Si l'on tient compte de la consommation collective, les gains moyens du premier groupe sont seulement inférieurs d'un cinquième à ceux du deuxième groupe. Le resserrement de l'éventail des rémunérations pour des tâches exigeant des niveaux différents de formation générale et professionnelle paraît avoir eu une incidence négative sur le nombre des élèves de l'enseignement supérieur.
20. Jusqu'en 1987, les équipements et bâtiments étaient en partie comptabilisés au coût historique. Par conséquent, en période de forte inflation, la part des amortissements dans l'excédent total d'exploitation diminuait de plus en plus, la part du revenu net des entreprises et, par voie de conséquence, de la consommation collective et des salaires s'en trouvant accrue d'autant.

21. Pour les entreprises en situation d'illiquidité, le programme de redressement a une durée de quatre mois. Si à l'issue de cette période, les entreprises en cause sont toujours dans l'incapacité de régler leurs dettes, une procédure de faillite est engagée. Lorsqu'au moment où elle présente ses comptes annuels (généralement vers la fin de l'année) une entreprise déficitaire ne peut couvrir ses pertes sur ses réserves, un programme de redressement lui est imposé ipso facto à la fin de février, ce programme devant être exécuté dans les quatre mois (pour les chemins de fer, l'agriculture et un petit nombre d'autres secteurs, la durée du programme de redressement est de sept à neuf mois). Si, au terme de ce délai, les pertes n'ont pas été couvertes, une procédure de faillite est engagée.
22. Les salaires nominaux sont ramenés à 80 pour cent du niveau de l'année précédente et corrigés en fonction de la hausse des prix à la consommation.
23. Les organisations élémentaires de travail associé sont les plus petites unités fonctionnelles dont la production est commercialisée ou commercialisable. L'entreprise (ou organisation complexe de travail associé) est une association volontaire d'organisations élémentaires liées entre elles par des relations contractuelles d'intérêt mutuel.
24. Le Marché monétaire, qui joue le rôle de banque des banques, a pour dénomination officielle « marché monétaire et marché de valeur yougoslave ». Il est organisé à Belgrade par l'Association des organisations bancaires et porte sur les transactions à très court terme et les fonds très liquides.
25. En 1987, le taux de réescompte de la Banque nationale de Yougoslavie a atteint en moyenne 40 pour cent ; il a oscillé entre 20 et 45 pour cent pour les crédits à l'exportation, s'est établi à environ 25 pour cent pour les crédits à l'agriculture et a varié entre 30 et 36 pour cent pour les crédits particuliers à l'importation.
26. Les prix de détail ont accusé une hausse de 6 pour cent en décembre 1987 ce qui donne un taux annuel de hausse de 106 pour cent. Pour obtenir un taux d'intérêt réel significatif, on a majoré de 2 points ce taux d'inflation. Le taux d'escompte de la Banque nationale de Yougoslavie a été fixé à 101 pour cent en mars, à 113 pour cent en avril et à 117 pour cent en mai.
27. A la fin de 1987, environ 70 pour cent des dépôts en devises étaient libellés en deutschemarks. Après application de la marge de 4 points, les taux réels des dépôts en deutschemarks en Yougoslavie seront trois fois plus élevés que ceux pratiqués pour des dépôts équivalents sur les euromarchés (6 pour cent contre 2 pour cent).
28. Voir chapitre III de l'*Etude économique de l'OCDE sur la Yougoslavie*, intitulé : « Marchés de capitaux et politique monétaire », janvier 1987.
29. On estime que la Yougoslavie manque de 650 000 logements. En outre, les appartements sont généralement petits et ne sont pas dans l'ensemble particulièrement bien entretenus.
30. Selon le texte proposé, les remboursements des emprunts contractés pour l'acquisition d'un logement et les impôts immobiliers acquittés durant la période d'amortissement du prêt seront déductibles du revenu imposable. Les matériaux destinés à la construction de logements seront exonérés d'impôt. En outre, les contributions relatives au coût des services publics et des infrastructures perçues avant la construction seront désormais

réduites. Ce coût sera supporté en partie par les municipalités, le reliquat étant à la charge du propriétaire, qui pourra procéder par versements échelonnés.

31. Statistiques comparatives de la productivité de la main-d'œuvre en 1985 :

OCDE	=	100	Espagne	=	58
CEE	=	79	Grèce	=	36
Autriche	=	79	Yougoslavie	=	19

32. Rémunération par salarié en 1985 (y compris les avantages divers) :

OCDE	=	100	Espagne	=	57
CEE	=	76	Grèce	=	44
Autriche	=	68	Yougoslavie	=	18

33. Le système d'allocation des devises et ses inconvénients ont été examinés dans *l'Etude économique de l'OCDE sur la Yougoslavie* de décembre 1984 dans la section intitulée « Gestion du système des changes », pages 58-59 et dans celle de janvier 1987, à la section intitulée « Politique à long terme et changements institutionnels », page 33.

34. Ces estimations très imprécises du Secrétariat ne peuvent qu'indiquer des ordres de grandeur approximatifs.

35. Les statistiques disponibles sur les échanges en volume sont incomplètes et peu fiables. Les données annuelles en dollars courants comportent également une marge d'erreur relativement importante jusqu'en 1982 car elles se fondent arbitrairement sur le taux de change en vigueur à une date donnée (se situant habituellement vers la fin de l'année précédente), officiellement connu sous la dénomination « taux de change statistique ». Cela vaut aussi bien pour le taux dollar contre dinar que pour les taux croisés entre les diverses devises. En conséquence, il se peut que les données annuelles ne rendent pas exactement compte de l'évolution intervenue au cours de certaines années et entre certaines années, mais elles permettent quand même d'évaluer des tendances sur une période plus longue. Les chiffres postérieurs à 1982 sont fondés sur les taux de change mensuels courants, ce qui élimine ces problèmes d'évaluation.

36. C'est ainsi qu'après l'adhésion de la Grèce à la CEE en 1981, les exportations yougoslaves de certains produits agricoles, notamment d'animaux sur pied et de produits carnés, à destination de la Grèce ont sensiblement diminué, ce pays ayant fait appel à des importations en provenance de la CEE. Qui plus est, bien que les exportations de produits manufacturés bénéficient d'un accès préférentiel au marché de la CEE, près d'un tiers des exportations manufacturières à destination de la CEE est assujéti à un plafonnement non tarifaire. D'autres dispositions limitant les exportations sont applicables aux textiles, tandis que de nombreux produits agricoles sont assujétiés à des contingents assortis de droits de douane réduits.

37. Pour un examen approfondi de ce nouveau mode de classification des échanges internationaux, voir *Ajustement structurel et performance de l'économie*, OCDE, Paris 1987.

38. 260 millions de dollars provenant du FMI, 150 millions de la Banque mondiale sous la forme de prêts d'ajustement structurel, 500 millions des banques commerciales et 500 millions de pays créanciers.

39. La notion d'écart de prix concerne les prix fixés par voie administrative à de faibles niveaux, c'est-à-dire à un niveau inférieur aux coûts ou aux prix comparables du marché mondial. Lorsqu'on ne peut pas se référer à des prix du marché, une marge d'erreur importante affecte inévitablement le calcul des coûts de production utilisés comme référence et des prix des produits finals. Pour identifier les secteurs où il existe des écarts de prix, l'Office fédéral des prix établit une comparaison entre *i)* le taux d'accumulation et *ii)* le revenu brut des travailleurs de chaque secteur, d'une part, et les moyennes correspondantes pour l'ensemble de l'économie yougoslave, de l'autre. De plus, conformément à la loi sur le contrôle social des prix, d'autres indicateurs comme la production, la productivité, les coûts, les prix, etc., sont également utilisés. Pour calculer l'évolution des prix, l'Office fédéral compare le niveau des prix dans les secteurs considérés avec les prix mondiaux correspondants : *i)* prix à l'importation (pétrole, gaz naturel, engrais), *ii)* cours mondiaux des produits de base (aluminium, cuivre, plomb, zinc) et prix intérieurs pratiqués dans les autres pays (produits pharmaceutiques, produits sidérurgiques).
40. On ne s'attendait qu'à une faible augmentation des prix au premier semestre et à une légère accélération au second semestre, aboutissant à une progression cumulée des prix à la consommation de l'ordre de 35 pour cent sur l'année.
41. Les mesures adoptées en mai comportaient également une dévaluation de 23.9 pour cent du dinar et un relèvement d'un tiers environ des tarifs de transport, des tarifs postaux et des prix de l'énergie à compter du 30 mai 1988.
42. En termes réels, le relèvement des taux du crédit bancaire sera sans doute de l'ordre de 35 points: ceux-ci négatifs de près de 25 pour cent au deuxième semestre de 1987, deviendraient positifs de 10 pour cent environ au second semestre de 1988.

Annexe I

Le régime de contrôle des prix

Le tableau ci-après présente les modifications apportées au régime de contrôle des prix depuis 1986. On notera qu'il porte sur les prix industriels à la production. La part des biens et services dont les prix sont déterminés librement est un peu plus élevée dans l'indice des prix à la consommation (indice du coût de la vie) et dans l'indice des prix de détail.

Régime de contrôle des prix depuis 1986

	1986					1987				1988
	Janv.	Avril	Juil.	Nov.	Déc.	Janv. mars	Avril juin	Juil.	Août oct.	28 mai
Prix réglementés fixés par le Conseil exécutif fédéral	14.7	14.7	7.4	7.4	7.9	8.5	14.7	14.7	11.3	22.0
Prix soumis à l'agrément du Bureau fédéral des prix (BFP)	12.4	4.1	5.8	31.1	26.5	26.5	26.5	26.9	26.9	14.3
Notification préalable des hausses de prix au BFP(1)	43.6	38.0	42.4	16.2	8.7	8.7	8.7	5.0	5.0	-
Notification des hausses des prix aux acheteurs et aux BFP avec préavis de 30 jours					8.9	8.9	8.9	12.2	12.2	16.2
Libre détermination des prix, sans préavis	28.4	42.5	37.6	38.5	42.5	42.5	37.7	37.7	41.6	47.1
Hausse automatique des prix, en fonction des coûts	0.9	0.7	6.8	6.8	5.5	4.9	3.5	3.5	3.0	0.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Note : Pour de plus amples détails sur les régimes de contrôle des prix appliqués depuis 1982, se reporter à *l'Etude économique de l'OCDE sur la Yougoslavie*, Annexe I, janvier 1987.

i. Jusqu'à juin 1986, le délai de préavis était de 30 jours. Le 25 juin 1986 il a été porté à 120 jours et en novembre 1986, il a été ramené à 90 jours.

Source : Bureau fédéral des prix.

Annexe II

Résultats à l'exportation – Analyse à parts de marché constantes

Pour l'analyse à parts de marché constantes des résultats à l'exportation utilisée dans le Chapitre III de l'Etude, on a retenu le cadre fourni par Leamer et Stern¹. Cette méthode permet d'isoler les divers facteurs qui influent sur la croissance des exportations.

Les calculs reposent sur la formule suivante (les lettres surmontées d'un accent circonflexe représente le taux de croissance de la variable correspondante) :

$$\hat{g} - \hat{G} = \sum_i (g_i/g) (\hat{G}_i - \hat{G}) + \sum_i (g_i/g) \left\{ \sum_j (g_{ij}/g_i) \hat{G}_{ij} - \hat{G}_i \right\} + RES$$

où :

- g = Exportations yougoslaves ;
- G = Échanges mondiaux ;
- g_i = Exportations yougoslaves de produit i ;
- G_i = Échanges mondiaux de produit i ;
- g_{ij} = Exportations yougoslaves de produit i vers le pays j ;
- G_{ij} = Importations de produit i du pays j .

La formule ci-dessus décompose l'écart global de croissance entre les exportations yougoslaves et les échanges mondiaux (membre de gauche) entre les trois éléments additifs suivants :

- Le premier élément du membre de droite représente l'effet de la composition par *produit* qui indique si les exportations d'un pays se concentrent sur des produits pour lesquels le taux de croissance est supérieur ou inférieur à la moyenne mondiale. En conséquence, un signe positif signifie que les exportations concernent des marchés de produits dont la croissance est supérieure à la moyenne mondiale et un signe négatif que les exportations se concentrent sur des marchés de produits en croissance lente, en termes relatifs.

1. E.E. Leamer et R.M. Stern, (1970) : *Quantitative International Economics*, Boston.

- Le second élément représente l'effet de la répartition par *région* ; il correspond à l'écart entre le taux de croissance qu'auraient connu les exportations en cas de non-modification de la part de marché de chaque produit sur chaque marché (pays) et ce qu'il aurait été si, pour chaque produit, le taux de croissance avait été égal à celui des échanges mondiaux. Un signe positif indique que les exportations du pays considéré vont principalement vers des marchés qui bénéficient d'une croissance relativement rapide. Un signe négatif, en revanche, signifie que les exportations du pays considéré vont principalement à des pays en croissance relativement lente.
- Le troisième élément est l'élément résiduel (effet de *compétitivité*), qui est obtenu par différence. Un signe négatif indique que le pays considéré ne parvient pas à maintenir ses parts de marché à l'étranger, et un signe positif signifie l'inverse.

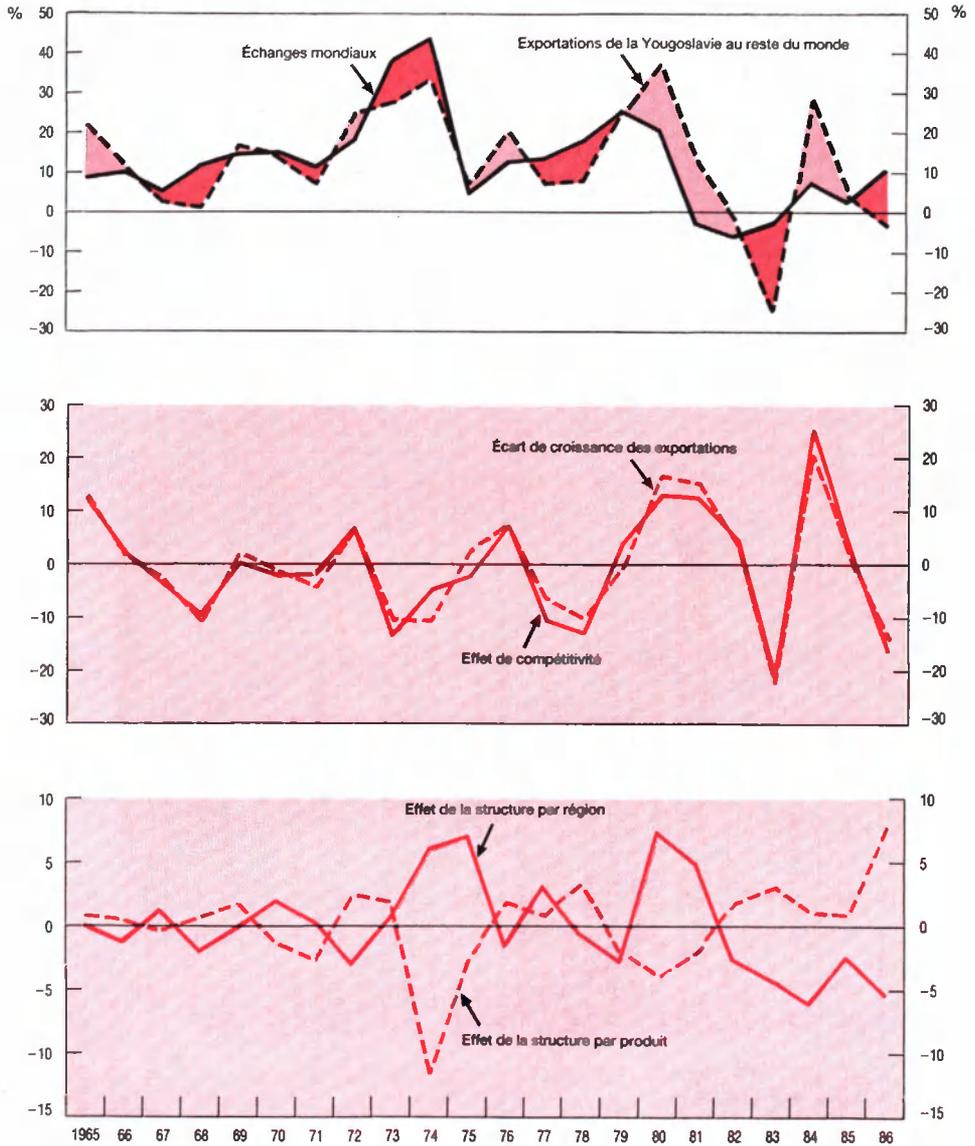
Dans l'analyse à parts de marché constantes présentée dans l'Etude, les données sur les exportations de marchandises ont été ventilées entre 22 rubriques de la CTIC, lesquelles semblaient correspondre le mieux à la structure actuelle des exportations yougoslaves (tableau 1). Pour leur part, les marchés de destination des exportations yougoslaves ont été décomposés en 11 régions, à savoir : l'Allemagne, l'Autriche, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suisse, le reste de la zone de l'OCDE et le reste du monde.

Annexe II Tableau 1. Exportations yougoslaves de marchandises vers le reste du monde et la zone de l'OCDE
Pourcentage du total

Numéro	Code CTCI	Produits	MONDE					OCDE				
			1965	1970	1975	1980	1986	1965	1970	1975	1980	1986
1.	00,01	Animaux vivants et viande	15.5	9.5	5.5	3.9	2.2	27.9	14.8	12.8	8.1	4.6
2.	04,05	Céréales, légumes et fruits	3.8	3.8	2.8	2.9	4.1	6.3	5.7	4.7	3.6	5.1
3.	Autres 0,1	Autres produits alimentaires, boissons et tabacs	6.5	5.5	3.5	4.5	2.6	6.4	4.4	5.4	3.7	3.4
4.	25, 64	Bois, liège et ouvrages en bois	6.5	5.4	4.8	5.7	2.8	9.7	6.7	8.2	9.4	4.8
5.	24, 63,	Pâtes à papier, déchets de papier, papier et ouvrages en papier	1.7	1.9	1.6	1.8	2.1	2.3	1.8	2.2	2.3	2.8
6.	3	Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	1.0	1.2	0.7	2.6	2.2	1.3	1.8	1.6	5.8	4.1
7.	51,52	Produits chimiques, organiques et inorganiques	1.9	1.9	2.6	3.0	3.3	2.4	2.0	3.4	2.8	3.3
8.	54	Produits médicinaux et pharmaceutiques	0.4	1.5	1.6	2.0	2.0	0.2	0.7	1.2	0.8	0.9
9.	Autres 5	Autres produits chimiques et produits connexes	3.2	2.3	5.0	6.2	6.2	1.2	0.9	0.8	3.2	3.8
10.	65	Fils, tissus et produits connexes	4.0	4.7	4.4	4.2	3.5	4.2	5.8	2.1	3.4	4.9
11.	67	Fer et acier	3.2	4.4	5.2	2.6	3.7	2.5	3.8	4.9	3.1	4.2
12.	68	Métaux non ferreux	6.6	10.9	9.1	5.2	4.4	8.4	14.4	10.5	5.5	7.0
13.	69	Articles manufacturés en métal	3.5	3.6	4.3	3.5	4.1	1.3	1.4	2.3	3.1	2.5
14.	Autres 6	Autres articles manufacturés classés d'après la matière première	2.6	2.8	3.5	3.8	3.7	2.4	3.0	3.6	4.7	5.7
15.	71	Machines génératrices et leur équipement	2.0	2.0	2.6	3.3	3.2	0.8	1.1	2.4	2.7	2.4
16.	72,73,74 75,76	Machines et appareils spécialisés pour les industries particulières, machines et appareils pour le travail des métaux, et machines et appareils industriels d'application générale et pièces détachées	5.0	4.4	6.4	8.7	12.6	1.4	2.2	3.4	4.5	4.5
17.	77	Machines et appareils électriques et leurs parties et pièces détachées	4.2	4.9	6.2	6.4	6.7	1.3	2.6	5.4	6.0	5.9
18.	78	Véhicules routiers (y compris les véhicules à coussin d'air)	2.1	2.1	3.8	5.5	5.8	0.8	2.1	4.6	6.8	8.1
19.	82	Meubles et leurs parties et pièces détachées	2.6	2.6	2.6	3.4	3.3	4.5	3.9	4.7	5.6	6.9
20.	84	Vêtements et accessoires du vêtement	3.9	5.1	5.0	4.7	5.3	3.9	5.4	4.4	3.4	4.9
21.	85	Chaussures	3.0	3.3	4.4	5.3	6.1	1.2	2.3	3.5	3.8	2.9
22.	Autres 2, 4,7,8,9	Ensemble des autres produits	16.8	16.2	14.4	10.8	10.1	9.6	13.2	7.9	7.7	7.3
TOTAL			100.0									

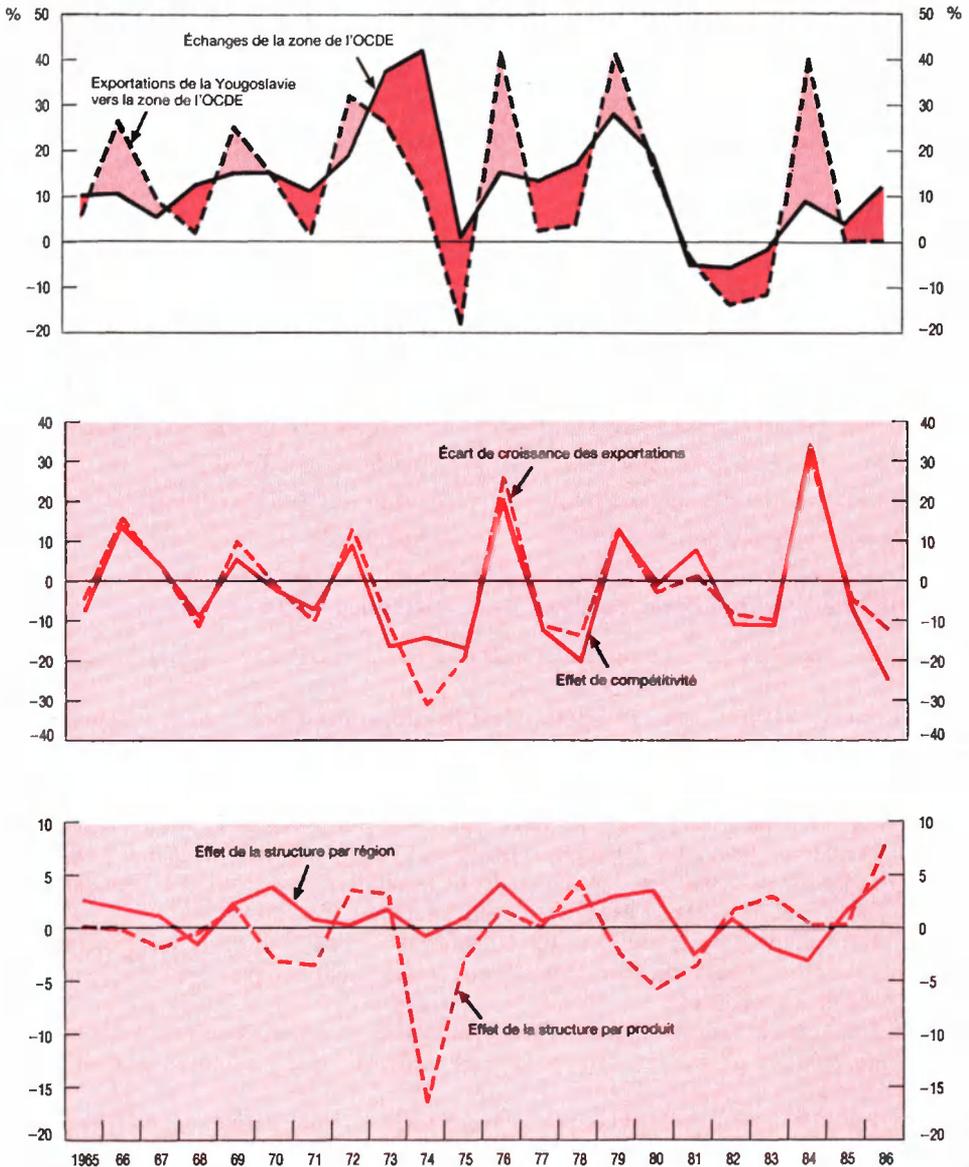
Source : OCDE, Statistiques du Commerce extérieur.

**Graphique A1. DÉCOMPOSITION DE L'ÉCART DE CROISSANCE
PAR RAPPORT AU RESTE DU MONDE**
Pourcentage annuel de variation



Sources : OCDE, *Statistiques du commerce extérieur* et estimations du Secrétariat de l'OCDE.

Graphique A2. **DÉCOMPOSITION DE L'ÉCART DE CROISSANCE
PAR RAPPORT À LA ZONE DE L'OCDE**
Pourcentage annuel de variation



Sources : OCDE, *Statistiques du commerce extérieur* et estimations du Secrétariat de l'OCDE.

Annex III

Résultats à l'exportation des activités manufacturières

Dans l'analyse des résultats à l'exportation, le secteur manufacturier yougoslave a été ventilé entre cinq catégories de produits sur la base des principaux facteurs qui influent sur la compétitivité de chaque activité (tableau 1). Ces cinq catégories sont les suivantes :

<i>Catégorie</i>	<i>Principal facteur affectant la compétitivité</i>
<i>i) A forte intensité de ressources</i>	Accès d'abondantes ressources naturelles
<i>ii) A forte intensité de main-d'œuvre</i>	Coûts de main-d'œuvre
<i>iii) A fort potentiel d'économies d'échelle</i>	Ampleur des séries produites
<i>iv) Produits personnalisés</i>	Adaptation des produits à une demande très diversifiée
<i>v) Produits à fort contenu scientifique</i>	Application rapide des progrès scientifiques

Le principal avantage de cette méthode est qu'elle permet d'établir un lien naturel entre la définition des catégories de produits et les principaux types d'avantages économiques découlant des échanges :

- Les échanges de produits à forte intensité de ressources et de main-d'œuvre permettent de rendre l'affectation des ressources, à l'intérieur de chaque pays, plus conforme aux dotations internationales en facteurs (c'est ainsi qu'ils évitent aux pays où le coût de l'énergie est élevé d'avoir à fondre la bauxite) ;
- Les échanges de produits à fort potentiel d'économies d'échelle permettent aux entreprises d'agrandir leurs installations et de produire en plus grande série, ce qui réduit leurs coûts ;
- Grâce aux échanges de produits personnalisés, les consommateurs peuvent bénéficier de produits plus variés sans perdre les avantages que procure la production de masse ;
- Enfin, les échanges de produits à fort contenu scientifique permettent d'étaler sur un plus vaste marché les coûts fixes et les risques importants qu'implique la R-D tout en assurant une diffusion rapide des avantages découlant des nouveaux produits et procédés.

De ce point de vue, la classification retenue est tout à fait compatible avec la théorie moderne des échanges internationaux et de l'investissement étranger ainsi qu'avec les travaux récents concernant la dynamique du changement technologique et la concurrence industrielle!

Tableau 1 de l'Annexe III. **Classification des exportations de produits manufacturés**

Numéro	Produits	Code CITI
INDUSTRIES A FORTE INTENSITE DE RESSOURCES		
1.	Fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs	31
2.	Industrie du cuir, à l'exclusion des chaussures et des articles d'habillement	323
3.	Industrie du bois et fabrication d'ouvrages en bois et en liège à l'exclusion des meubles	331
4.	Fabrication de la pâte à papier, du papier et du carton	3411
5.	Raffineries de pétrole	353
6.	Fabrication de divers dérivés du pétrole et du charbon	354
7.	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	369
8.	Production et première transformation des métaux non ferreux	372
INDUSTRIES A FORTE INTENSITE DE MAIN-D'ŒUVRE		
9.	Industrie textile, fabrication d'articles d'habillement et des chaussures	321/322/324
10.	Fabrication de meubles et d'accessoires à l'exclusion des meubles et accessoires faits principalement en métal	332
11.	Fabrication d'ouvrages en métaux à l'exclusion des machines et du matériel	381
INDUSTRIES A FORT POTENTIEL D'ECONOMIES D'ECHELLE		
12.	Fabrication de papier et d'articles en papier ; imprimerie et édition, à l'exclusion du groupe 3411	34
13.	Industrie chimique	351
14.	Industrie de caoutchouc	355
15.	Fabrication d'ouvrages en matière plastique non classés ailleurs	356
16.	Fabrication des grès, porcelaines et faïences, industrie de verre	361/362
17.	Sidérurgie et première transformation de la fonte, du fer et de l'acier	371
18.	Construction de matériel de transport à l'exclusion du groupe 3845	384
PRODUITS PERSONNALISES		
19.	Construction de moteurs et de turbines	3821
20.	Fabrication de machines et de matériels agricoles	3822
21.	Construction de machines pour le travail du métal et du bois	3823
22.	Fabrication de machines et matériels spéciaux pour l'industrie, à l'exclusion du groupe 3823	3824
23.	Machines et matériels, à l'exclusion des machines électriques, non classés ailleurs	3829
24.	Fabrication de machines, appareils et fournitures électriques	383
25.	Fabrication de matériel photographique et d'instruments d'optique, de montres et d'horloges	3852/3
PRODUITS A FORT CONTENU SCIENTIFIQUE		
26.	Fabrication d'autres produits chimiques	352
27.	Fabrication de machines de bureau, de machines à calculer et de machines comptables	3825
28.	Fabrication de matériel médico-chirurgical, d'instruments de précision et d'appareils de mesure et de contrôle	3851
29.	Construction aéronautique	3845

Source : OCDE, Statistiques du Commerce extérieur.

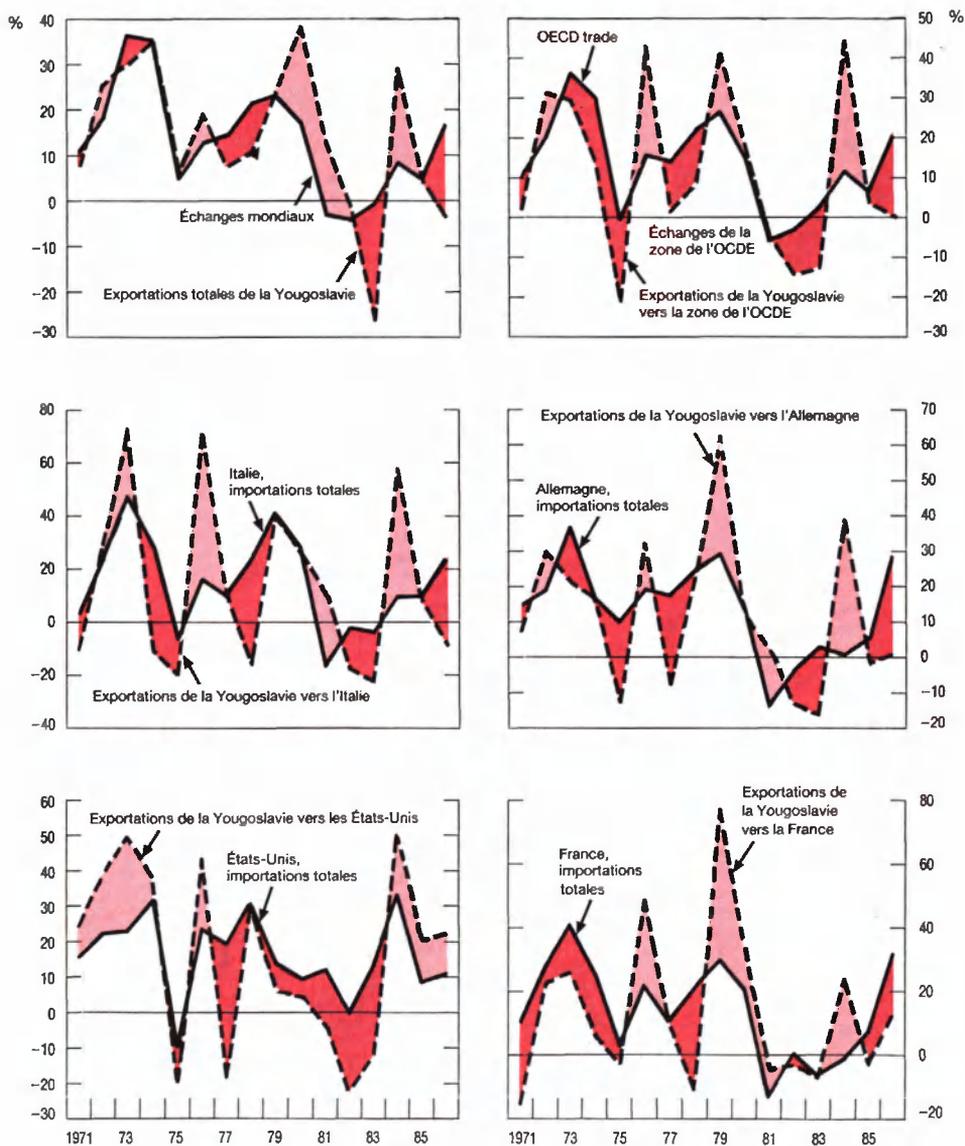
1. Pour une présentation plus détaillée de ce mode de classification des échanges internationaux et des résultats qui en découlent pour la zone de l'OCDE, se reporter au chapitre 7 du document de l'OCDE intitulé *Ajustement structurel et performance de l'économie*, Paris 1987.

Tableau 2 de l'Annexe III. Exportations yougoslaves de produits manufacturés vers la zone de l'OCDE

	1986 Millions de dollars	1970	1975	1980	1985	1986
		Pourcentage du total				
1. INDUSTRIES A FORTE INTENSITE DE RESSOURCES	993	50.2	41.4	37.1	33.4	29.8
Fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs	273	19.6	15.1	12.4	9.1	8.2
Industrie du cuir, à l'exclusion des chaussures et des articles d'habillement	33	1.7	1.8	1.1	1.2	1.0
Industrie du bois et fabrication d'ouvrages en bois et en liège à l'exclusion des meubles	159	6.6	7.1	8.8	4.9	4.7
Fabrication de la pâte à papier, du papier et du carton	86	2.2	2.3	2.2	2.5	2.6
Raffineries de pétrole	126	1.1	1.4	5.0	5.3	3.8
Fabrication de divers dérivés du pétrole et du charbon	13	0.6	0.1	0.2	0.6	0.4
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	41	1.1	1.1	1.0	1.2	1.2
Production et première transformation des métaux non ferreux	262	17.4	12.6	6.4	8.5	7.9
2. INDUSTRIES A FORTE INTENSITE DE MAIN-D'ŒUVRE	844	23.3	20.9	23.2	24.7	25.3
Industrie textile, fabrication d'articles d'habillement et de chaussures	475	16.5	12.2	12.6	13.5	14.2
Fabrication de meubles et d'accessoires à l'exclusion des meubles et accessoires faits principalement en métal	224	4.0	5.0	5.6	6.5	6.7
Fabrication d'ouvrages en métaux à l'exclusion des machines et du matériel	145	2.8	3.7	5.0	4.6	4.4
3. INDUSTRIES A FORT POTENTIEL D'ECONOMIES D'ECHELLE	974	17.8	21.1	23.2	26.6	29.2
Fabrication de papier et d'articles en papier; imprimerie et édition, à l'exclusion du groupe 3411	17	0.2	0.4	0.2	0.5	0.5
Industrie chimique	268	3.2	4.9	6.4	8.1	8.0
Industrie du caoutchouc	84	0.4	1.0	2.3	2.3	2.5
Fabrication d'ouvrages en matière plastique non classés ailleurs	22	0.2	0.3	0.5	0.7	0.7
Fabrication des grès, porcelaines et faïences, industrie de verre	67	0.8	1.0	1.3	1.7	2.1
Sidérurgie et première transformation de la fonte, du fer et de l'acier	158	4.5	5.8	3.5	5.9	4.7
Construction de matériel de transport à l'exclusion du groupe 3845	358	8.4	7.7	8.9	7.4	10.7
4. PRODUITS PERSONNALISES	448	7.4	13.7	14.1	12.5	13.4
Construction de moteurs et de turbines	7	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2
Fabrication de machines et de matériels agricoles	8	0.1	0.2	0.3	0.2	0.2
Construction de machines pour le travail du métal et du bois	22	0.8	0.9	0.8	0.6	0.7
Fabrication de machines et matériels spéciaux pour l'industrie, à l'exclusion du groupe 3823	18	0.6	0.7	0.8	0.3	0.5
Fabrication de machines électriques, non classées ailleurs	125	1.9	4.2	4.1	3.6	3.8
Fabrication de machines, appareils et fournitures électriques	261	3.8	7.3	7.7	7.4	7.8
Fabrication de matériel photographique et d'instruments d'optique, de montres et d'horloges	7	0.1	0.1	0.3	0.2	0.2
5. PRODUITS A FORT CONTENU SCIENTIFIQUE	78	1.3	2.9	2.4	2.8	2.3
Fabrication d'autres produits chimiques	45	1.1	1.5	1.1	1.3	1.3
Fabrication de machines de bureau, de machines à calculer et de machines comptables	9	0.0	0.6	0.5	0.3	0.3
Fabrication de matériel médico-chirurgical, d'instruments de précision et d'appareils de mesure et de contrôle	21	0.2	0.8	0.7	0.6	0.6
Construction aéronautique	3	0.0	0.0	0.1	0.6	0.1
EXPORTATIONS TOTALES VERS LA ZONE DE L'OCDE	3337	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : OCDE, Statistiques du Commerce extérieur.

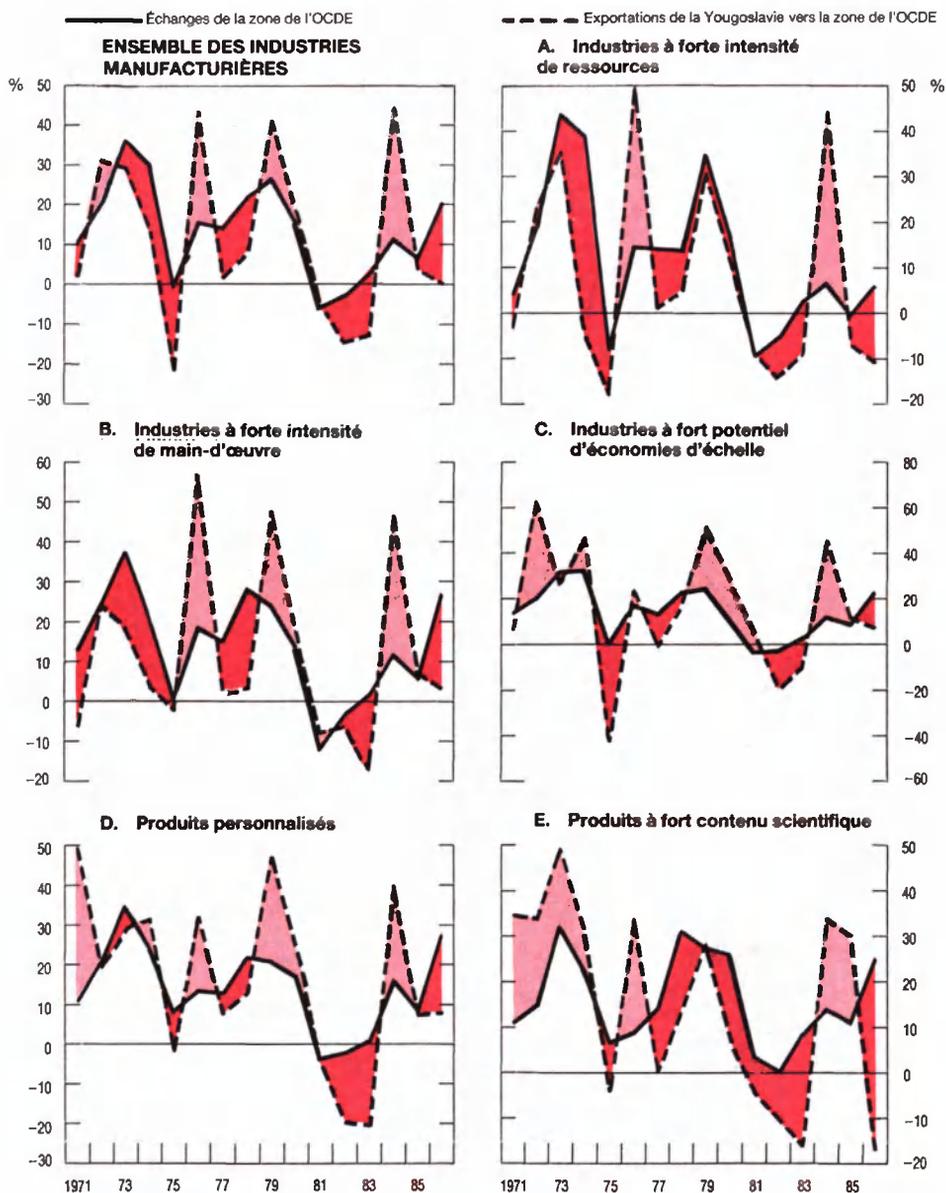
Graphique A3. **DÉCOMPOSITION DE L'ÉCART DE CROISSANCE
DU SECTEUR MANUFACTURIER**
Pourcentage annuel de variation



Source : OCDE, *Statistiques du commerce extérieur*.

Graphique A4. DÉCOMPOSITION DE L'ÉCART DE CROISSANCE PAR GRANDE CATÉGORIE D'ACTIVITÉS MANUFACTURIÈRES

Pourcentage annuel de variation



Source : OCDE, Statistiques du commerce extérieur.

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau A. **Produit social (concepts et définitions yougoslaves)**

Millions de dinars

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986 ¹
Aux prix courants											
Dépenses des consommateurs	326 191	397 837	487 200	622 447	818 829	1 143 300	1 510 662	2 087 788	3 207 200	5 659 400	11 205 900
Consommation collective	60 265	72 556	86 439	110 900	143 060	198 200	260 140	345 119	524 300	970 000	1 910 000
Formation brute de capital fixe	207 283	267 956	357 314	447 581	545 665	684 961	854 816	1 029 539	1 458 438	2 608 800	5 047 000
Variation des stocks	27 492	58 222	53 931	90 940	185 546	297 705	372 602	630 959	1 232 926	2 092 800	3 948 900
Balance extérieure	-30 427	-62 458	-75 993	-128 459	-153 290	-123 395	-144 034	-98 964	-159 869	-136 300	-167 100
Exportations de biens et services	117 793	127 857	146 931	200 735	369 232	446 465	599 956	851 298	1 703 769	2 637 500	3 762 700
Importations de biens et services	148 308	190 315	222 924	329 194	522 522	569 360	743 990	950 262	1 863 638	2 773 800	3 929 800
Écart statistique	1 844	191	-7 076	22 008	13 279	7 479	70 648	69 848	62 848	90 000	110 000
Produit social	592 560	734 304	901 815	1 165 417	1 553 089	2 208 250	2 924 794	4 064 289	6 325 843	11 284 700	22 054 700
Aux prix de 1972											
Dépenses des consommateurs	163 097	174 595	186 737	197 101	198 481	196 496	196 345	192 919	190 990	190 900	199 400
Consommation collective	28 448	30 553	32 540	34 015	33 670	32 050	31 820	30 194	30 125	30 700	32 110
Formation brute de capital fixe	99 689	109 114	120 589	128 293	120 717	108 887	102 892	92 900	83 979	80 903	83 706
Variation des stocks	13 977	25 796	20 799	29 054	45 499	52 092	49 450	59 654	76 346	80 170	80 250
Balance extérieure	-12 684	-24 443	-29 902	-37 851	-24 670	-13 999	-13 213	-4 003	3 471	7 112	27
Exportations de biens et services	65 198	63 176	61 647	70 837	76 148	85 279	69 505	66 439	70 739	76 398	74 717
Importations de biens et services	77 882	87 619	91 549	108 688	100 818	99 278	82 718	70 442	67 268	69 286	74 690
Écart statistique	8 664	9 706	17 036	21 705	6 987	10 871	21 747	12 601	6 925	3 957	12 255
Produit social	301 191	325 321	347 799	372 317	380 684	386 397	389 041	384 265	391 836	393 742	407 748

1. Chiffres préliminaires.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau B. **Produit national et dépenses (concepts et définitions standardisés)**

Millions de dinars, aux prix courants

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986 ¹
Dépenses des consommateurs en biens et services	428 950	528 400	672 125	881 140	1 226 437	1 623 803	2 242 940	3 389 150	5 950 700	11 782 386
Dépenses courantes de l'État en biens et services	147 500	177 200	227 500	290 967	380 850	499 580	642 950	931 560	1 665 900	3 347 818
Formation brute de capital fixe	267 956	357 314	447 581	545 665	684 961	854 816	1 029 530	1 458 400	2 608 800	5 047 000
Variation des stocks	58 222	53 931	90 940	185 546	297 705	372 602	630 959	1 232 526	2 092 800	3 948 900
Exportations de biens et services	127 857	146 931	200 735	369 232	446 465	599 956	851 298	1 703 769	2 637 497	3 762 675
<i>moins</i> : Importations de biens et services	190 315	222 924	329 194	522 522	569 860	743 990	950 262	1 863 638	2 773 801	3 929 858
Écart statistique	-4 870	-28 133	-15 751	-26 330	-56 313	-48 059	-164 550	-198 305	-230 596	-559 121
Produit national brut aux prix du marché	835 300	1 012 719	1 293 936	1 723 698	2 410 245	3 158 708	4 282 865	6 653 462	11 951 300	23 399 800
Revenus en provenance du reste du monde	43 401	61 960	75 259	126 863	161 807	212 219	228 621	462 258	654 221	918 183
Revenus versés au reste du monde	6 987	8 889	16 359	36 118	58 886	87 947	112 281	239 492	363 229	497 845
Produit national brut aux prix du marché	871 714	1 065 790	1 352 836	1 814 443	2 513 166	3 282 980	4 399 205	6 876 228	12 242 292	23 820 138
Impôts indirects	105 300	123 172	163 085	195 332	269 014	339 970	508 213	771 134	1 192 950	2 363 749
Subventions	26 100	26 400	34 233	42 894	50 711	79 430	108 893	171 742	316 469	616 830
Produit national brut au coût des facteurs	792 514	969 018	1 223 984	1 662 005	2 294 463	3 022 440	3 999 885	6 276 836	11 365 811	22 073 219
Amortissement et provisions pour autres opérations	83 600	102 717	128 507	174 746	236 125	374 535	529 490	779 347	1 325 400	2 491 800
Produit national net au coût des facteurs	708 914	866 301	1 095 477	1 487 259	2 058 738	2 647 905	3 470 395	5 497 492	10 040 411	19 581 419

1. Chiffres préliminaires.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau C. **Produit brut au coût des facteurs par branches d'activité**
Millions de dinars, aux prix courants

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986 ¹
Agriculture, sylviculture et pêche	112 636	146 842	201 025	304 192	435 433	620 108	896 050	1 375 569	2 899 100
Industries extractives	19 679	24 315	38 544	56 919	77 204	103 807	199 820	335 579	513 820
Industries manufacturières	271 936	343 933	481 113	699 372	917 860	1 264 434	2 064 800	4 125 352	7 620 955
Électricité, gaz et eau	24 548	31 533	45 030	59 839	79 156	91 450	144 850	263 840	564 588
Construction	100 024	128 446	167 770	226 019	271 590	322 193	446 900	819 688	1 588 854
Transports et communications	73 723	97 013	127 239	176 500	227 570	309 906	469 100	890 146	1 735 021
Commerce de gros et de détail	111 241	145 390	195 237	264 400	358 622	503 377	774 200	1 305 479	2 610 290
Banques, assurances, services immobiliers, commerciaux et financiers	36 557	43 932	59 881	80 242	107 906	134 395	220 150	420 454	889 945
Services personnels, sociaux et communaux	165 603	203 680	255 421	324 459	422 827	533 875	838 200	1 538 712	3 230 308
Services divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produit intérieur brut au coût des facteurs	915 947	1 165 084	1 571 260	2 191 942	2 898 168	3 883 545	6 054 070	11 074 819	21 652 881
Païement net de revenus dus aux facteurs de production par le reste du monde	53 071	58 900	90 745	102 921	124 272	116 340	222 766	290 992	420 338
Produit national brut au coût des facteurs	969 018	1 223 984	1 662 005	2 294 863	3 022 440	3 999 885	6 276 836	11 365 811	22 073 219

1. Chiffres préliminaires.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau D. Formation brute de capital fixe
Millions de dinars, aux prix courants

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986 ¹
Total	163 200	207 300	268 000	357 300	447 600	545 600	685 000	854 800	1 029 500	1 458 400	2 608 800	5 047 000
Secteur privé	30 900	36 300	45 700	53 600	71 000	88 500	121 600	166 100	209 800	292 400	466 800	950 900
Secteur socialisé	132 300	171 000	222 300	303 700	376 600	457 100	563 400	688 700	819 700	1 166 000	2 142 000	4 096 100
<i>Par type d'activités :</i>												
Productrices	114 200	146 600	192 500	260 800	319 600	386 300	485 700	603 000	740 100	1 049 500	1 929 800	3 653 800
Non productrices	49 000	60 700	75 500	96 500	128 000	159 300	199 300	251 800	289 400	408 900	679 000	1 393 200
<i>Par branches d'activités :</i>												
Agriculture et forêts	12 100	14 700	20 800	26 000	31 500	36 700	51 200	81 800	106 200	145 500	231 500	411 600
Industrie	64 000	80 700	98 000	136 000	157 800	199 600	254 600	305 700	376 300	540 500	998 500	1 889 700
Construction	4 000	4 800	9 300	10 900	13 800	14 400	19 300	19 900	22 700	29 400	71 600	121 100
Transports	21 000	27 700	37 000	52 000	65 900	72 900	81 200	94 100	124 600	160 800	309 900	551 500
Commerce, restaurants et tourisme	9 400	10 400	15 900	20 000	28 890	32 200	40 500	49 600	49 600	72 200	133 000	317 600
Logement et activités communales	39 000	48 700	59 800	77 000	103 600	134 200	172 500	231 200	268 000	368 500	576 800	1 174 100
Autres branches d'activité	13 700	20 300	27 200	35 400	46 110	55 600	65 700	72 500	82 100	141 500	287 500	581 400
<i>Par genres d'investissements :</i>												
Machines et équipements	66 730	86 100	110 900	139 600	167 900	191 600	232 800	296 000	378 600	584 500	1 165 300	2 212 100
D'origine nationale	35 530	50 200	64 900	85 600	109 000	125 500	163 700	206 000	266 000	407 600	784 100	1 575 100
D'importation	31 200	35 900	46 000	54 000	58 900	66 100	69 100	90 000	112 600	176 900	381 200	637 000
Travaux de construction	88 960	110 700	141 300	194 800	249 800	309 400	386 700	479 800	538 600	744 300	1 259 400	2 531 400
Divers	7 510	10 500	15 800	22 900	29 900	44 600	65 500	79 000	112 300	129 600	184 100	303 500

1. Chiffres préliminaires.

Note : Les chiffres comportent les dépenses sur les avoirs déjà existants et indiquent la valeur des investissements effectivement réalisés indépendamment des dates de leur remboursement.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau E. Le revenu national et le compte des particuliers (concepts et définitions yougoslaves)

Millions de dinars

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986 ¹
<i>Revenu national :</i>									
Traitements et salaires nets des employés des entreprises productrices et production pour leur propre consommation des producteurs individuels	372 218	470 796	595 765	878 339	1 154 857	1 558 785	2 273 554	4 014 300	8 334 200
Impôts sur le revenu et cotisations de Sécurité sociale	171 856	206 920	260 005	349 405	454 694	616 306	958 200	1 823 900	4 190 200
Intérêt et impôts à la charge des entreprises	168 429	236 384	306 652	429 382	574 917	887 762	1 440 200	2 757 900	5 559 500
Accumulation des entreprises productrices et des producteurs individuels	100 420	139 903	238 143	346 763	411 303	536 180	965 346	1 524 500	1 825 900
Revenu national	812 923	1 054 003	1 400 565	2 003 889	2 595 771	3 599 033	5 637 300	10 120 600	19 909 800
plus : Amortissements	88 892	111 414	152 524	204 361	329 023	465 256	688 500	1 164 100	2 144 900
Produit social	901 815	1 165 417	1 553 089	2 208 250	2 924 794	4 064 289	6 325 800	11 284 700	22 054 700
<i>Compte des particuliers :</i>									
Traitements et salaires nets des employés des entreprises productrices et production pour leur propre consommation des producteurs individuels	372 218	470 796	595 765	878 339	1 154 857	1 558 785	2 273 554	4 014 300	8 334 200
Traitements et salaires nets des employés des entreprises non productrices	93 567	117 863	150 507	191 314	247 609	318 109	459 986	828 600	1 723 800
Prestations de Sécurité sociale et autres prestations sociales	99 600	127 190	158 549	209 138	284 523	377 101	534 599	961 300	2 278 200
Intérêts bancaires (nets)	12 709	16 741	21 883	29 292	43 458	85 819	164 369	458 700	831 600
Autres transferts intérieurs	1 990	-3 178	5 632	3 708	67 564	409 205	520 044	1 431 000	2 499 900
Transferts nets en provenance de l'étranger	58 583	71 022	120 475	149 768	198 968	213 785	427 848	600 900	860 500
Total des revenus	638 667	800 434	1 052 811	1 461 559	1 996 979	2 962 804	4 380 400	8 294 800	16 528 200
Dépenses de consommation en biens et services du secteur productif	447 710	572 842	753 590	1 045 441	1 377 769	1 889 278	2 917 200	5 171 200	10 320 200
Autoconsommation de produits	39 490	49 605	65 239	97 859	132 893	198 510	286 002	488 200	885 700
Dépenses de consommation encaissées par le secteur non productif	50 431	64 447	82 152	105 767	140 435	190 484	283 529	470 800	920 900
Épargne	101 036	113 540	151 830	212 492	345 882	684 532	893 669	2 164 600	4 401 400
Taux d'épargne (en %)	15.8	14.2	14.4	14.5	17.3	23.1	20.5	26.1	26.6

1. Chiffres préliminaires.
Source : FSO, Statisticki Godisnjak.

Tableau F. Agriculture

	Unité ou base	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 ²	
<i>Indices de la production agricole</i>		1951-1955 = 100													
Total		203	217	227	213	225	225	228	244	240	244	226	252	233	
Production végétale		193	205	212	186	205	204	206	227	221	225	204	235	201	
Production animale		235	244	263	268	270	273	279	293	284	293	283	190	195	
<i>Production de certains produits</i>															
Blé	Millions de t métr.	4.4	6.0	5.6	5.4	4.5	5.1	4.3	5.2	5.5	5.6	4.8	4.8	5.3	
Maïs	—	9.4	9.1	9.9	7.6	10.1	9.3	9.8	11.1	10.7	11.3	9.9	12.5	8.9	
Betterave sucrière	—	4.2	4.7	5.3	5.2	5.9	5.2	6.2	5.7	5.7	6.8	6.3	5.6	6.2	
Viande	Milliers de t métr.	1 031	1 034	1 144	1 237	1 227	1 207	1 221	1 244	1 280	1 369	1 292	1 285	..	
Bois en grumes	Millions de m ³	18.6	18.5	19.5	19.7	19.9	19.4	20.4	21.1	21.3	22.6	22.4	22.8	..	
Nombre de tracteurs en service ¹	Milliers	225.5	260.9	296.8	342.0	385.1	415.7	595.5	622.4	705.8	808.5	881.7	955.3	..	
Consommation d'engrais	Milliers de t métr.	1 964	1 970	2 056	2 147	2 203	2 131	2 384	2 510	2 460	2 556	2 551	2 643	..	

1. A la fin de l'année.

2. Chiffres préliminaires, sur la base d'un recensement du secteur privé; les chiffres ne sont pas strictement comparables aux estimations des années précédentes.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau G. Production industrielle

	Unité ou base	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
<i>Indices de la production industrielle</i>		1970 = 100												
Total	Base originale	147	152	167	181	195	204	212	212	215	227	233	242	243
	1985 = 100	130	133	139	143	148	153	158	162	164	168	177	179	181
Industries extractives		149	154	168	184	200	208	218	217	219	231	237	244	245
Industries manufacturières		157	158	171	188	196	199	214	211	223	240	252	255	247
Métallurgie de base		154	157	175	199	219	226	237	238	235	245	256	265	259
Transformation des métaux		178	182	206	234	251	275	301	299	327	301	309	329	341
Produits chimiques		142	145	152	158	172	182	189	187	189	201	208	221	231
Textiles		137	147	160	173	187	189	195	199	199	207	203	208	213
Alimentation, boissons, tabac														
<i>Production de certains produits</i>														
Électricité	Milliards de kWh	40.0	43.6	48.6	51.3	55.0	59.4	60.4	62.1	67.6	73.0	74.4	77.9	80.8
Lignite et charbon	Millions de t métr.	35.0	36.3	38.6	39.2	41.7	46.6	51.5	54.2	59.0	64.7	69.1	69.5	71.8
Produits pétroliers ¹	-	10.9	11.7	13.8	14.2	15.8	15.2	13.4	13.6	13.4	13.9	13.1	15.1	..
Minerai de cuivre	-	14.6	17.4	17.5	17.1	16.4	19.6	18.3	19.7	23.4	25.3	26.2	27.9	27.7
Minerai de plomb	Milliers de t métr.	127	122	130	124	130	121	119	113	114	114	115	117	107
Minerai de zinc	-	103	107	112	104	102	95	89	70	87	86	89	95	87
Acier brut	Millions de t métr.	2.9	2.8	3.2	3.5	3.5	3.6	4.0	3.9	4.1	4.2	4.4	4.5	4.4
Ciment	-	7.1	7.6	8.0	8.7	9.1	9.3	9.8	9.7	9.6	9.3	9.0	9.1	9.0
Machines à travailler les métaux ou le bois	Milliers de t métr.	17.1	20.5	28.6	31.9	37.5	46.4	46.3	49.3	50.3	42.4	42.5	49.1	53.7
Machines pour la construction	-	34.6	38.4	47.1	67.8	82.6	71.4	71.3	63.3	48.0	80.7	92.7	99.8	87.7
Machines rotatives	-	39.8	30.1	34.9	40.6	44.1	43.6	47.3	49.2	42.8	49.1	58.6	57.3	56.9
Pâte à papier et cellulose	-	527	495	584	612	608	606	642	659	681	715	707	713	678
Cotonnades	Millions de m ²	376	385	384	410	418	385	377	372	379	318	344	358	366

1. Pétrole brut et raffiné.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau H. Population active et emploi
Milliers

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Population active (estimation en milieu d'année) ¹	9 173	9 270	9 367	9 466	9 565	9 666	9 768	9 870	9 974	10 079	10 270	10 398	..
Nombre de personnes occupant un emploi rémunéré	4 514	4 758	4 925	5 148	5 383	5 615	5 798	5 966	6 105	6 223	6 355	6 516	6 716
Nombre de chômeurs recensés	449	540	635	700	735	762	785	809	862	910	975	1 040	1 087
Reste de la population active ¹	4 210	3 972	3 807	3 618	3 447	3 289	3 185	3 095	3 007	2 946	2 940	2 842	..
Émigration de travailleurs (nette) ²	1 035	940	870	825	800	790	770	770	760	740	780	710	768
Travailleurs yougoslaves employés en Allemagne ³	470	410	390	375	360	360	350	336	320	310	320	350	320
Emploi intérieur rémunéré par secteurs :													
Secteur socialisé ⁴	4 423	4 667	4 833	5 052	5 280	5 506	5 681	5 846	5 980	6 097	6 224	6 378	6 566
Activités productrices	3 671	3 876	4 004	4 182	4 364	4 560	4 709	4 848	4 955	5 052	5 162	5 294	5 452
Activités non productrices	752	791	829	870	916	946	972	998	1 025	1 045	1 062	1 084	1 114
Secteur privé (non compris l'agriculture)	91	91	92	96	103	109	117	120	125	126	131	138	150
Emploi intérieur rémunéré par branches d'activités⁴													
Dans l'agriculture	168	176	178	179	183	188	191	200	210	218	226	231	239
Dans l'industrie	1 726	1 819	1 874	1 954	2 022	2 102	2 162	2 242	2 313	2 374	2 445	2 529	2 625
Dans la construction	444	479	500	531	567	602	622	622	612	599	592	583	586
Dans les transports et communications	329	346	357	372	381	387	399	408	416	422	480	440	452
Dans le commerce	452	476	494	507	529	558	582	596	607	621	631	641	656

1. Y compris les travailleurs yougoslaves temporairement employés à l'étranger.

2. Estimation, selon le Bureau fédéral de l'emploi.

3. Chiffres de septembre (1981 = 31 mars).

4. Les données pour les travailleurs du secteur socialisé, par activités économiques, ont été modifiées de 1969 à 1976 sur la base de la dernière de ces données, d'après la classification type des activités économiques appliquée depuis janvier 1977.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau I. Prix et salaires
Indices, 1969 = 100

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Prix à la production des produits agricoles	291	333	373	417	524	709	1 087	1 471	2 174	3 137	5 019	9 091	18 273 ¹
Prix à la production des produits industriels	250	266	291	315	357	455	658	820	1 082	1 704	3 076	5 331	10 484
Matières premières	285	301	328	354	410	550	793	1 009	1 352	2 186	4 056	6 392	11 950
Biens d'équipement	191	216	236	250	265	297	372	430	524	744	1 339	2 432	4 968
Biens de consommation	227	239	265	291	323	391	562	701	921	1 412	2 442	4 554	9 673
Valeurs unitaires des exportations, en dollars	208	217	244	266	305	364	395	424	423	696	741	741	752
Valeurs unitaires des importations, en dollars	218	224	255	267	319	381	421	430	430	562	587	537	538
Coût de la vie													
Total	268	299	345	394	474	617	870	1 149	1 613	2 500	4 287	8 107	17 860
dont :													
Denrées alimentaires	273	312	369	425	503	661	946	1 309	1 907	2 831	4 860	9 067	19 173
Services	231	260	295	338	407	490	623	762	1 000	1 398	2 438	4 754	11 319
Salaires par personne employée dans le secteur socialisé	309	357	424	513	617	744	995	1 267	1 602	2 304	4 107	8 553	..

1. Estimation faite à partir des 11 premiers mois.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau J. Bilan consolidé du système bancaire¹ à l'exclusion des organismes financiers et autres et des banques internes

Milliards de dinars, fin de période

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Total des opérations à court terme	397.8	494.3	870.6	1 356.4	1 981.4	3 589.6	5 962.1	10 535.2	19 129.2	75 273.6
Or et devises	56.7	34.0	75.7	133.1	133.7	292.8	615.0	1 029.6	1 273.1	2 517.7
Créances en devises	8.7	10.3	51.2	147.2	284.6	520.8	868.0	1 157.9	2 055.0	5 387.0
Prêts aux organisations du travail associé ayant des activités économiques	176.2	233.0	307.9	474.6	612.6	833.0	1 423.9	2 446.9	4 028.3	9 026.1
Prêts à l'administration fédérale et à d'autres institutions publiques	14.3	14.7	17.4	24.3	37.2	31.1	27.9	42.3	190.0	495.1
Prêts aux ménages	4.8	5.8	7.7	11.8	10.9	11.1	14.6	23.3	55.4	105.8
Autres actifs ²	137.1	196.5	410.7	565.4	902.4	1 900.8	3 012.7	5 835.2	11 527.4	57 741.9
Total des opérations à long terme	778.1	968.0	1 241.9	1 425.2	1 764.2	2 376.2	3 503.5	5 109.0	8 274.6	18 302.3
Créances en devises sur le reste du monde	10.0	13.6	20.7	25.8	32.2	48.1	69.9	108.6	157.5	357.0
Prêts aux organisations du travail associé ayant des activités économiques	454.9	571.0	733.7	812.5	1 013.9	1 508.5	2 389.8	3 639.3	6 031.0	14 849.2
Prêts à l'administration fédérale et à d'autres institutions publiques	101.9	120.1	137.2	147.6	154.6	178.8	190.4	212.0	334.6	918.2
Prêts aux ménages	48.0	53.2	57.3	63.3	91.3	106.5	171.8	251.1	247.4	210.2
Prêts à la construction de logements	97.0	136.0	193.2	253.8	307.7	325.6	377.4	477.8	863.7	1 039.6
Autres actifs ³	66.3	74.1	99.8	122.2	164.5	208.7	304.2	420.2	640.4	928.1
Actif total⁵	1 175.9	1 462.3	2 112.5	2 781.6	3 745.6	5 965.8	9 465.6	15 756.4	27 638.6	94 308.8
Total des engagements à court terme	698.6	860.5	1 268.8	1 696.0	2 264.1	3 382.8	5 340.4	8 900.9	16 001.6	64 012.2
Engagements en devises	111.0	157.3	321.5	477.3	645.4	1 152.7	1 816.8	2 580.7	4 128.3	11 236.3
Masse monétaire	315.3	375.1	461.6	584.3	740.0	888.7	1 272.0	1 863.5	3 895.9	7 786.1
Autres et dépôts faisant l'objet de restrictions	155.2	195.7	254.7	329.8	509.0	597.1	1 028.9	1 827.1	3 126.8	5 020.9
Divers ⁴	117.1	132.4	231.0	304.6	369.7	744.3	1 222.7	2 629.6	4 850.6	39 968.9
Total des engagements à long terme	419.4	536.4	769.7	998.9	1 376.9	2 457.5	3 961.6	6 611.6	11 146.2	29 228.5
Engagements en devises	144.6	197.1	349.6	512.1	783.3	1 715.7	2 961.8	5 083.7	8 544.2	25 112.3
Dépôts à terme	105.2	132.1	163.1	208.4	252.4	298.3	459.3	708.2	1 350.7	2 201.5
Emprunts	169.6	207.2	257.0	278.4	341.2	443.5	540.5	819.7	1 251.3	1 914.7
Fonds	57.9	65.4	74.0	86.7	104.6	125.5	163.6	243.9	490.8	1 068.1
Passif total	1 175.9	1 462.3	2 112.5	2 781.6	3 745.6	5 965.8	9 465.6	15 756.4	27 638.6	94 308.8

1. Les données ont été recalculées selon les nouvelles méthodes de la Banque Nationale de Yougoslavie.

2. Portefeuille d'obligations publiques et autres créances.

3. Portefeuille d'obligations publiques, participation au capital d'organismes financiers internationaux et autres créances.

4. Émissions d'obligations, paiements à effectuer et autres engagements.

5. Etant donné les variations importantes du taux de change, le niveau élevé d'inflation et les modifications intervenues dans les règlements concernant l'amortissement, l'addition des sous-totaux ne correspond pas au total des actifs pour les trois dernières années.

Source: Banque Nationale de Yougoslavie.

Tableau K. **Importations et exportations par groupes de produits¹**

Millions de dollars EU

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 ¹
SECTIONS CTCI													
Importations													
0. et 1. Produits alimentaires, boissons et tabacs	420	637	784	605	977	991	788	689	594	423	385	757	729
<i>dont</i> : Céréales et produits à base de céréales	17	142	92	20	271	302	98	228	68	61	27	82	18
2. Matières premières	739	693	940	995	1 205	1 544	1 637	1 422	1 313	1 423	1 458	1 235	1 160
<i>dont</i> : Fibres textiles et déchets	255	248	335	348	376	415	457	424	324	439	452	372	287
3. Combustibles minéraux	943	1 082	1 296	1 431	2 248	3 549	3 786	3 433	3 304	3 515	3 307	2 606	2 195
5. Produits chimiques	834	791	989	1 140	1 653	1 824	2 027	1 658	1 758	1 756	1 665	1 590	2 055
6. Articles semi-manufacturés	1 747	1 364	1 763	1 698	2 243	2 376	2 595	2 007	1 845	1 822	1 951	1 829	2 092
<i>dont</i> : Métaux communs	963	700	841	835	1 151	1 313	1 419	1 040	903	320	1 031	904	881
7. et 8. Articles manufacturés	2 899	2 731	3 791	4 058	5 637	4 674	4 816	4 071	3 243	2 956	3 290	3 666	4 350
<i>dont</i> : Machines	1 987	1 935	2 580	2 833	3 993	3 450	3 417	2 810	1 726	..	1 705	1 844	2 081
Matériel de transport	628	548	814	796	1 038	766	944	897	576	519	662	695	840
4. et 9. Autres produits	115	69	70	56	56	106	108	54	97	101	108	67	22
Total	7 697	7 367	9 633	9 983	14 019	15 064	15 757	13 334	12 154	11 996	12 164	11 750	12 603
Exportations													
0. et 1. Produits alimentaires, boissons et tabacs	478	618	607	687	720	1 023	1 157	1 147	1 152	1 084	975	916	994
<i>dont</i> : Animaux vivants et viande	222	261	267	313	300	352	629	431	371	348	324	226	361
Céréales et produits à base de céréales	36	103	86	80	23	108	152	113	264	205	179	242	110
2. Matières premières	282	429	510	451	619	665	554	497	467	482	421	399	563
<i>dont</i> : Bois	140	248	315	265	318	368	293	251	240	241	186	172	248
5. Produits chimiques	380	353	331	469	636	1 010	1 377	1 073	960	995	1 190	1 199	1 291
6. Articles semi-manufacturés	1 180	1 337	1 204	1 259	1 606	1 994	2 414	2 251	2 320	2 342	2 359	2 272	3 015
<i>dont</i> : Métaux communs	579	603	492	497	606	697	700	662	778	884	954	835	1 351
7. et 8. Articles manufacturés	1 712	2 077	2 409	2 598	2 939	3 996	5 162	5 043	4 732	6 011	5 368	5 284	5 301
<i>dont</i> : Machines	622	802	1 000	1 030	1 329	1 656	2 117	2 147	1 148	1 146	1 135	1 310	1 321
Navires	304	287	415	421	252	317	310	323	339	503	819	497	303
3., 4. et 9. Autres produits	40	64	195	204	274	289	265	230	282	399	329	228	262
Total	4 072	4 878	5 256	5 668	6 794	8 977	10 929	10 241	9 913	10 254	10 642	10 298	11 426

1. Aux taux de change statistiques jusqu'en 1986. En 1987, au taux de change courant.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau L. **Importations et exportations par zones¹**
Millions de dollars EU

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987 ¹
Importations, caf											
Pays de l'OCDE	5 481	5 890	8 530	7 951	8 395	6 832	5 613	5 360	5 643	5 698	7 240
CEE	3 806	3 829	5 794	5 219	5 588	4 486	3 691	3 567	3 694	3 860	5 039
Italie	1 029	827	1 146	1 117	1 291	1 023	980	964	1 028	967	1 294
Allemagne	1 571	1 801	2 888	2 500	2 243	1 858	1 624	1 578	1 587	1 717	2 303
États-Unis	546	615	1 059	1 015	957	846	775	620	778	673	716
Autres pays de l'OCDE	1 129	1 446	1 677	1 717	1 850	1 500	1 147	405	1 171	1 165	1 485
Pays à économie planifiée ²	2 781	2 498	3 566	4 535	4 961	4 621	4 491	3 925	3 926	3 838	3 801
dont : URSS	1 301	1 375	1 793	2 698	2 966	2 737	2 463	1 964	1 977	1 874	1 926
Pays en voie de développement :	1 371	1 595	1 923	2 578	2 401	1 881	2 050	2 711	2 594	2 214	1 562
En Afrique	323	397	570	936	1 126	833	187	168	141	182	154
En Amérique	327	222	308	468	357	221	182	184	196	346	274
En Extrême-Orient	164	440	185	247	252	350	929	1 127	1 383	837	648
Au Moyen-Orient	555	536	860	927	666	477	752	1 232	874	848	485
En Europe									1.5	1.1	0.7
Total	9 633	9 983	14 019	15 064	15 757	13 334	12 154	11 996	12 164	11 750	12 603
Exportations, fob											
Pays de l'OCDE	2 101	2 437	2 988	3 348	3 501	2 883	3 307	3 746	3 735	3 749	5 726
CEE	1 395	1 305	2 083	2 368	2 531	2 091	2 357	2 639	2 617	2 600	3 980
Italie	664	531	716	833	1 012	781	806	841	977	909	1 490
Allemagne	390	472	739	778	867	720	807	892	871	889	1 330
États-Unis	297	371	373	393	387	311	346	432	463	565	733
Autres pays de l'OCDE	409	761	532	587	583	481	604	674	655	584	1 013
Pays à économie planifiée ²	2 109	2 180	2 747	4 149	5 433	5 228	4 630	4 820	5 388	5 016	4 040
dont : URSS	1 138	1 394	1 401	2 489	3 644	3 424	2 699	2 797	3 397	3 122	2 222
Pays en voie de développement :	1 046	1 051	1 059	1 480	1 995	2 130	1 976	1 682	1 519	1 533	1 659
En Europe	6	3	4	5	4	4	8.0	4.6	9.3	6.8	6.8
En Afrique	469	467	543	735	876	883	310	213	230	144	153
En Amérique	122	47	27	57	74	65	62	85	194	154	161
En Extrême-Orient	151	300	128	206	311	293	984	904	672	649	510
Au Moyen-Orient	298	234	357	477	730	885	612	475	414	579	828
Total	5 256	5 668	6 794	8 977	10 929	10 241	9 913	10 254	10 642	10 298	11 425

1. Aux taux de change statistiques jusqu'en 1986. En 1987, au taux de change courant.

2. Conseil d'Aide Économique Mutuelle (CAEM), R.P. de Chine et Albanie.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau M. Balance des paiements¹
Millions de dollars EU

	1976	1977	1978	1979	1980	1981 ²	1982	1983	1984	1985	1986
Balance commerciale	-2 489	-4 380	-4 317	-7 225	-6 086	-4 828	-3 093	-2 240	-1 739	-1 601	-2 012
Exportations, fob	4 878	5 254	5 671	6 794	8 978	10 929	10 241	9 914	10 254	10 622	11 084
Importations, caf	-7 367	-9 634	-9 988	-14 019	-15 064	-15 757	-13 334	-12 154	-11 993	-12 223	-13 096
Services et transferts, nets	2 654	2 798	3 061	3 564	3 795	4 078	2 629	2 514	2 243	2 434	3 112
Transports	429	568	585	731	832	1 044	906	795	750	922	1 092
Tourisme	725	750	930	1 028	1 515	1 853	1 415	862	998	954	..
Revenus d'investissements	-279	-258	-300	-633	-1 084	-1 710	-1 773	-1 532	-1 638	-1 664	-1 749
Transferts privés et envois de fonds des travailleurs	1 415	1 427	1 745	1 710	1 539	2 042	1 268	1 167	1 789	1 651	1 636
Autres services	364	311	101	728	993	849	813	1 222	344	571	..
Balance des opérations courantes	165	-1 582	-1 256	-3 661	-2 291	-750	-464	274	504	833	1 100
Capitaux à long terme, net	1 285	1 263	1 597	1 590	2 281	1 458	479	1 363	-101	11	-1 677
Prêts à long terme reçus	1 415	1 463	1 702	1 740	2 516	1 708	679	1 519	1	100	-1 459
Prêts à long terme prolongés	-130	-200	-105	-150	-235	-250	-200	-156	-102	-89	-218
Capitaux à court terme, net	-	75	247	283	739	261	-506	-647	-96	-36	350
Soldes bilatéraux (- : sorties de capitaux)	-146	161	-65	-664	354	-770	-805	244	442	-434	-900
Erreurs et omissions	183	147	-52	-153	-484	-79	284	-1 344	-213	-166	1 593
Variations des réserves (+ : accroissement)	1 487	64	471	-1 277	599	120	-1 012	-110	536	208	466

1. Aux taux de change statistiques jusqu'en 1984, les taux de 1983 et 1984 étant respectivement de 1\$ = 63.40 dinars et 1\$ = 124.80 dinars. Les années 1985 et 1986 sont aux taux de change courants.

2. Les données du commerce extérieur dans le tableau diffèrent de celles des tableaux K et L. Dans le tableau ci-dessus, pour 1981, le taux de change statistique utilisé par les autorités est de 41.80 dinars pour 1 \$ alors que pour les tableaux précédents le taux est de 27.30 dinars pour 1 \$.

Sources : FMI, *Annuaire de la balance des paiements*, et renseignements communiqués directement à l'OCDE.

STATISTIQUES DE BASE :
COMPARAISONS INTERNATIONALES

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

	Unités	Période de référence ¹	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougoslavie
Population																											
Total	Milliers	1986	15 974	7 566	9 851	25 675	5 121	4 918	55 393	61 080	9 966	243	3 541	57 221	121 490	370	14 572	3 279	4 169	10 230	38 688	8 370	6 573	50 923	56 763	241 596	23 270
Densité au km ² de superficie terrestre	Nombre		2	90	323	3	14	101	246	76	0.9	2	50	190	326	142	429	12	13	111	77	19	159	65	232	26	90
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%		1.3	0.0	0.1	1.1	0.1	0.4	0.5	-0.1	0.9	1.0	1.1	0.3	0.7	0.2	0.6	0.6	0.3	0.6	0.7	0.2	0.2	2.1	0.1	1.0	0.8
Emploi																											
Emploi civil net (ECN) ²	Milliers	1986	6 946	3 226	3 645	11 634	2 630	2 421	20 965	25 267	3 601	117	1 068	20 614	58 530	164	5 135	1 517	2 086	4 045	10 815	4 269	3 219	15 632	24 221	109 597	..
dont : Agriculture	% de l'ECN		6.1	7.8	2.9	5.1	5.9	11.0	7.3	5.3	28.5	10.3	15.7	10.9	8.5	3.7	4.9	10.5	7.2	21.7	16.1	4.2	6.5	55.7	2.5	3.1	..
Industrie	% de l'ECN		26.8	36.1	29.7	25.3	28.2	32.0	31.3	40.9	28.1	36.8	28.7	33.1	34.5	32.9	25.5	28.9	26.7	34.8	32.0	30.1	37.7	18.1	30.9	27.7	..
Services	% de l'ECN		67.1	56.0	67.4	69.6	65.9	57.0	61.3	53.7	43.4	53.0	55.5	56.0	57.1	63.4	69.6	60.6	66.1	43.5	51.8	65.6	55.8	26.2	66.6	69.3	..
Produit intérieur brut (PIB)																											
Aux prix et aux taux de change courants	Milliards de \$ÉU	1986	167.3	93.8	112.2	363.9	82.5	70.5	724.2	892.0	39.8	3.9	24.5	599.9	1 955.6	5.0	175.3	27.2	69.8	29.0	229.1	131.1	135.1	58.0	547.8	4 185.5	44.2 (85)
Par habitant	\$ÉU		10 473	12 403	11 377	14 174	16 130	14 326	13 077	14 611	3 987	15 984	6 914	10 484	16 109	13 574	12 040	8 300	16 746	2 984	5 945	15 661	20 587	1 142	9 651	17 324	1 913 (85)
Aux prix courants ³	Milliards de \$ÉU	1986	193.0	85.1	111.2	413.5	66.7	59.3	676.6	777.8	62.1	..	24.5	652.7	1 497.9	5.2	172.0	33.8	62.3	57.0	310.8	109.7	..	199.7	652.7	4 185.5	..
Par habitant	\$ÉU		12 084	11 254	11 276	16 105	13 030	12 050	12 218	12 741	6 224	..	6 903	11 406	12 339	14 070	11 809	10 311	14 956	5 868	8 065	13 111	..	3 927	11 498	17 324	..
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1986	2.9	1.8	1.5	2.7	3.3	3.2	1.7	1.7	1.6	2.2	1.1	1.9	3.6	3.5	1.6	1.8	4.1	1.6	2.1	2.1	1.6	5.5	2.6	2.9	..
Formation brute de capital fixe (FBCF)																											
dont : Machines et autres équipements	% du PIB	1986	23.3	22.4	16.1	20.2	20.3	23.1	18.8	19.5	18.5	18.3	18.7	20.1	27.8	20.7	19.6	21.5	27.5	21.6	19.7	18.2	24.3	23.6	17.2	17.8	21.8 (85)
Construction de logements	% du PIB		11.2 (85)	9.8	5.2 (85)	6.9	9.4	9.2	9.4 (85)	8.3	7.7	5.2	11.5 (84)	7.9 (85)	10.6 (85)	9.0 (82)	10.1	13.1 (85)	7.7	14.7 (81)	6.6 (85)	8.5	8.4	9.1 (82)	8.1	7.8	..
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1986	-0.1	0.5	0.7	0.4	9.5	1.6	-0.7	0.3	-1.8	-1.3	-4.6	0.3	3.5	-0.5	3.1	0.3	0.9	-3.7	1.4	2.1	4.0	2.6 (82)	4.4	4.4	..
Taux d'épargne brute⁴																											
	% du PIB	1986	18.6	24.3	18.4	18.0	16.4	22.2	19.7	23.4	15.4	17.3	17.1	22.0	32.1	65.8	23.5	19.5	23.0	26.5	22.2	18.3	31.1	22.2	18.3	15.0	..
Ensemble des administrations publiques																											
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1986	18.8	19.0	16.7	20.0	24.0	20.7	19.4	19.7	19.4	17.1	19.3	16.1	9.9	15.9	15.9	16.2	19.8	14.0	13.8	27.2	12.9	8.8	21.3	18.6	13.8 (85)
Emplois courants ⁵	% du PIB	1986	35.3 (85)	45.7 (85)	52.0 (85)	43.0	53.3	38.7	49.4 (85)	42.9	42.8	26.1 (85)	49.7 (84)	51.9 (85)	26.9 (85)	44.1 (85)	54.0	..	47.6	37.6 (81)	36.7	59.9	30.4	..	44.9 (85)	35.6	..
Ressources courantes	% du PIB	1986	33.5 (85)	48.1 (85)	46.2 (85)	39.2	58.0	41.8	48.5 (85)	44.7	36.4	30.8 (85)	43.7 (85)	44.1 (85)	31.2 (85)	53.3 (84)	52.8	..	56.3	33.3 (81)	35.8	61.5	35.0	..	43.7 (85)	31.3	..
Apports nets d'aide publique au développement																											
	% du PNB	1986	0.47	0.21	0.49	0.48	0.89	0.45	0.72	0.43	..	0.09	0.28	0.40	0.29	..	1.01	0.30	1.20	0.08	0.09	0.85	0.30	..	0.32	0.23	..
Indicateurs du niveau de vie																											
Consommation privée par habitant ³	\$ÉU	1986	7 199	6 299	7 172	9 389	7 129	6 571	7 389	7 116	4 130	9 849*	3 994	6 963	7 132	7 921	7 016	6 101	8 109	3 857	5 113	6 804	12 326*	2 713	7 156	11 500	953 (85)*
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	306 (81)	335 (84)	421 (82)	293	316	360 (83)	441 (86)	127	431	206 (83)	355 (84)	221 (83)	439 (87)	341	455	382 (86)	135 (82)	240	377	402	18 (82)	312 (83)	473 (84)	121 (83)
Postes de téléphones pour 1 000 habitants	Nombre	1985	540 (83)	460 (83)	414 (83)	664 (83)	783	615	541 (83)	641 (86)	373	525 (83)	235 (83)	448 (84)	535 (83)	425 (86)	410 (86)	646	622 (84)	166 (83)	381 (86)	890 (83)	1 334	55 (83)	521 (84)	650 (84)	122 (83)
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	300 (81)	303 (84)	471 (80)	392	370 (86)	297 (80)	377 (86)	158 (80)	303	181 (80)	244 (84)	250 (80)	336 (83)	317 (86)	291	346 (86)	140 (80)	256 (82)	390	337	76 (79)	336 (84)	621 (80)	175 (83)
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1985	..	1.7 (82)	2.8 (84)	1.8 (82)	2.5 (84)	2.1	2.1 (82)	2.5 (84)	2.8 (83)	2.4 (84)	1.3 (82)	3.6 (82)	1.3 (82)	1.9 (86)	2.2	2.4	2.2	1.8 (82)	3.4 (86)	2.5	1.4 (84)	1.5 (83)	0.5 (83)	2.3 (83)	1.6 (82)
Mortalité infantile	Nombre	1985	9.2 (84)	11.0	9.4	9.1 (83)	7.9	6.3	6.9	9.1	14.1	5.7	8.9	10.9	5.9 (84)	9.0	9.6 (86)	10.8	8.5 (86)	17.8	7.0 (84)	6.8	6.9	..	9.4	10.6 (84)	31.7 (83)
Salaires et prix (Accroissement annuel moyen sur 5 ans)																											
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1986	7.7	5.0	4.4	5.5	6.2	11.5	8.7	3.7	-0.7	..	13.4	12.6	3.9	..	3.4	10.3 (85)	11.3	23.6	17.4	8.0	9.1	4.0	..
Prix à la consommation	%	1987	7.0	3.0	3.5	4.2	4.7	5.0	4.7	1.1	19.3	25.7	5.2	7.6	1.1	2.2	1.3	12.6	7.0	17.2	8.5	5.9	2.1	41.6	4.7	3.3	56.3
Commerce extérieur																											
Exportations de marchandises, fob ⁶	Milliards de \$ÉU	1986	22 541	22 432	6 873 ⁷	86 663	21 210	16 332	119 264	242 404	5 644	1 094	12 633	97 479	210 807	.. ⁸	80 578	5 700	18 238	7 194	27 135	37 206	37 247	7 431	107 020	217 304	7 188
en pourcentage du PIB	%		13.5	23.9	58.7	23.8	25.7	23.2	16.5	27.2	14.2	28.3	51.5	16.2	10.8	..	46.0	20.6	26.1	24.8	11.9	28.4	27.6	12.8	19.5	5.2	16.3
accroissement annuel sur 5 ans	%		0.7	7.3	4.4	4.2	5.8	3.1	3.3	6.7	5.6	3.9	10.0	5.2	6.8	..	3.3	0.7	0.3	11.7	5.8	5.4	6.7	9.3	0.7	-1.4	-3.1
Importations de marchandises, caf ⁶	Milliards \$ÉU	1986	23 919	26 721	68 617 ⁷	81 314	22 820	15 334	128 757	189 678	11 339	1 117	11 613	99 976	127 666	..	75 424	6 130	20 291	9 443	34 922	32 490	40 865	11 122	126 161	369 961	8 196
en pourcentage du PIB	%		14.3	28.5	58.6	22.3	27.7	21.8	17.8	21.3	28.5	28.9	47.3	16.7	6.5	..	43.0	22.2	29.1	32.6	15.3	24.8	30.3	19.2	23.0	8.8	18.5
accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		0.1	4.9	2.1	4.1	5.4	1.5	1.3	3.1	4.9	1.6	1.8	1.9	-2.2	..	2.7	1.3	5.4	-0.6	1.7	2.4	6.0	4.5	4.2	7.2	-7.5
Réserves officielles totales⁶																											
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio	1986	6 202	5 778	5 724 ⁷	3 348	4 116	1 528	28 579	45 626	1 357	255	2 658	18 674	35 394	..	10 687	4 752	10 541	1 896	12 581	5 568	20 726	1 332	15 726	39 790	1 259
			3.7	3.0	1.2	0.6	2.5	1.4	3.1	3.4	1.7	3.2	3.2	2.6	3.9	..	2.0	0.9	7.3	2.8	5.1	2.4	7.1	1.7	1.8	1.5	2.2

* Aux prix et taux de change courants.
 1. Sauf indication contraire.
 2. Suivant la définition retenue dans *Statistiques de la Population active* de l'OCDE.
 3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.
 4. Épargne brute = Revenu national disponible brut moins consommation privée et consommation des administrations publiques.
 5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.
 6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.
 7. Y compris le Luxembourg.
 8. Inclus dans la Belgique.
 9. Y compris les constructions non résidentielles.

Sources :
 Population et Emploi : *Statistiques de la Population active*, OCDE.
 PIB, FBCF et Administrations publiques : *Comptes nationaux*, Vol. 1, OCDE, et *Perspectives économiques de l'OCDE*, *Statistiques rétrospectives*.
 Indicateurs du niveau de vie : Publications nationales diverses.
 Salaires et Prix : *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.
 Commerce extérieur : *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*, OCDE.
 Réserves officielles totales : *Statistiques financières internationales*, FMI.

OFFRES D'EMPLOI

Département des affaires économiques et statistiques

OCDE

A. Administrateur. Un certain nombre de postes d'économistes pourraient se libérer dans des domaines tels que la politique monétaire et budgétaire, la balance des paiements, l'affectation des ressources, les questions de politique macroéconomique, les prévisions à court terme et les études par pays. Qualifications et expérience *requis* : diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques ; bonne connaissance des méthodes statistiques et économétrie appliquée ; deux ou trois années d'expérience de l'analyse économique appliquée ; maîtrise de l'une des deux langues officielles (anglais et français) ; notions de la deuxième langue officielle. Autres qualifications et expérience *souhaitées* : connaissance des problèmes économiques et de sources de données d'un certain nombre de pays Membres ; aptitude confirmée à rédiger ; expérience de l'estimation, de la simulation et de l'application des modèles économiques informatisés.

B. Administrateur Principal. Un certain nombre de postes d'économistes de haut niveau pourraient se libérer dans des domaines tels que la politique monétaire et budgétaire, la balance des paiements, l'affectation des ressources, les questions de politique macroéconomique, les prévisions à court terme et les études par pays. Qualifications et expérience *requis* : diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques ; vaste expérience de l'analyse économique appliquée, de préférence acquise auprès d'une banque centrale, d'un ministère de l'économie ou des finances ou d'un institut de recherche économique ; bonne connaissance des méthodes statistiques et de l'économétrie appliquée ; maîtrise de l'une des deux langues officielles (anglais et français) et aptitude confirmée à rédiger dans cette langue ; bonne connaissance de la deuxième langue officielle. Autres qualifications et expérience *souhaitées* : expérience de l'utilisation de l'analyse économique pour la formulation d'avis concernant l'orientation de l'action ; très bonne connaissance de l'économie de plusieurs pays de l'OCDE ; expérience des modèles économiques informatisés.

Il est offert pour ces postes un traitement de base à partir de FF 202 200 ou FF 249 480 (Administrateur) et de FF 292 416 (Administrateur Principal), à quoi s'ajoutent d'autres allocations selon la situation de famille et le lieu de résidence de l'agent.

L'engagement initial sera de durée déterminée (deux ou trois ans).

Ces postes sont ouverts aux candidats des deux sexes ressortissants des pays Membres de l'OCDE. Les candidatures en anglais ou en français, accompagnées d'un curriculum vitæ, doivent être envoyées, sous la référence "ECSUR", à l'adresse suivante :

Chef du Personnel
OCDE
2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16
FRANCE

WHERE TO OBTAIN OECD PUBLICATIONS OU OBTENIR LES PUBLICATIONS DE L'OCDE

ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.,
Florida 165, 4° Piso,
(Galeria Guemes) 1333 Buenos Aires
Tel. 33.1787.2391 y 30.7122

AUSTRALIA - AUSTRALIE

D.A. Book (Aust.) Pty. Ltd.
11-13 Station Street (P.O. Box 163)
Mitcham, Vic. 3132 Tel. (03) 873 4411

AUSTRIA - AUTRICHE

OECD Publications and Information Centre,
4 Simrockstrasse,
5300 Bonn (Germany) Tel. (0228) 21.60.45
Gerold & Co., Graben 31, Wien I Tel. 52.22.33

BELGIUM - BELGIQUE

Jean de Lannoy,
Avenue du Roi 202
B-1060 Bruxelles Tel. (02) 538.51.69

CANADA

Renouf Publishing Company Ltd/
Editions Renouf Ltée,
1294 Algoma Road, Ottawa, Ont. K1B 3W8
Tel. (613) 741-4333

Toll Free/Sans Frais:

Ontario, Quebec, Maritimes:
1-800-267-1805
Western Canada, Newfoundland:
1-800-267-1826
Stores/Magasins:
61 rue Sparks St., Ottawa, Ont. K1P 5A6
Tel. (613) 238-8985
211 rue Yonge St., Toronto, Ont. M5B 1M4
Tel. (416) 363-3171

Federal Publications Inc.,

301-303 King St. W.,
Toronto, Ont. M5V 1J5
Tel. (416) 581-1552

Les Editions la Liberté inc.,

3020 Chemin Sainte-Foy,
Sainte-Foy, P.Q. G1X 3V6,
Tel. (418) 658-3763

DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service
35, Nørre Søgade, DK-1370 København K
Tel. +45.1.12.85.70

FINLAND - FINLANDE

Akateminen Kirjakauppa,
Keskuskatu 1, 00100 Helsinki 10 Tel. 0.12141

FRANCE

OCDE/OECD
Mail Orders/Commandes par correspondance :
2, rue André-Pascal,
75775 Paris Cedex 16
Tel. (1) 45.24.82.00

Bookshop/Librairie: 33, rue Octave-Feuillet
75016 Paris
Tel. (1) 45.24.81.67 or/ou (1) 45.24.81.81

Librairie de l'Université,
12a, rue Nazareth,
13602 Aix-en-Provence Tel. 42.26.18.08

GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Centre,
4 Simrockstrasse,
5300 Bonn Tel. (0228) 21.60.45

GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann,
28, rue du Stade, 105 64 Athens Tel. 322.21.60

HONG KONG

Government Information Services,
Publications (Sales) Office,
Information Services Department
No. 1, Battery Path, Central

ICELAND - ISLANDE

Snebjörn Jónsson & Co., h.f.,
Hafnarstræti 4 & 9,
P.O.B. 1131 - Reykjavik
Tel. 13133/14281/11936

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.,
Scindia House, New Delhi 110001
Tel. 331.5896/5308
17 Park St., Calcutta 700016 Tel. 240832

INDONESIA - INDONÉSIE

Pdii-Lipi, P.O. Box 3065/JKT.Jakarta
Tel. 583467

IRELAND - IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers,
12 North Frederick Street, Dublin 1
Tel. 744835-749677

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni,
Via Lamarmora 45, 50121 Firenze
Tel. 579751/584468

Via Bartolini 29, 20155 Milano Tel. 365083
La diffusione delle pubblicazioni OCSE viene
assicurata dalle principali librerie ed anche da :

Editrice e Libreria Herder,
Piazza Montecitorio 120, 00186 Roma
Tel. 6794628

Libreria Hoepli,
Via Hoepli 5, 20121 Milano Tel. 865446

Libreria Scientifica
Dott. Lucio de Biasio "Aeiou"
Via Meravigli 16, 20123 Milano Tel. 807679

JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Centre,
Landic Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,
Minato-ku, Tokyo 107 Tel. 586.2016

KOREA - CORÉE

Kyobo Book Centre Co. Ltd.
P.O.Box: Kwang Hwa Moon 1658,
Seoul Tel. (REP) 730.78.91

LEBANON - LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,
Edison Building, Bliss St.,
P.O.B. 5641, Beirut Tel. 354429-344425

MALAYSIA/SINGAPORE -

MALAYSIA/SINGAPORE
University of Malaya Co-operative Bookshop
Ltd.,
7 Lrg 51A/227A, Petaling Jaya
Malaysia Tel. 7565000/7565425
Information Publications Pte Ltd
Pci-Fu Industrial Building,
24 New Industrial Road No. 02-06
Singapore 1953 Tel. 2831786, 2831798

NETHERLANDS - PAYS-BAS

SDU Uitgeverij
Christoffel Plantijnstraat 2
Postbus 20014
2500 EA's-Gravenhage Tel. 070-789911
Voor bestellingen: Tel. 070-789880

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE

Government Printing Office Bookshops:
Auckland: Retail Bookshop, 25 Rutland Street,
Mail Orders, 85 Beach Road
Private Bag C.P.O.
Hamilton: Retail: Ward Street,
Mail Orders, P.O. Box 857
Wellington: Retail, Mulgrave Street, (Head
Office)
Cubacade World Trade Centre,
Mail Orders, Private Bag
Christchurch: Retail, 159 Hereford Street,
Mail Orders, Private Bag
Dunedin: Retail, Princes Street,
Mail Orders, P.O. Box 1104

NORWAY - NORVÈGE

Tanum-Karl Johan
Karl Johans gate 43, Oslo 1
PB 1177 Sentrum, 0107 Oslo 1 Tel. (02) 42.93.10

PAKISTAN

Mirza Book Agency
65 Shahrah Quaid-E-Azam, Lahore 3 Tel. 66839

PHILIPPINES

I.J. Sagun Enterprises, Inc.
P.O. Box 4322 CPO Manila
Tel. 695-1946, 922-9495

PORTUGAL

Livraria Portugal,
Rua do Carmo 70-74,
1117 Lisboa Codex Tel. 360582/3

SINGAPORE/MALAYSIA -

SINGAPOUR/MALAISIE
See "Malaysia/Singapor". Voir
"Malaisie/Singapour".
SPAIN - ESPAGNE
Mundi-Prensa Libros, S.A.,
Castelló 37, Apartado 1223, Madrid-28001
Tel. 431.33.99

Libreria Bosch, Ronda Universidad 11,
Barcelona 7 Tel. 317.53.08/317.53.58

SWEDEN - SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,
Box 16356, S 103 27 STH,
Regeringsgatan 12,
DS Stockholm Tel. (08) 23.89.00

Subscription Agency/Abonnements:
Wennergren-Williams AB,
Box 30004, S104 25 Stockholm Tel. (08)54.12.00

SWITZERLAND - SUISSE

OECD Publications and Information Centre,
4 Simrockstrasse,
5300 Bonn (Germany) Tel. (0228) 21.60.45

Librairie Payot,
6 rue Grenus, 1211 Genève 11
Tel. (022) 31.89.50

United Nations Bookshop/Librairie des Nations-
Unies
Palais des Nations,
1211 - Geneva 10
Tel. 022-34-60-11 (ext. 48 72)

TAIWAN - FORMOSE

Good Faith Worldwide Int'l Co., Ltd.
9th floor, No. 118, Sec.2
Chung Hsiao E. Road
Taipei Tel. 391.7396/391.7397

THAILAND - THAÏLANDE

Suksit Siam Co., Ltd., 1715 Rama IV Rd.,
Samyamb Bangkok 5 Tel. 2511630

INDEX Book Promotion & Service Ltd.

59/6 Soi Lang Suan, Ploenchit Road
Patjumanwan, Bangkok 10500
Tel. 250-1919, 252-1066

TURKEY - TURQUIE

Kultur Yayinlari Is-Turk Ltd. Sii.
Ataturk Bulvari No: 191/Kat. 21
Kavaklidere/Ankara
Dolmabahce Cad. No: 29
Besiktas/Istanbul Tel. 160.71.88

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office,
Postal orders only: (01)211-5656
P.O.B. 276, London SW8 5DT
Telephone orders: (01) 622.3316, or

Personal callers:
49 High Holborn, London WC1V 6HH
Branches at: Belfast, Birmingham,
Bristol, Edinburgh, Manchester

UNITED STATES - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Centre,
2001 L Street, N.W., Suite 700,
Washington, D.C. 20036 - 4095
Tel. (202) 785.6323

ENEZUELA

Libreria del Este,
Ayda F. Miranda 52, Aptdo. 60337,
Edificio Galipan, Caracas 106
Tel. 951.17.05/951.23.07/951.12.97

YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Knez Mihajlova 2,
P.O.B. 36, Beograd Tel. 621.992

Orders and inquiries from countries where
Distributors have not yet been appointed should be
sent to:
OECD, Publications Service, 2, rue André-Pascal,
75775 PARIS CEDEX 16.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a
pas encore désigné de distributeur doivent être
adressées à :

OCDE, Service des Publications, 2, rue André-
Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

LES ÉDITIONS DE L'OCDE

**2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16**

N° 44368

**(10 88 41 2) ISBN 92-64-23118-8
ISSN 0304-3363**

•

IMPRIMÉ EN FRANCE

ETUDES ECONOMIQUES DE L'OCDE

Etudes récentes :

ALLEMAGNE, *JUILLET 1988*
AUSTRALIE, *MARS 1987*
AUTRICHE, *FEVRIER 1988*
BELGIQUE LUXEMBOURG, *FEVRIER 1988*
CANADA, *AOUT 1987*
DANEMARK, *JUILLET 1987*
ESPAGNE, *JANVIER 1988*
ETATS-UNIS, *MAI 1988*
FINLANDE, *AVRIL 1988*
FRANCE, *JANVIER 1987*
GRECE, *JUILLET 1987*
IRLANDE, *DECEMBRE 1987*
ISLANDE, *MAI 1987*
ITALIE, *AOUT 1987*
JAPON, *JUILLET 1988*
NORVEGE, *JANVIER 1988*
NOUVELLE-ZELANDE, *MAI 1987*
PAYS-BAS, *JUILLET 1987*
PORTUGAL, *AVRIL 1988*
ROYAUME-UNI, *JUILLET 1987*
SUEDE, *AVRIL 1987*
SUISSE, *AVRIL 1988*
TURQUIE, *JUIN 1987*
YOUgosLAVIE, *JUILLET 1988*